La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION DU **SAMEDI**

Montréal,
samedi 12 juin 1999
115e année No 229
190 pages, 13 cahiers
2$ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 $ / FLORIDE 2,35 $ U.S.

4 http://lapresse.infinit.net

Myopie • Hypermétropie
Presbytie • Astigmatisme
Ophtalmolaser
Montréal (514) 381-2424
Extérieur 1 888 990-2424



Cinéma
John Travolta et James Woods : police, meurtre, armée...
cahier C



Arts et spectacles
Les Québecjins au pays du Soleil levant
cahier D



Vacances voyage
L'île d'Orléans : 67 kilomètres de «choses tranquilles»
cahier H

Baseball
4
5
page G5

La violence contre les profs croît

Tous les deux jours, un enseignant raconte avoir servi de punching bag

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le nombre d'enseignants qui se sont plaints d'avoir été battus ou menacés par un élève a doublé d'un coup sec cette année.

Avec 116 attaques rapportées en 10 mois, c'est maintenant à tous les deux jours de classe qu'un prof raconte avoir servi de *punching bag* à un jeune en colère, quelque part dans une des 200 écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Et on se dirige allégrement vers l'agression quotidienne, soupçonne le psycho-éducateur Alain Marois, qui reçoit tous les rapports d'acte de violence de ses 7000 collègues. « Même aujourd'hui, on ne nous dit pas tout, loin de là. La preuve, c'est que notre conseillère reçoit encore beaucoup d'appels de gens qui préfèrent le silence par peur d'être identifiés », affirme le représentant de l'Alliance des professeurs.

L'an dernier, *La Presse* avait mis plusieurs semaines à mettre au jour le problème , en découvrant presque une à une les histoires de coups de chaise à la tête, de perforations aux ciseaux et de café empoisonné. Les enseignants avaient peur de parler. Les écoles tremblaient à l'idée de perdre des élèves. Et la commission scolaire avait tenté mille détours avant d'ouvrir ses dossiers...

Cette année les commissaires du MEMO ont promis de frapper un grand coup et les langues commencent à se délier. Mais la situation n'est pas plus rose qu'ailleurs.

Dans Hochelaga-Maisonneuve, une enseignante a été tellement mordue et tapée par un écolier de cinq ans que ses bras n'étaient plus présentables. Elle s'est éclipsée et trois suppléantes y sont passées avant qu'une quatrième accepte de prendre sa place... à quelques conditions.

Cette année encore, ce sont d'ailleurs les plus petits qui se montrent les plus sauvages (ils ont commis 71 agressions physiques sur 90). « Les enfants frappent tout de suite. Ils ne prennent pas le temps de réfléchir », explique M. Marois.

Voir **LA VIOLENCE** *en A2*

« Je n'ai rien contre les Allemands ! »

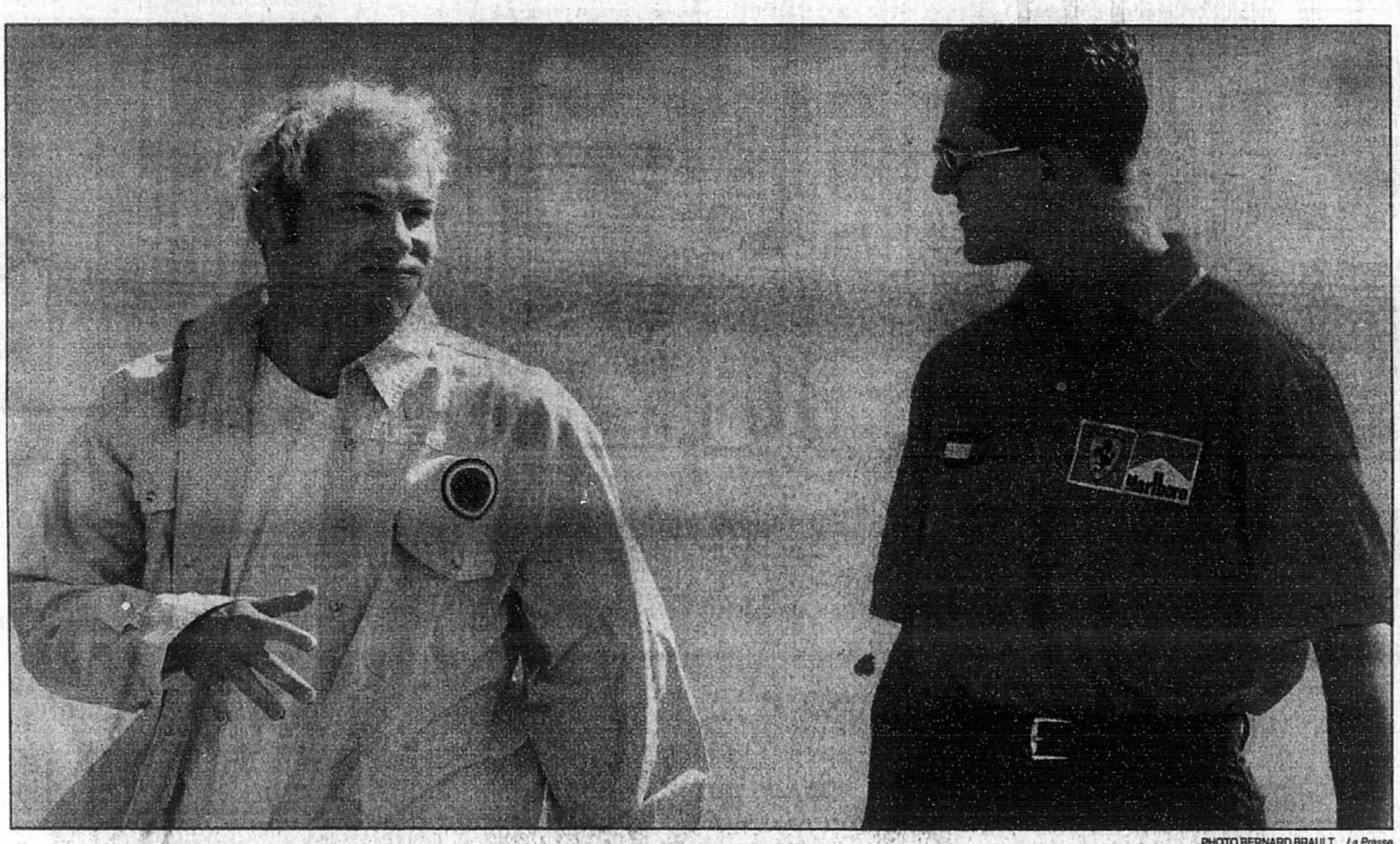


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

« ...Encore moins contre les Allemandes », dit Jacques Villeneuve dans la pub de Volkswagen. La preuve? Le pilote a été surpris par notre photographe en grande discussion avec Michael Schumacher (à droite) à son arrivée aux paddocks du circuit Gilles-Villeneuve, hier matin. Eddie Irvine a réussi le meilleur temps des essais libres, suivi de Schumacher, son coéquipier chez Ferrari, et Villeneuve a signé le neuvième meilleur chrono. Aujourd'hui à 13 h, place aux qualifications pour le Grand Prix de Formule 1 qui sera disputé à la même heure demain.

Nos informations, cahier G

La Russie devance la force de paix au Kosovo

d'après AFP, AP et PC
PRISTINA

Coup de théâtre au Kosovo: des troupes russes basées en Bosnie sont entrées hier soir dans Pristina, chef-lieu de la province serbe en liesse, prenant de vitesse les premiers contingents de la Force internationale de paix (KFOR) qui attendaient encore à la frontière de la Macédoine que les routes soient inspectées, et au besoin déminées.

Le convoi russe composé de 16 transports de troupes, 23 camions pleins de soldats, trois jeeps et deux véhicules des transmissions a été accueilli par plusieurs milliers de personnes rassemblées dans le centre de Pristina et qui scandaient « Serbie, Serbie ».

Des tirs ont également été entendus pour saluer leur arrivée.

Le Conseil permanent de l'OTAN (ambassadeurs) s'est réuni dans l'urgence pour analyser la situation avec le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark.

« C'est la confusion la plus totale », a admis sous le couvert de l'anonymat un responsable de l'OTAN. « Personne ne sait où on en est », a-t-il ajouté.

À Londres, le ministère de la Défense a annoncé que les soldats britanniques de la KFOR entreront au Kosovo dans les premières heures de la matinée aujourd'hui.

Plusieurs médias britanniques ont affirmé hier que les militaires britanniques sont furieux de l'attitude des Américains qui, selon eux, ont retardé l'entrée de la KFOR au Kosovo afin d'être aux premiers rangs lors de la progression.

Voir **LA RUSSIE** *en A2*

Pour l'instant, c'est la banlieue

MICHÈLE OUIMET

Claudine Blais vit dans le Plateau Mont-Royal depuis 10 ans. Lorsqu'elle voit sa fille de 13 mois jouer avec des cacas de chien dans le carré de sable du parc voisin et qu'elle aperçoit « les quêteux et les heavy » au coin de Papineau et Mont-Royal, elle a une envie furieuse de se réfugier en banlieue. « On verra quand la petite ira à l'école », dit-elle.

Elle est à 10 minutes de son travail et lorsqu'elle s'imagine coincée dans le trafic sur un pont à l'heure de pointe, elle craque. La banlieue? Non merci. Pour l'instant, son choix, c'est la ville. Et tant pis pour les cacas de chien.



Johanne Faucher s'est exilée pendant cinq ans à Longueuil. Cinq longues années où ses amis et ses parents lui disaient qu'elle vivait à l'autre bout du monde parce qu'ils devaient traverser un pont pour la visiter. Cinq belles années aussi où elle a vécu à fond la vie de banlieue avec une base de plein air à la porte, une piste cyclable de 50 kilomètres à deux pas de la maison et le chant des petits oiseaux le matin. Mais elle a décidé qu'elle en avait assez de cette vie terne. Le 29 mai, elle a troqué son coin de banlieue pour la ville. Avec son conjoint et ses deux jeunes enfants de 3 ans et 8 mois.

Carole-Andrée Laniel, elle, fait le contraire. Elle plie bagage, fuit Montréal et va se réfugier sur la Rive-Sud avec ses deux enfants de 7 ans et 1 an, même si elle s'était juré que jamais, au grand jamais, elle ne vivrait en banlieue. Mais Montréal a eu raison d'elle. « C'est bruyant, les taxes sont élevées et lorsque tu regardes par ta fenêtre, tu as une vue imprenable sur des édifices. » Elle a cherché en vain la maison de ses rêves en ville avant d'opter finalement pour Saint-Lambert, petite banlieue cossue pour jeunes familles. Nouveau-Rosemont l'ennuyait à mourir et le Plateau était horriblement cher.

Voir **POUR L'INSTANT** *en A2*

■ **La première tranche de notre série, pages B6 et B7**

203
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	F2	Carrières	cahiers I et J	Économie	F1 à F10	Jardiner	K6	Ni bête ni méchant!	J6	Vin	D23
- index	C10	Arts et spectacles	cahiers C et D	- professions	cahier I, J1 à J4	Éditorial	B2	Loteries	A2 et B10	Opinions	B3	Sports	G1 à G7
- immobilier	C10, E1	- horaires-spectacles	D21	- formation	J4 et J5	Encans	A32	Météo	B10	Philatélie	J6	- Réjean Tremblay	G2
- marchandises	E3	- Télé-horaire	D2	Consommation	A25	Êtes-vous observateur?	C10	Monde	B9 et B10	Plus	B1, B4 à B8		
- emplois	E3, G9	Avis	A32 et A33	Décès	G13	Feuilleton	E10	Mon toit	cahier K	Politique	A16 et A17		
- automobile	G10 et G11	Bridge	J6	Échecs	J6	Horoscope	H13	Mots croisés	C12 et H13	Restaurants	D22		
								Mot mystère	G8	Vacances - voyage	cahier H		

MÉTÉO
Ensoleillé et humide
Max. 30, min. 18
page B10

6 21924 45678 2

2725794
Voyagez et courez la chance de gagner une MERCEDES-BENZ à chaque tranche d'achat de 400$

Spécial Croisières
Croisière aux Caraïbes
À bord du Majesty of the Seas 1 499 $ (cabine int.)
À bord du Enchanted Isle 1 699 $ (cabine ext.)
À bord du Sensation 1 299 $ (cabine int.)

*Cuba à des prix imbattables (Vol aller-retour taxes incluses)
Varadero 257$ Cayo Largo 217$
Cayo Coco 297$ Havane 267$

Départs en juin
Londres 459 $
Paris 450 $
Bruxelles 389 $
Frankfurt 489 $
Amsterdam 589 $
Athènes 787 $
Toulouse 519 $
Lyon 569 $
Toronto 189 $
Calgary 399 $
Vancouver 329 $
Edmonton 419 $
SPÉCIAL ACHAT-RACHAT Voiture pour 17 jours 599$ tout inclus

HAITI Spécial 399$ Départs entre le 16 juin et le 27 octobre 99 multi-voyages Permis du Québec
8397, rue St-Denis Montréal (Qc)
Tél: (514) 858-0011 1 888 302-6221

La violence contre les profs croît

LA VIOLENCE / *Suite de la page A1*

DÀ Lucien-Pagé, une polyvalente voisine du parc Jarry, une enseignante a tout de même été plaquée sur son bureau par un adolescent qui la retenait par les bras. C'est un collègue qui l'a secourue.

Quelques rues plus loin, à l'école George-Vanier, une autre femme a reçu une grosse boîte de conserve — bien pleine — sur le pied. Un élève la lui avait lancé dans son dos pour « appuyer » un camarade que le gardien venait expulser. Les suppléantes qui s'étaient frottées à la même classe avaient déjà eu droit aux oeufs et aux boules de peinture...

« Quand je suis arrivée, on m'avait bien dit: 'Tourne surtout pas le dos. Laisse rien derrière, laisse pas ta bourse, laisse pas un crayon, pas une efface. Promène-toi pas dans les rangées.' C'est de la folie! » lance-t-elle.

« Un hockey cosom en plein visage, un dictionnaire dans le thorax, un cartable sur le bras: à peu près tous les objets imaginables ont été utilisés cette année », confirme Alain Marois.

Mais les jeunes du secondaire sont avant tout les champions des menaces (23 cas contre 3 au primaire). À un point tel que les écoles ne se formalisent plus de leur comportement de petit mafieux. Une enseignante du Centre-Sud a ainsi eu droit à un: « Si je te vois dans la rue, je vais te faire la peau! » sans que personne ne bronche. « S'il avait fait ça à un policier, tout de suite, il aurait été au poste. Mais il me fait ça à moi, et c'est correct... » s'indigne-t-elle aujourd'hui.

Me Annick Murphy, procureur en Chambre de la jeunesse, voit au moins de nets progrès au tribunal. « On est trop tolérant dans les écoles. Les cas d'intimidation, il y en a, c'est énorme. Mais ce qui est bien, c'est que depuis peu, il y a des poursuites; même que tous nos procureurs ont des dossiers. Le problème est rendu tel qu'on va de l'avant. Les profs ont moins peur d'être mal vus. »

Reste que plusieurs ont peur tout court. « Moi, je craignais plus d'aller à la police que d'expulser mon gars, confie ainsi une jeune enseignante qui ne s'est pourtant pas laissée faire. Que je le vois plus, ça me suffisait. Parce que s'il avait été en prison à cause de moi, j'aurais toujours eu peur de le voir ressurgir sur ma galerie... »

Attaques contre les profs signalées en 1998-99

Acte de violence	Primaire	Secondaire	Total
Menaces (de coups ou de mort)	3	23	26
Bousculades et plaquage	7	6	13
Coups de poing ou de pied	48	6	54
Morsures et égratignures	9	2	11
Agression avec objet (chaise, livre...)	7	5	12
Total	**74**	**42**	**116**

Source: Alliance des professeurs de Montréal

La Russie devance la force de paix au Kosovo

LA RUSSIE / *Suite de la page A1*

Le lieutenant-général canadien Ray Henault a annoncé hier qu'une centaine d'ingénieurs des Forces armées canadiennes se tenaient prêts à entrer au Kosovo d'ici à 24 heures afin d'ouvrir la voie aux 19 000 premiers Casques bleus de la KFOR.

« Nous sommes tout à fait conscients qu'il y a des pièges, des mines antipersonnel et des engins qui n'ont pas explosé », a-t-il déclaré à Skopje, en Macédoine.

Les militaires mettront environ 12 heures à se rendre de Skopje à Pristina, capitale du Kosovo, un trajet qui prend ordinairement une heure en voiture.

Un avion de transport militaire britannique Hercules, à bord duquel se trouvaient 12 personnes, s'est écrasé hier soir près de Kukës, en Albanie. L'un des occupants a été grièvement blessé et les Britanniques ont institué une enquête.

Lors d'un entretien accordé hier soir à la chaîne de télévision PBS depuis le bureau Ovale, le président des États-Unis Bill Clinton n'a exprimé aucune inquiétude après l'entrée surprise des Russes au Kosovo. « Ils étaient seulement prépositionnés », a-t-il dit.

« Les Russes, je pense, aimeraient jouer un rôle important, mais ils comprennent que le général (britannique Michael) Jackson est le responsable » de la KFOR, a ajouté Clinton.

Mais ayant envoyé ses troupes en Serbie pour bien manifester ses exigences, et cela avant même un accord sur les modalités de sa participation à la KFOR, Moscou a réaffirmé hier sa volonté de contrôler son propre secteur au Kosovo et de ne pas voir ses troupes placées sous le commandement de l'OTAN, qui domine la KFOR instituée par le Conseil de sécurité de l'ONU.

« Les unités de la Russie ne seront subordonnées à personne », a déclaré le ministre des Affaires étrangères Igor Ivanov dans un entretien à la télévision russe.

« La Russie ne participera pas » aux efforts de paix à un rang inférieur, a-t-il affirmé. « Elle participera seulement à des conditions qui correspondent aux intérêts de la Russie, qui respectent les droits de la Russie et qui répondent aux tâches ayant été fixées » par l'ONU.

Devant la tournure des événements, le secrétaire d'État Madeleine Albright a ordonné à Strobe Talbott, qui faisait route vers Bruxelles, de retourner à Moscou pour reprendre les pourparlers interrompus plus tôt après une deuxième journée de négociations infructueuses.

Si la Russie ne se voit pas confier un secteur au Kosovo pour y assurer la sécurité, a averti le général Leonid Ivachov, haut responsable de la Défense, « nous déclarerons notre secteur et conviendrons de cette question avec la partie yougoslave ».

Il a souligné que Moscou « n'a pas l'intention de quémander auprès de la partie américaine afin qu'elle lui confie un secteur » important dans la province serbe.

« La Russie envisage de déployer ses troupes dans les zones nord du Kosovo, fortement peuplées par les Serbes, qui éprouvent des sentiments chaleureux envers les Russes », a-t-il ajouté, selon l'agence *ITAR-Tass*.

À Ottawa, le ministre de la Défense Art Eggleton a annoncé hier que le Canada enverrait 500 autres Casques bleus au Kosovo.

Cette décision porte à 1400 le nombre de Canadiens engagés en Yougoslavie, sans compter les quelque 300 militaires qui ont participé aux attaques aériennes depuis Aviano, en Italie.

Le Canada aura ainsi plus d'effectifs dans les Balkans que dans n'importe quelle autre région du globe depuis la guerre de Corée.

Des parachutistes britanniques devraient pénétrer par le poste-frontière de Blace tandis que les Français devaient le faire par le poste de Kumanovo.

Selon la police macédonienne, l'opération aurait déjà dû avoir lieu plusieurs heures plus tôt mais elle a été retardée en raison de tirs de nature et d'origine non précisées qui avaient été entendus dans la zone-frontière entre la Macé-

Pour l'instant, c'est la banlieue

POUR L'INSTANT / *Suite de la page A1*

Elle avoue qu'elle a plein de préjugés contre la banlieue. « Mais ils sont fondés, je viens de là, précise-t-elle. Tout le monde est pareil, ils ont la même couleur, ils parlent la même langue, c'est du monde tranquille, ennuyeux, quoi. » Elle ajoute qu'elle a de la difficulté à assumer son choix. Désormais, elle vivra dans la zone du 450.

Trois femmes, trois familles, trois choix différents.

Même s'il y a un mouvement de retour vers la ville, la plupart des familles continuent de choisir la banlieue pour élever leurs enfants. Si on se fie au recensement de 1996, Montréal perd toujours en faveur de la banlieue.

Près de 100 000 personnes qui ne vivaient pas à Montréal en 1991 s'y étaient installées en 1996. Par contre, 140 000 autres qui habitaient Montréal en 1991 avaient déserté la ville en 1996. Montréal a donc perdu 40 000 personnes entre 1991 et 1996. Selon l'INRS-Urbanisation, c'est la banlieue proche, comme Laval, Longueuil, Saint-Laurent, Montréal-Nord, Saint-Léonard et Repentigny qui a hérité de ces Montréalais. en revanche, près de la moitié de ceux qui ont choisi Montréal provenaient de l'extérieur de la grande région métropolitaine.

« En définitive, conclut l'INRS, le bilan de la mobilité résidentielle intra-métropolitaine reste largement défavorable à Montréal. »

Claudine Blais, Carole-Andrée Laniel et Johanne Faucher ont fait trois choix différents, mais ils sont des milliers à les imiter. La ville ou la banlieue: qui des deux gagnera? Pour l'instant, le solde migratoire est toujours en faveur de la banlieue.

Aujourd'hui et au cours des deux prochains jours, *La Presse* s'interrogera sur le retour en ville des banlieusards. Oui, oui, jure la Ville de Montréal, ils reviennent. Attention, préviennent les spécialistes, il faut se méfier des lunettes roses de l'administration Bourque qui se précipite sur les premières statistiques optimistes pour affirmer que l'étalement urbain est chose du passé.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée,* 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinit.net

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **331**
à quatre chiffres : **5463**

INSOLITE

Il faut sauver Nº 79011

■ Les vétérinaires de l'Aquarium national de Baltimore, au Maryland, sont prêts à tout pour sauver Nº 79011, une tarentule géante qui souffre d'une grave infection. L'araignée a subi hier une tomographie, procédé d'exploration radiologique pointu habituellement réservé aux humains. Le diagnostic n'ayant pas été bon, les vétérinaires se préparent à tenter une délicate opération chirurgicale pour sauver l'araignée à huit pattes. Le traitement par antibiotique ayant été inefficace, le Dr Brent Whitaker, chef des services vétérinaires de l'aquarium, doit opérer. Il utilisera la même technique que pour les humains en posant une peau artificielle sur l'abcès, avant de faire sortir le pus.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Quand l'acné fait éruption dans votre vie

■ L'acné juvénile est l'affection cutanée la plus courante puisqu'elle touche 85 % des personnes âgées de 12 à 25 ans. Sa guérison peut être spontanée à la fin de l'adolescence, mais elle peut aussi persister jusque dans la trentaine et même la quarantaine, parce que la gravité de cette acné, tout comme sa durée, varie d'une personne à l'autre. Notre collaboratrice Emmanuelle Tassé fait le point sur ces lésions demain dans notre cahier Santé.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

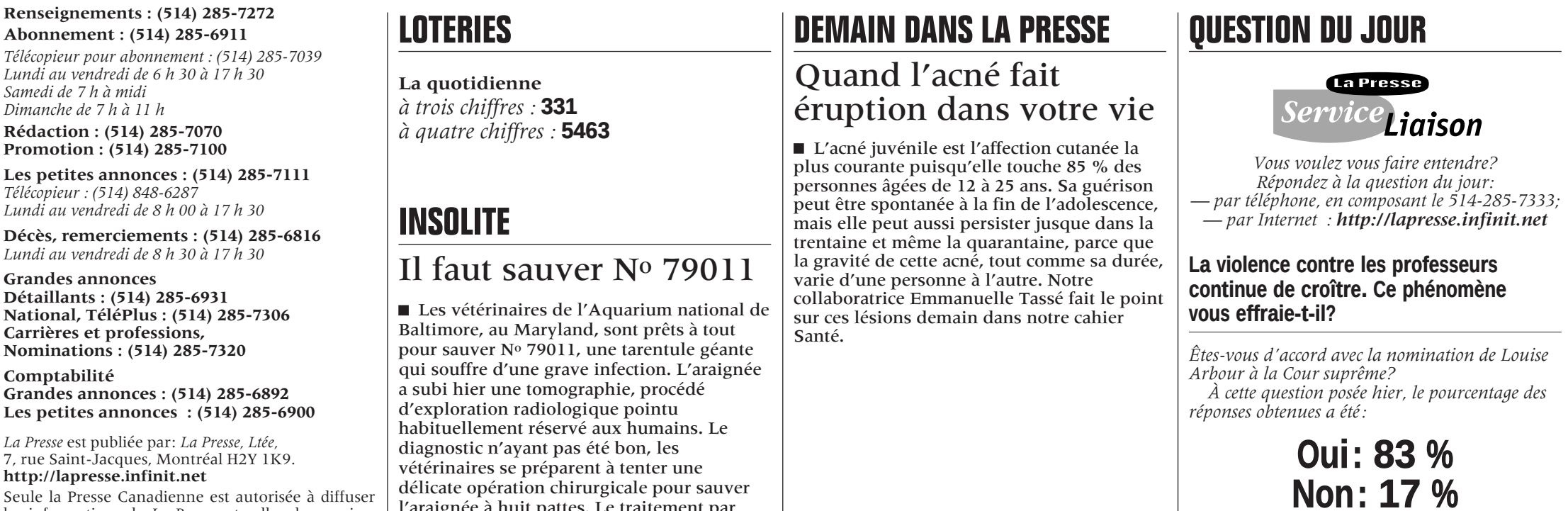
Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
*— par Internet : **http://lapresse.infinit.net***

La violence contre les professeurs continue de croître. Ce phénomène vous effraie-t-il?

Êtes-vous d'accord avec la nomination de Louise Arbour à la Cour suprême?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 83 %
Non: 17 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



6LP0301A0612 A 3 samedi 6LP0301A0612 ZALLCALL 67 00:43:55 06/12/99 B

La Presse

Le mot du jour

success story

■ Ce composé constitue un bel exemple d'anglicisme inutile, car il n'exprime rien de plus que des termes bien français comme ***réussite***, ***succès***, ***triomphe*** ou ***modèle à suivre***. D'autant plus qu'on peut étoffer ces mots d'adjectifs comme ***grand***, ***éclatant***, ***remarquable***, etc.

— *Microsoft est une* ***grande réussite****.*
— *Bombardier va de* ***succès en succès****.*
— *Le Cirque du Soleil est un* ***modèle à suivre****.*

Paul Roux

SUBARU Outback 99
Traction intégrale Tout ça... inclus Boîte automatique
339 $* par mois
Transport et préparation inclus 2 895 $ comptant ou échange équivalent. 36 mois, 20 000 km par année. 8 ¢ le kilomètre excédentaire.
John SCOTTI SUBARU
2758032
4330, rue Jarry Est / (514) 725-9394

Employé modèle, mari violent

CHRISTIANE DESJARDINS

C'est en regardant dans la salle, sans gêne apparente, et en tambourinant avec ses doigts sur la balustrade devant lui, que Marcel Samson est apparu hier devant le juge Yvan Mayrand, au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'homme de 44 ans, soupçonné d'avoir abattu son ex-conjointe dans une maison pour femmes battues, dans la nuit de jeudi, a été envoyé à l'Institut Philippe-Pinel pour y subir des examens psychiatriques, à la demande de son avocat.

Samson reviendra devant le tribunal le 5 juillet et, s'il est jugé apte à subir son procès, il devra répondre à des accusations de meurtre prémédité, d'incendie criminel et d'introduction par effraction.

La victime, Ginette Roger, était mariée depuis 20 ans à Marcel Samson. Il y a quelques mois, la femme de 42 ans avait commencé à fréquenter la maison pour femmes battues Coup d'elle, en consultation externe, parce qu'elle avait des problèmes avec son conjoint. Il y a trois semaines, se sentant menacée, elle a quitté le domicile conjugal pour se réfugier chez Coup d'elle, à Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est là que Samson l'aurait retrouvée, jeudi, et tuée avec un fusil de chasse devant les autres résidantes et leurs enfants ahuris.

Pour certains, le geste de Samson est inexplicable alors que pour d'autres, c'est un aboutissement presque prévisible. L'homme n'avait pas d'antécédents judiciaires, mais il avait déjà eu des comportements violents.

« Il s'en est déjà pris à son père, il avait déchargé une arme en sa direction. Les policiers l'avaient fait sortir de la maison avec les bombes lacrymogènes. Il avait été arrêté, mais son père n'avait pas porté plainte et il n'a pas eu de dossier », a expliqué un homme qui l'a bien connu et qui préfère taire son identité.

Selon lui, dans sa jeunesse, Samson était un gars qui finissait les fêtes d'école « ben gelé » et agressif. Il était aussi agressif avec ses premières blondes, et certaines en auraient même fait part aux parents de Samson. « Ces derniers conseillaient alors aux jeunes filles de le quitter », raconte l'homme.

Exemplaire au travail

Au travail, toutefois, Samson avait un comportement exemplaire et il était apprécié de tous. Son patron ne tarit pas d'éloges sur ce menuisier, qui travaillait dans une entreprise de rénovation. « C'est un employé modèle, travaillant et apprécié des clients. Ici, on est tous à l'envers », dit François Deland, qui a embauché Samson il y a un an environ.



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse* ©

Marcel Samson comparaîtra le 5 juillet, après son évaluation psychiatrique.

« Il était toujours à l'heure et même en avance. Jeudi matin, on a été surpris de ne pas le voir à l'entrepôt. Quand on a entendu ça à la radio, on s'est tous regardés en pensant la même chose : ils ne disaient pas le nom du gars, mais les rues et tout ça, ça correspondait en tout point à Marcel. »

M. Deland affirme que tous savaient que la femme de Samson l'avait quitté et qu'elle se trouvait à Coup d'elle. « Il nous en parlait ouvertement, il voulait que ça se règle, mais il n'avait pas le droit de parler à sa femme. Il trouvait que c'était injuste. " Je mérite pas ça, c'est ma femme et je n'ai même pas le droit de lui parler ", disait-il.

Amorce d'un réconciliation

« Il avait reçu une lettre d'avocat et il nous a dit qu'il était menacé de perdre sa maison. Mercredi, il était heureux comme un bébé parce que sa femme allait venir à la maison et qu'il allait pouvoir la voir et lui parler. Il est même parti 15 minutes plus tôt. Moi, sa femme je ne la connaissais pas », dit M. Deland.

De fait, Louise Riendeau, coordonnatrice au Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, confirme que Ginette Roger s'est rendue à son ancien domicile, cette semaine. Il était question de réconciliation et le couple en était à l'étape des négociations, notamment en ce qui a trait au partage des frais de la maison. Ginette Roger ne travaillait plus depuis un certain temps, mais elle voulait trouver un emploi.

« Mais une fois rendue à la maison, elle s'est aperçue qu'il avait brisé des choses qu'elle aimait et auxquelles elle tenait », dit Mme Riendeau.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, Marcel Samson aurait allumé un incendie dans sa maison de la rue Boisvert avec plusieurs bidons d'essence, avant de se rendre à la maison Coup d'elle, située tout près, de défoncer la porte avec ses pieds, et d'y abattre froidement sa femme qui était couchée à l'étage. Accompagné de son avocat, il s'est livré quelques heures plus tard aux policiers municipaux du Haut-Richelieu.

François Deland croit que pour agir ainsi, Samson a dû se sentir provoqué, soit par sa femme, soit par la maison Coup d'elle. « Marcel Samson, si tu le blesses à un bras, il te coupe le bras. Nous, on essayait de l'aider comme on pouvait. Je lui avais même conseillé d'aller voir un thérapeute en qui j'ai pleinement confiance. Il avait pris rendez-vous. Il devait y aller hier », conclut tristement M. Deland.

Les cols bleus aux travaux communautaires

MARIE-CLAUDE GIRARD

Pas moins de 412 cols bleus de la Ville de Montréal ont commencé hier à « réparer » les torts causés aux Montréalais lors de leur débrayage pendant la pluie verglaçante du 2 février dernier en nettoyant le mont Royal, le parc Laurier et les abords de la voie ferrée à l'angle des rues Berri et de la Commune.

Les activités d'hier ont permis d'abattre une partie des 6000 heures de travaux communautaires convenues dans l'entente avec le Conseil des services essentiels. Le reste des travaux se feront aujourd'hui dans six autres arrondissements. Au programme : peinture, entretien ménager et corvée graffiti.

Les quelques cols bleus rencontrés hier à la fin de la corvée semblaient avoir exécuté leur tâche dans la bonne humeur. Le petit groupe chargé de nettoyer les abords de la voie ferrée, à l'angle des rues Berri et de la Commune, ont ramassé quantité de bouteilles et cannettes. « On n'était pas obligé de venir. Il y avait plus de volontaires que nécessaire. Mais je suis contente de l'avoir fait », a confié un membre du groupe.

Supervision

La conseillère Anie Samson, responsable du dossier, déplorait cette semaine que les travaux réalisés hier n'étaient pas « encadrés » contrairement à ceux faits aujourd'hui, ce que nuance le porte-parole du Conseil des services essentiels, Robert Lalonde. Des cols bleus qui dirigent habituellement les équipes ont coordonné les opérations, explique-t-il.

Une centaine de ces cols bleus agissaient hier comme superviseurs, d'après Michel Fontaine, conseiller syndical au Syndicat canadien de la fonction publique et négociateur au local 301.

Le syndicat des cols bleus devra remettre au Conseil un rapport détaillé indiquant entre autres le déroulement des travaux et le nombre de personnes impliquées. Le Conseil rappelle que l'objectif d'une ordonnance en réparation est de compenser l'impact d'une interruption de service et non de punir les contrevenants.

Pour sa part, le chef de l'opposition, Michel Prescott, aurait préféré que les cols bleus offrent 6000 heures de travail au service de la Ville plutôt qu'à des groupes communautaires, même si ceux-ci en ont besoin. « Il reste tellement de choses à faire normalement, le nettoyage de lieux publics et des bâtiments », estime le chef du RCM.

Le boxeur Otis Grant gravement blessé dans un accident d'auto

Une femme qui conduisait à contresens perd la vie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une femme de 43 ans de Terrebonne, Jasmine Giroux, qui roulait à contresens sur l'autoroute des Laurentides, a péri jeudi soir dans un accident qui a causé des blessures graves au boxeur Otis Grant. La femme est morte quand sa voiture a été heurtée à trois reprises par des véhicules qui allaient vers le sud.

Cet accident pour le moins inusité, qui s'est produit vers 22 h 50 à la hauteur de Bellefeuille, a aussi fait six blessés, dont deux graves. La victime voyageait seule.

La circulation a été bloquée jusqu'à 5 h 45 en direction sud. Chaque fois que la voiture de la femme était percutée, elle pivotait, pour finalement être projetée dans la voie de droite. Un spécialiste en reconstitution de scènes d'accident de la Sûreté du Québec a été dépêché sur les lieux.

Les blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. L'un d'eux, un policier de 54 ans du Service de police de la CUM habitant LaPlaine, a été transféré par la suite à l'Hôpital général à cause de blessures graves aux jambes.

Parmi les autres blessés, on retrouve le boxeur Otis Grant, 31 ans, qui était au volant d'une automobile dans laquelle se trouvait également un autre pugiliste, Hercule Kyvelos, âgé de 24 ans, et la fillette de cinq ans de Grant.

Les blessures subies par Grant sont graves et vont certainement retarder son entraînement et son prochain combat. Quant à ses deux passagers, ils ne sont que très légèrement blessés.

La SQ ignore pour le moment pourquoi la victime, au volant d'une Jetta, a emprunté en direction nord la section de la voie rapide qui conduit vers Montréal. Des tests seront aussi faits pour déterminer si elle avait consommé de l'alcool.

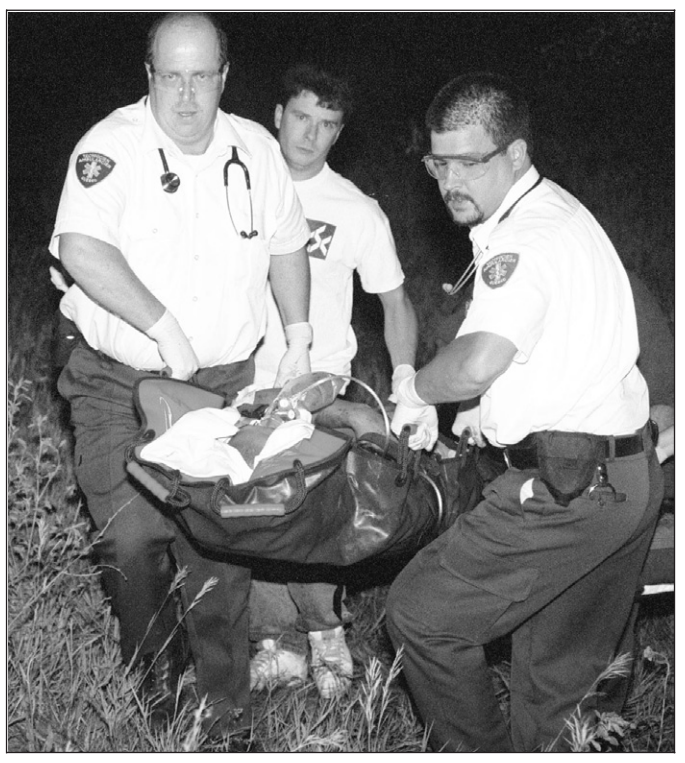


PHOTO JONATHAN HACHEY, *collaboration spéciale*

Otis Grant a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme jeudi soir.

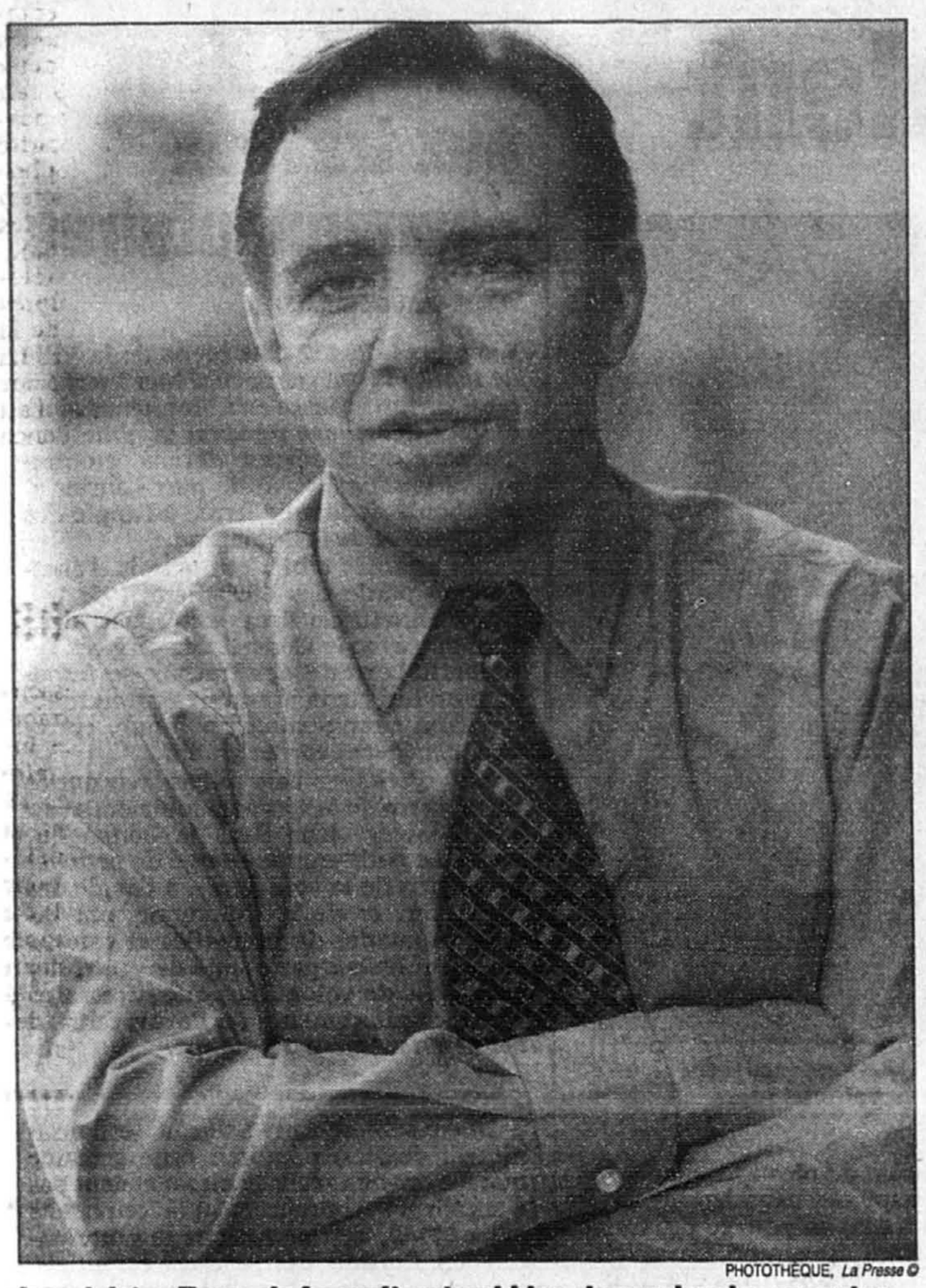
EN BREF

Appel aux communautés méditerranéennes

■ Malgré tous les appels déjà lancés aux communautés issues du bassin méditerranéen, Névine Zariffa, 33 ans, atteinte de leucémie, n'a toujours pas trouvé le donneur de moelle osseuse compatible qui peut lui offrir son seul espoir de guérison. Demain, le 13 juin, on invite à nouveau les citoyens d'origine méditerranéenne, âgées entre 18 et 59 ans, à se présenter au centre communautaire Bois-de-Boulogne, entre 10h et 16h. Un test sanguin sur place déterminera s'il y a compatibilité et permettra aux personnes présentes de s'inscrire dans le Registre national de donneurs non apparentés de moelle osseuse. Adresse : 10 025, boulevard de L'Acadie (entre Sauvé et Henri-Bourassa), à Montréal. Informations : (514) 332-5021.



Le réseau de l'éducation tenu en laisse



PHOTOTHÈQUE, *La Presse* ©

Le ministre François Legault entend bien demander des comptes aux dirigeants scolaires.

KATIA GAGNON et MARC THIBODEAU
QUÉBEC

Le ministre de l'Éducation, François Legault, veut circonscrire la sacro-sainte indépendance des établissements du réseau scolaire. S'il s'engage à y réinvestir, le ministre promet, ni plus, ni moins, de tenir en laisse les universités, les commissions scolaires et les cégeps pour s'assurer que chaque dollar sera utilisé à bon escient.

On savait déjà que François Legault avait l'intention d'imposer de nouveaux critères de performance aux universités. Mais ces exigences ne se limiteront pas au réseau universitaire, a-t-il indiqué au cours d'une longue entrevue accordée à *La Presse*. « Il faut que tout le monde rende des comptes », dit-il. Ce qui s'appliquera bientôt aux universités sera aussi vrai pour les commissions scolaires, ainsi que pour les cégeps où le taux de réussite demeure « inacceptable ».

« Il va falloir responsabiliser chaque directeur de cégep. On va leur demander quel est leur plan. Comment ça se fait que cette année, ça a baissé ? », dit-il. « À la blague, je disais à mes collaborateurs qu'un directeur de cégep qui ne performe pas, tu lui dis : "Tu débarques dans le bureau du ministre de l'Éducation demain matin." Je ne sais pas si je vais aller jusque là, mais on va poser des questions. »

À cause des compressions, le gouvernement n'a pas été en mesure, au cours des dernières années, d'imposer ces nouvelles exigences de performance au réseau, constate M. Legault. Mais avec les réinvestissements qui s'annoncent, la situation va changer. « Je viens de l'entreprise privée. Et dans l'entreprise privée, si on n'est pas efficace, on disparaît. Est-ce qu'on a mis assez d'accent là-dessus (l'efficacité) ? Pour moi, en tout cas, c'est très important. Il en va de la crédibilité du gouvernement. »

Ce sont les universités qui passeront les premières ce test de l'efficacité, parce qu'elles devront s'adapter aux nouvelles règles qui seront édictées, à l'automne, dans la politique promise par M. Legault. Et elles peuvent s'attendre à de gros changements. Par exemple, si le réseau de l'Université du Québec conservera sa vocation généraliste, les six grandes universités — Montréal, Laval, l'UQAM, Mc Gill, Concordia et Sherbrooke — devront davantage se spécialiser, estime le ministre.

« Les universités du Québec doivent rester généralistes, à cause de leur vocation régionale, pour que les jeunes restent en région. Sur les six grandes universités, la question se pose. Est-ce qu'on a besoin de toutes les facultés présentes dans les six campus ? » se demande M. Legault, qui cherche ainsi à éviter une dispersion des réinvestissements dans l'ensemble des facultés.

Mais ces nouvelles orientations risquent de susciter l'opposition farouche du milieu universitaire, où les chasses gardées sont légendaires. « Il ne faut pas oublier que le ministère de l'Éducation finance 78 % du coût des universités. Donc, on a peut-être notre mot à dire », tranche M. Legault.

Le ministre a cependant bien l'intention de se battre pour que le secteur de l'éducation obtienne, l'an prochain, de l'argent frais du gouvernement. Pour les universités, entre autres, le besoin est criant, surtout dans le contexte de concurrence des établissements avec les États-Unis. « Il faut investir de l'argent dans notre réseau universitaire, sinon, on va se disqualifier du grand match qui se joue à la grandeur de la planète », commente M. Legault.

Religion : le ministre se fait l'apôtre du consensus

KATIA GAGNON et MARC THIBODEAU
QUÉBEC

La société québécoise n'est pas prête pour l'instant à adopter les recommandations du rapport Proulx sur la place de la religion à l'école, estime le ministre de l'Éducation, François Legault.

« Peut-être que ce qu'on décidera éventuellement dans ce dossier ne sera qu'une étape mais je sais qu'actuellement, si on avait à l'appliquer demain matin, ce serait un trop gros morceau », a indiqué cette semaine M. Legault en entrevue à *La Presse*.

Le Québec, insiste-t-il, a laissé depuis trop longtemps la question de la place de la religion à l'école en suspens et doit procéder à un véritable débat à ce sujet avant d'envisager quelque modification que ce soit.

Selon lui, le maintien ou non du statut confessionnel des écoles n'est pas l'élément qui risque de poser problème. C'est plutôt le maintien ou non de l'enseignement religieux dans la grille-horaire qui constitue le noeud gordien.

Cette semaine, lors de l'ouverture de la commission parlementaire chargée d'étudier les recommandations du rapport Proulx, M. Legault a lancé l'idée d'un enseignement religieux « à la carte » qui permettrait à des représentants des différentes confessions d'intervenir dans la plage horaire consacrée à la religion.

Même s'il répète qu'il n'a pas arrêté sa position dans ce dossier, le ministre ne cache pas sa volonté de trouver une solution qui respecte la volonté des parents.

« Dans le fond, ce qu'on souhaite, d'un côté, c'est respecter chaque citoyen et, de l'autre côté, respecter le choix des parents, entre autres les parents qui souhaitent un enseignement religieux. S'il existe une solution applicable et qui rejoint tout le monde, c'est la solution idéale », dit-il.

Il espère que le débat qui s'est engagé permettra de générer un large consensus dans la province. « Je ne veux pas être obligé de dire, il y a 52 % de la population pour le choix A, 48 % pour le choix B, je choisis A », note le ministre, qui se décrit lui-même comme un croyant catholique « non pratiquant ».

Il refuse de répondre lorsqu'on lui demande s'il est important pour lui que ses enfants reçoivent un enseignement religieux en milieu scolaire. « C'est personnel », note-t-il.

Même si certains groupes de parents réclament d'ores et déjà une prolongation du moratoire de deux ans annoncé par le gouvernement lors du dévoilement du rapport Proulx, M. Legault insiste pour dire qu'il n'a pas l'intention de revoir l'échéancier proposé.

« Il faut absolument prendre une décision et même le faire d'ici un an pour se donner un an pour procéder aux modifications nécessaires », indique le ministre.

La guerre des écoles perdure

KATIA GAGNON et MARC THIBODEAU
QUÉBEC

Même si le dossier traîne en longueur, le ministre de l'Éducation, François Legault, demeure confiant qu'il pourra rapidement trouver une solution à la guerre de répartition des écoles opposant la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à la Commission scolaire English-Montréal (CSEM).

« Ça avance, ça avance », a indiqué cette semaine M. Legault lors d'un entretien accordé à *La Presse* à ses bureaux de Québec.

La priorité, dit-il, est de s'assurer que les besoins d'espace des deux commissions scolaires seront satisfaits et non de prendre position pour l'une ou l'autre partie.

« L'approche que je prends dans le dossier depuis le début et que je continue de prendre, c'est : « Ne me parlez pas de vos chicanes passées, parlez-moi de vos besoins et prouvez-les. Si vous avez des besoins, on va les satisfaire... Depuis que j'ai mis ces principes-là sur la table, les discussions progressent bien », indique M. Legault.

Il n'écarte pas la possibilité que de nouvelles écoles puissent être construites si les besoins le justifient. Un tel scénario est toutefois exclu si des écoles existantes « vides aux trois quarts » existent dans les quartiers concernés.

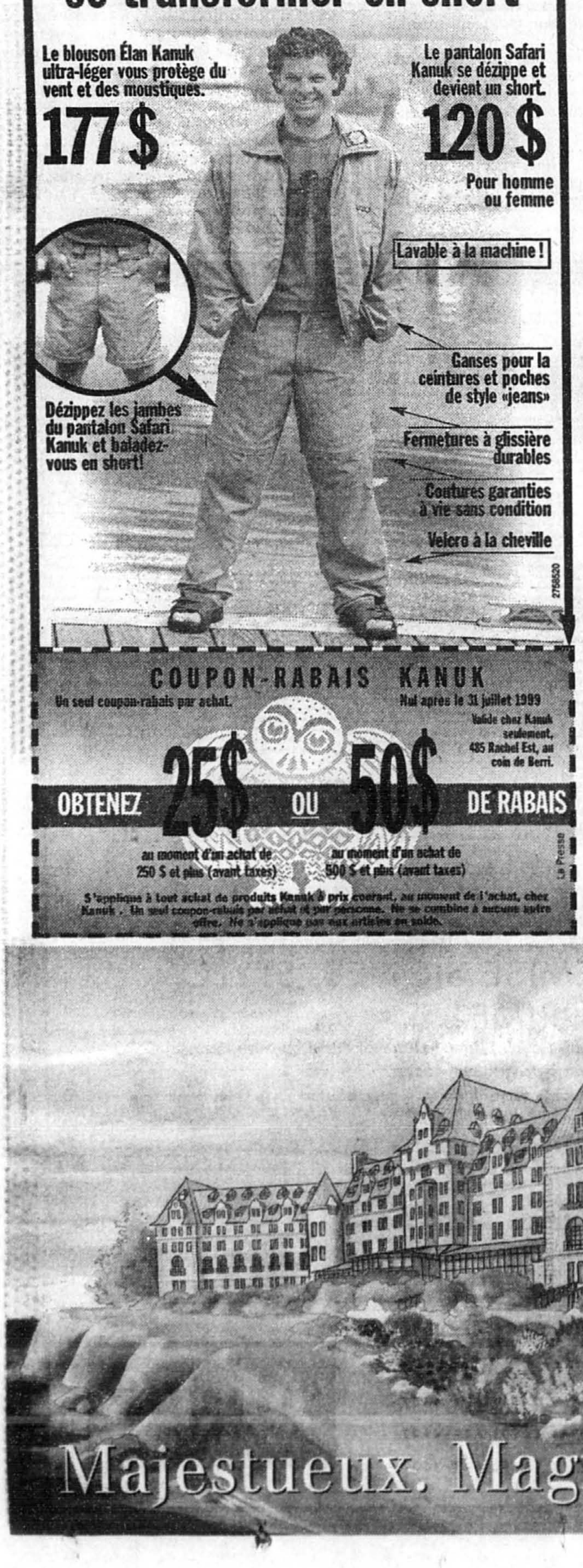
« La population n'accepterait pas cela », estime le ministre, qui a rencontré cette semaine les représentants des deux commissions scolaires. De nouvelles rencontres sont prévues au début de la semaine prochaine.

S'il décide d'imposer le transfert d'écoles d'une commission scolaire à l'autre, le ministre Legault maintient toujours qu'une compensation financière sera versée.

Plusieurs commissaires de la CSDM estiment qu'une telle décision serait injustifiée puisqu'elle obligerait les contribuables à payer une deuxième fois pour des immeubles publics. Le ministre Legault rétorque que le versement éventuel d'une compensation est une simple question « d'équité ».

La CSDM réclame le transfert de neuf écoles appartenant actuellement à la CSEM pour pallier les « iniquités » découlant de la création des commissions scolaires linguistiques en juin dernier.

Le pantalon ultra-léger Kanuk se dézippe pour se transformer en short



COUPON-RABAIS KANUK
Un seul coupon-rabais par achat.
Nul après le 31 juillet 1999
Valide chez Kanuk seulement, 435 Rachel Est, au coin de Berri.
OBTENEZ 25 $ OU 50 $ DE RABAIS
au moment d'un achat de 250 $ et plus (avant taxes)
au moment d'un achat de 500 $ et plus (avant taxes)
S'applique à tout achat de produits Kanuk à prix courant, au moment de l'achat, chez Kanuk. Un seul coupon-rabais par achat et par personne. Ne se combine à aucune autre offre. Ne s'applique pas aux articles en solde.
La Presse



OUVERTURE 24 JUIN

Cet été, au cœur de Charlevoix, Le Manoir Richelieu vous ouvre toutes grandes ses portes... Plus de 140 millions de dollars investis dans la réfection complète de ce site enchanteur. Quatre cent cinq chambres et suites réaménagées, dont une juste pour vous. Tout un monde d'activités à votre portée tel que golf, spa, équitation, jeux au fabuleux Casino de Charlevoix... Dans la plus grande tradition des Hôtels Canadien Pacifique, une douce aventure vous attend... entre mer et montagnes.

Pour de plus amples informations ou pour effectuer une réservation, composez le **1 800 441-1414.**

www.cphotels.ca

1899 1999
LE MANOIR RICHELIEU
HÔTELS CANADIEN PACIFIQUE
HÔTEL • CASINO • SPA • GOLF

6LP0502A0612 a5 samedi 6LP0501A0612 ZALLCALL 67 00:42:57 06/12/99 B

Pour une augmentation de 15% aux infirmières

Un sondage SOM révèle que les Québécois reconnaissent les conditions de travail difficiles dans le réseau de la santé

MARIE-FRANCE LÉGER

Les Québécois estiment que les infirmières ont un contexte de travail difficile, voire très difficile, et ils appuient dans une forte proportion leur demande d'augmentation salariale de 15 % sur trois ans.

Un sondage SOM réalisé pour *La Presse* entre le 4 et le 9 juin auprès de 1010 répondants, montre que 68 % des Québécois soutiennent les revendications salariales des infirmières alors que 21 % choisissent plutôt les offres de 5 % du gouvernement. Dix pour cent des répondants n'avaient pas de réponse à cette question.

Les infirmières ont donc la cote auprès de la population et c'est d'autant plus compréhensible que 89 % des personnes sondées considèrent que « la profession d'infirmier-infirmière comporte des tâches de travail » très difficiles (44 %) ou plutôt difficiles (45 %).

Les répondants s'inquiètent « du risque sérieux de pénurie d'infirmiers et infirmières dans les prochaines années » dans une proportion de 72 %, alors qu'ils sont 21 % à ne pas craindre le manque de personnel dans ce secteur. C'est ainsi que les répondants sont tout à fait d'accord (57 %) et plutôt d'accord (33 %) avec le souhait des infirmières qui demandent « l'attribution de postes à temps plein dans le but de combattre la précarité de l'emploi. »

On remarque également dans le sondage que les hommes sont moins favorables que les femmes à appuyer l'augmentation de 15 % réclamée par les infirmières. Ils y sont favorables à 61 % et sont 27 % à préférer les offres du gouvernement. En revanche les répondantes appuient la demande des infirmières dans une proportion de 74 % alors que 15 % d'entre elles jugent les offres du gouvernement plus raisonnables.

Ce sont les personnes entre 55 et 64 ans qui sont le plus favorables à l'augmentation de 15 % des salaires (75 %), suivies des personnes de 45 à 54 ans (70 %), des jeunes de 18 à 24 ans (70 %) et des personnes de plus de 65 ans (68 %).

Fait révélateur, les hommes sont aussi moins nombreux à penser que les tâches de travail des infirmières sont très difficiles (38 % pour les hommes et 49 % pour les femmes), par contre ils se rapprochent des femmes en se disant tout à fait d'accord (63 %) à l'attribution de plus de postes à temps plein pour combattre la précarité (67 % chez les répondantes).

Les anglophones et les allophones considèrent que les infirmières ont des tâches de travail très difficiles dans une plus grande proportion que les francophones (50 % contre 42 %).

Ils sont aussi légèrement plus nombreux à penser que les infirmières méritent 15 % d'augmentation (73 %) que les francophones (67 %). En revanche, les deux groupes se rejoignent tout à fait quand il s'agit d'attribuer des postes pour combattre la précarité d'emploi (66 % pour les anglophones et 65 % pour les francophones) et le risque de pénurie dans les prochaines années (73 % et 72 %).

Au total, 1010 entrevues téléphoniques ont été réalisées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec. La marge d'erreur échantillonnale sur une proportion estimée est d'au plus 3,5 % au niveau de confiance de 95 %.

Journée d'étude des pharmaciens dans les établissements de santé

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

Les pharmaciens des établissements de santé tiendront une autre journée d'étude, vendredi prochain, pour protester contre la lenteur de leur négociation avec le gouvernement.

Cette journée d'étude aura pour effet de ralentir les services et de les réduire au niveau de ce qu'ils sont les fins de semaine, puisqu'environ 25 p. cent des effectifs de pharmaciens, seulement, seront dans les établissements de santé.

Ils sont 1000 pharmaciens qui exercent dans les hôpitaux et autres types d'établissements de santé à travers le Québec.

Ils avaient déjà tenu une journée d'étude, le 26 mai, qui avait permis de réanimer les rencontres avec les négociateurs gouvernementaux. Toutefois, ces échanges n'ont pas fait progresser leur dossier. « Le gouvernement a répondu par un refus systématique à toutes les propositions », a relaté la présidente de leur association, Mme Patricia Lefebvre.

Les pharmaciens des établissements de santé sont sans contrat de travail depuis 1995. Ils réclament une hausse de 17 pour cent. Mme Lefebvre évalue à 8 millions leurs demandes.

Ces pharmaciens gardent une autre carte dans leur manche : leur menace de démission collective. Environ 90 pour cent des membres de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec ont signé une lettre de « démission potentielle », qui n'ont toutefois pas encore été remises aux autorités. En théorie, ces démissions deviendraient effectives 60 jours après leur dépôt.

« C'est une pression forte, mais un geste grave. On ne l'utilisera qu'au moment jugé opportun », indiquait Mme Lefebvre.

Elle estime que la précédente journée d'étude a eu ses effets, puisque des lits ont dû être fermés, des chirurgies reportées et des séjours à l'hôpital prolongés parce que les gens ne pouvaient être retournés chez eux avec leur antibiothérapie.

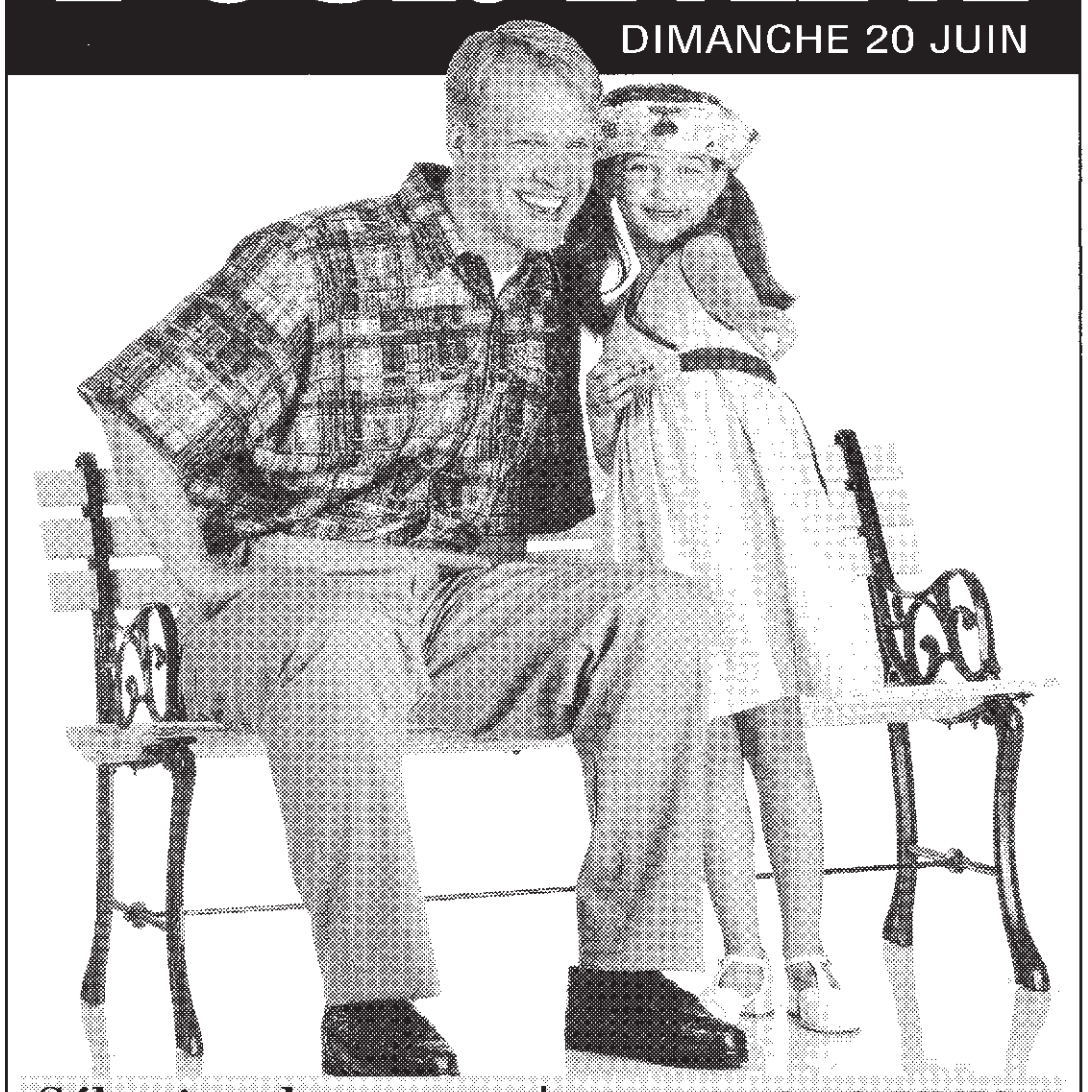
Un pharmacien d'établissement de santé gagne entre 38 000 $ et 57 000 $. L'échelle de ceux qui détiennent une maîtrise — 70 pour cent d'entre eux — commence à 42 000 $.

Brève négo des infirmières

Le Conseil des services essentiels a tenu une réunion extraordinaire hier sur le conflit des infirmières qui s'apprêtent à faire une grève de deux jours, les 15 et 17 juin. Au même moment, la Fédération des infirmières déléguait ses représentantes pour une rencontre avec le Conseil du Trésor, afin de faire avancer leurs revendications, notamment les 15 % d'augmentation côté salarial. Les négociations devraient reprendre aujourd'hui.

La chronique de Pierre Foglia sera de retour mardi.

POUR PAPA
DIMANCHE 20 JUIN



Sélection de CHEMISES SPORT
à manches courtes
P-M-G-TG et jusqu'à 4G
PROMO à partir de 39,99

PANTALONS UNIS
en polycoton, lavable
32 à 46
Prix régulier 69,95$
PROMO 49,99

Tailles fortes 48 à 58
Prix régulier 79,95$
PROMO 59,99

Bovet
pour hommes de toutes tailles

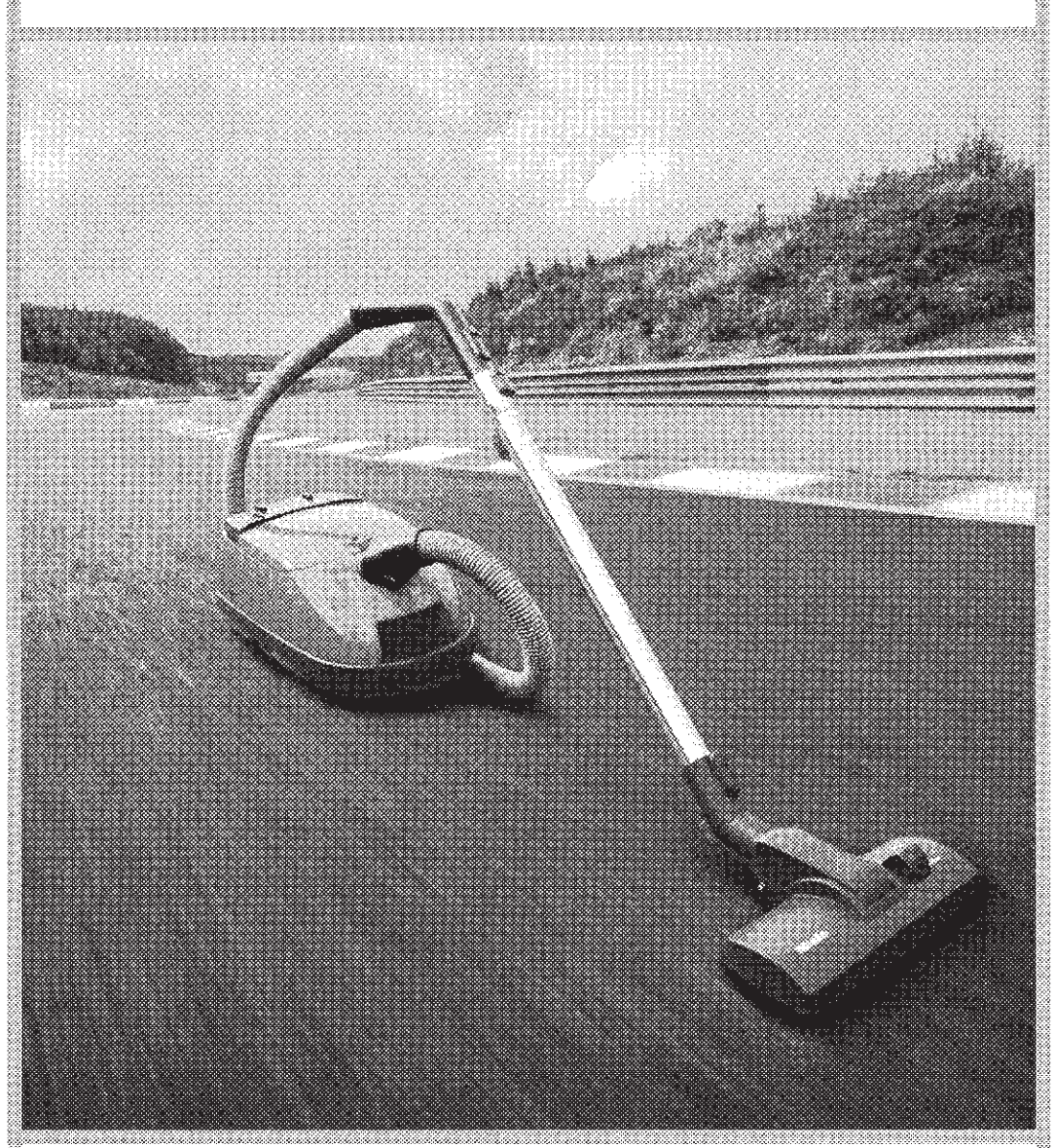
MONTRÉAL
• 4475, boul. Métropolitain Est ..... (514) 374-4555
• Carrefour Laval ..... (450) 687-1670
• Centre Eaton (niveau métro) ..... (514) 849-9281
• Fairview Pointe-Claire ..... (514) 694-9050
• Galeries Rive-Nord, Repentigny ..... (450) 585-9850
• Galeries d'Anjou ..... (514) 353-6310
• Promenades St-Bruno ..... (450) 653-5100
• Carrefour Angrignon ..... (514) 366-0762
• Centre Rockland ..... (514) 735-5441
• Place Portobello, Brossard ..... (450) 466-8204

QUÉBEC
• Place Sainte-Foy ..... (418) 653-6255
• Galeries de la Capitale ..... (418) 627-5730

TROIS-RIVIÈRES
• Place des Forges (voisin du St-Hubert B.B.Q.) ..... (819) 375-4888

2746487

PERFORMANCE SUPÉRIEURE. TECHNOLOGIE ALLEMANDE.



ELLE LAISSE LES AUTRES DANS LA POUSSIÈRE.

Miele
La tranquillité n'a pas de prix

Les aspirateurs Miele sont Vendus chez :

La Maison de l'Aspirateur
5860, Boul. St-Laurent, Montréal (514) 273-2821
151, Avenue Cartier, Pointe-Claire (514) 697-8481
1160, Boul. des Laurentides, Laval (514) 667-3750

L'Univers de l'Aspirateur
570, Boul. St-Joseph, Sainte-Julie (450) 922-2020
3906, Boul. Taschereau, Greenfield Park (450) 671-1322

Quincaillerie Hogg
4833, Sherbrooke Ouest, Westmount (514)934-4644

Aspirateur Phil Joly
756, boul. Labelle, Blainville, (450)435-4544

2759989

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

CÉLÉBREZ, CHANTEZ, FESTOYEZ, RÊVEZ... ET DORMEZ !
24% de réduction entre le 20 et le 25 juin aux Suites Tremblant.
De nombreuses activités vous attendent le 24 juin.
RÉSERVEZ SANS TARDER 1 800 461-8711 • www.tremblant.ca
PASSEPORT PLAGE REMONTÉE et CLUB DES JEUNES INCLUS

2760596

6LP0601A0612 A 6 Samedi 6LP0601A0612 ZALLCALL 67 00:53:02 06/12/99 B

Les magouilles électorales : un jeu d'enfant

Une loi floue, des enquêtes timides et, pour les fraudeurs, la promesse des gains faciles

ISABELLE HACHEY

Pas besoin d'être un magouilleur professionnel pour trafiquer des élections municipales au Québec. Un jeu d'enfant... sans surveillance !

Les « mercenaires d'élections » qui sévissent dans certains villes de la région de Montréal profitent de trous béants dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) et, surtout, du peu de pouvoirs accordés au Directeur général des élections (DGE) en la matière.

Les choses pourraient changer d'ici peu. La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a annoncé jeudi qu'elle donnera plus de dents au DGE grâce à une série d'amendements à la LERM. Jusque-là, toutefois, les dossiers « magouilles » aboutissent plus souvent qu'autrement sur des tablettes empoussiérées.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, lorsque le DGE est mis au courant d'une manoeuvre frauduleuse pour fausser un scrutin municipal — notamment par l'embauche de personnes payées pour voter sous une fausse identité —, il n'a absolument aucun moyen d'enquêter et de sanctionner les fraudeurs. Sa juridiction se limite strictement au financement et au contrôle des dépenses électorales des candidats. Et là encore, ses pouvoirs sont plutôt minces.



Photothèque *La Presse*

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

Lorraine Bégin, candidate à la mairie aux élections de Terrebonne en 1997, a rendu visite au DGE deux semaines après sa mince défaite. Armée d'allégations troublantes, dont un enregistrement très incriminant pour l'organisateur d'un parti adverse, elle a demandé une annulation des élections, ou du moins une enquête sur le déroulement du scrutin. Peine perdue.

«Ils m'ont avoué qu'ils n'avaient jamais eu de faits aussi solides pour faire enquête et malgré cela, ils n'ont rien fait.»

Zone grise

« Ils m'ont avoué qu'ils n'avaient jamais eu de faits aussi solides pour faire enquête et malgré cela, ils n'ont rien fait. Je suis supposée avoir une loi qui me protège. Mais l'État se défile pour protéger des intérêts peut-être plus grands que d'autres », affirme Mme Bégin, amèrement déçue.

Par la suite, la candidate a vainement tenté « à plusieurs reprises » d'obtenir un rendez-vous au cabinet de l'ancien ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel. C'est en effet le ministre qui est responsable de l'application de la LERM. Lorsqu'il s'agit de fraudes impliquant le scrutin, les dossiers du DGE lui sont systématiquement transférés.

Or, la ministre Harel n'a pas le pouvoir d'instituer une enquête, ni d'intenter des poursuites pénales. « Notre pouvoir est à peu près l'équivalent du pouvoir d'un simple citoyen qui peut porter plainte à la police », dit-elle.

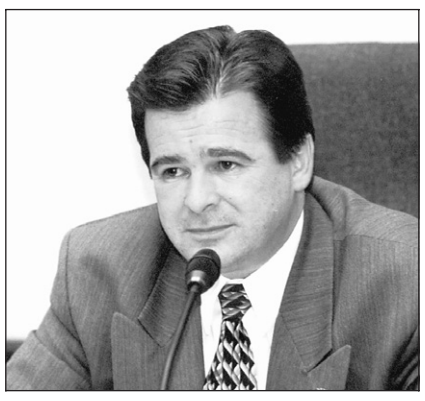
Bref, tout le monde se renvoie la balle. « Je sais que ça a l'air d'une partie de ping-pong », admet Jean Chartier, directeur des Affaires juridiques au DGE. « On tourne en rond », avoue la ministre Harel.

Dernier recours, les procureurs de la Couronne, qui n'ont pratiquement jamais entamé de poursuites pénales contre des mercenaires d'élections. « Ce n'est pas fréquent pour eux. Ils s'occupent d'infractions au Code de la route. C'est certain qu'ils sont un peu mal à l'aise lorsqu'ils reçoivent ce genre de dossier », dit Me Chartier.



Photothèque *La Presse*

«Je suis supposée avoir une loi qui me protège. Mais l'État se défile», a dit Lorraine Bégin, qui a perdu lors des dernières élections municipales à Terrebonne, aux mains de Jean-Marc Robitaille, ci-dessous.



Depuis des années, les mercenaires peuvent donc s'en donner à coeur joie, en toute impunité, dans cette zone grise juridique.

Enquêtes timides

Même dans les limites actuelles de ses pouvoirs, le DGE dispose de moyens limités pour pincer les fraudeurs. En vertu des chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, ses enquêteurs doivent prévenir les « suspects » qu'ils sont libres de répondre à leurs questions ou de garder le silence.

L'enquêteur doit obtenir un rendez-vous avec les présumés fraudeurs, une journée ou deux à l'avance, lui laissant ainsi tout le loisir de se préparer à l'entrevue et de faire disparaître des documents compromettants... qu'ils ne sont d'ailleurs pas obligés de fournir !

Dans le rapport d'une enquête du DGE effectuée à LaSalle en 1997 sur le financement de l'Action civique du maire Michel Leduc, on peut ainsi lire que plusieurs personnes rencontrées ont refusé de signer une déclaration, de présenter leur livret bancaire, ou même de parler à l'enquêteur.

Très peu de poursuites ont été entamées par le DGE à la suite de ce rapport, même si l'enquêteur a remarqué des dépôts suspects de 750 $ dans les livrets bancaires de personnes qui ont versé quelques jours plus tard, 750 $ à la campagne du maire...

Certains partis politiques semblent bien conscients des limites des pouvoirs du DGE. Ainsi, on lit ce passage dans le rapport de l'enquêteur à LaSalle, à propos d'un présumé fraudeur : « Il dit avoir reçu une recommandation de son parti à l'hôtel de ville de ne rien signer. Il termine en disant qu'il n'a pas autre chose à dire » !

Soupçons, mais pas de poursuites

Dans ces circonstances, on comprend aisément que le DGE, malgré de nombreuses allégations et malgré ses propres soupçons, n'ait jamais réussi à pincer ceux qui financent véritablement et massivement certaines campagnes : une poignée de firmes professionnelles qui décrochent ensuite de lucratifs contrats municipaux.

Le DGE a pourtant le pouvoir de forcer des témoignages, comme les commissions d'enquête. Le problème, c'est que ces témoignages ne peuvent être ensuite utilisés en preuve pour poursuivre ceux qu'ils auraient incriminés. Mais si le DGE ne s'est jamais prévalu de ces pouvoirs accrus, il est maintenant tenté de le faire, admet Me Chartier.

« Le DGE a toujours tenu pour acquis que les gens voulaient contribuer de façon libre et volontaire à ses enquêtes. Il arrive, depuis quelques semaines, que ce travail est plus difficile, c'est vrai », dit Me Chartier. Question de faire la lumière une fois pour toutes sur ces moeurs électorales suspectes.

ENCAN PUBLIC

Présentant:

MEUBLES - TABLEAUX - BIJOUX- TAPIS - MONNAIES
SCULPTURES - BRONZES - MONTRES - PORCELAINES
LUSTRES - ARTICLES EN ARGENT - OBJETS DE COLLECTION

Plusieurs articles à vendre

SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

AU PLUS OFFRANT!

EXPOSITION
Les samedi et dimanche 12 et 13 juin
de 10 h à 17 h
Encan
Le dimanche 13 juin à 13 h et
du lundi 14 au jeudi 17 juin
à 19 h (chaque soir)

GEORG JENSEN, ARGENT

STATUES ET FONTAINES EN BRONZE

PRIX INCROYABLES

Tables de salle à manger
Chaises de salle à manger
Buffets
Meubles
Chaises d'appoint
Bureaux
Commodes
Armoires
Cabinets
Aussi: causeuses, sofas, meubles de chambre à coucher et plus!!

AUBAINES

Diamants
Bagues
Perles
Bijoux et montres
Breitling
Cartier Pasha
Rolex

Sujets européens
John Little
Henri Masson
Tableaux
Norval Morrisseau

Instruments de musique
Violon
Violoncelle
Giacomo & Leandro 1956
Colest Farette 1948

Service de table: Aynsley, Royal Crown Derby, Royal Doulton, etc.
Moorcroft
Royal Doulton

Objets de collection et antiquités

Couverts en argent
Cadillac Eldorado 1975
Herrend
Pendule française ancienne
Pendule
Cartes de sports
Porcelaine d'Europe
Sélection de magnifiques lustres faits de cristal taillé à la main et de bronze
Lalique
Service à thé en argent sterling
Immense sélection de tapis persans à vendre au plus offrant, SANS MINIMUM!

VISITEZ NOTRE SITE WEB:
www.empireauctions.com

OUVERT AU PUBLIC
Entrée libre, stationnement gratuit

Encans Empire Inc. 5500, rue Paré
EMPIRE
CAGA ÉVALUATEUR CERTIFIE
(514) 737-6586
2760792

6LP0701A0612 A 7 Samedi 6LP0701A0612 ZALLCALL 67 00:52:26 06/12/99 B

Le monde municipal offusqué par les propositions Harel

«On essaie encore une fois de nous discréditer!» dit Mario Laframboise

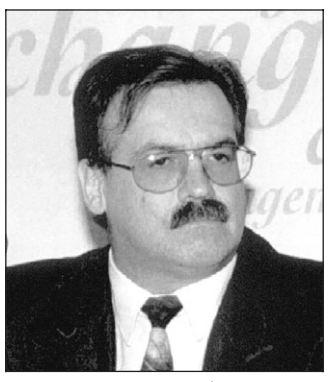
ISABELLE HACHEY

Louise Harel semble bien décidée à faire le ménage dans les municipalités du Québec, salies par certaines magouilles électorales. Mais elle s'y prend trop vite et tourne les coins ronds, disent ses détracteurs.

À la surprise générale, la ministre des Affaires municipales a annoncé jeudi plusieurs amendements importants au projet de loi 30 — à l'origine plutôt anodin — qui modifie la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

L'un de ses amendements élargit considérablement les pouvoirs du Directeur général des élections du Québec (DGE). Dans toutes les municipalités, il pourra dorénavant faire enquête sur l'ensemble du processus électoral et entamer des poursuites contre les fraudeurs.

Une réforme, dit Mme Harel, qui était devenue impérative, même si les magouilles, selon elle, se produisent dans une minorité de villes. « Cela me fait penser à une compagnie qui garantirait ses parachutes à 99 %. Elle perdrait tous ses clients ! C'est pareil pour la démocratie, il faut la garantir à 100 % », dit la ministre.



Photothèque *La Presse* ©

Mario Laframboise

Malgré ces beaux principes, la réforme fait sursauter le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Mario Laframboise. C'est que les présidents d'élections, habituellement les trésoriers ou les greffiers des municipalités, seront désormais sous l'autorité du DGE.

Vent de dénigrement

« Ça fait plus d'un siècle que les élections municipales au Québec sont organisées par des fonctionnaires municipaux neutres, formés, et qui font souvent cela depuis des décennies, dit M. Laframboise. Il y a un vent de dénigrement des élus municipaux dans ce gouvernement qui est exécrable. On essaie encore une fois de nous discréditer ! »

Selon lui, le DGE souhaite « se partir en affaires » depuis dix ans sur le dos des municipalités. « Son bureau va grossir, il y aura 60 fonctionnaires de plus, un budget supplémentaire de deux millions, et ils vont nous envoyer la facture ! »

Pour enrayer les magouilles, selon M. Laframboise, il faut surtout en venir à l'identification obligatoire des électeurs, un projet de loi qui sera d'ailleurs sanctionné dans les prochains jours. Pour le reste, le DGE « ne fera pas de miracle » dans les municipalités, faute de preuves, estime-t-il.

La ministre Harel réplique que les présidents d'élections pourront continuer leur travail, mais ils seront assujettis au pouvoir d'enquête et de poursuites pénales du DGE. « L'UMQ le prend mal, comme si c'était une perte d'autonomie. Je plaide sur le fait que l'autonomie municipale que je souhaite, tout comme la souveraineté de l'Assemblée nationale que je souhaite, ne peut prétendre être au-dessus de cette valeur première de garantir au citoyen que les règles du jeu démocratique sont parfaites. »

Les libéraux réclament une commission d'enquête

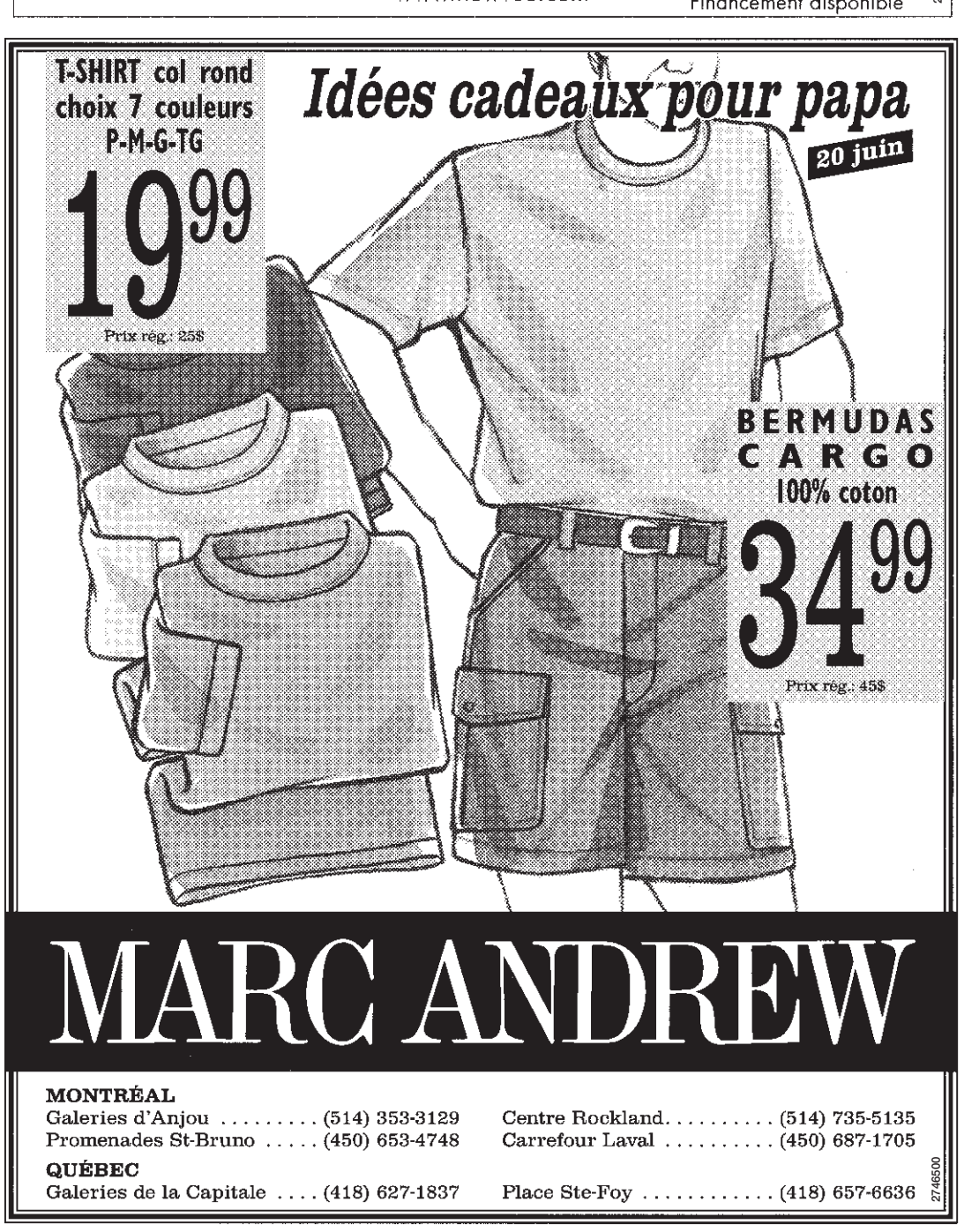
Tout comme M. Laframboise, le critique libéral en matière municipale, Christos Sirros, réclame une commission parlementaire sur la démocratie municipale, qui permettrait de proposer une loi « cohérente et globale » afin de rendre le processus électoral plus rigoureux dans les municipalités. Et pour permettre aux élus municipaux de se faire entendre.

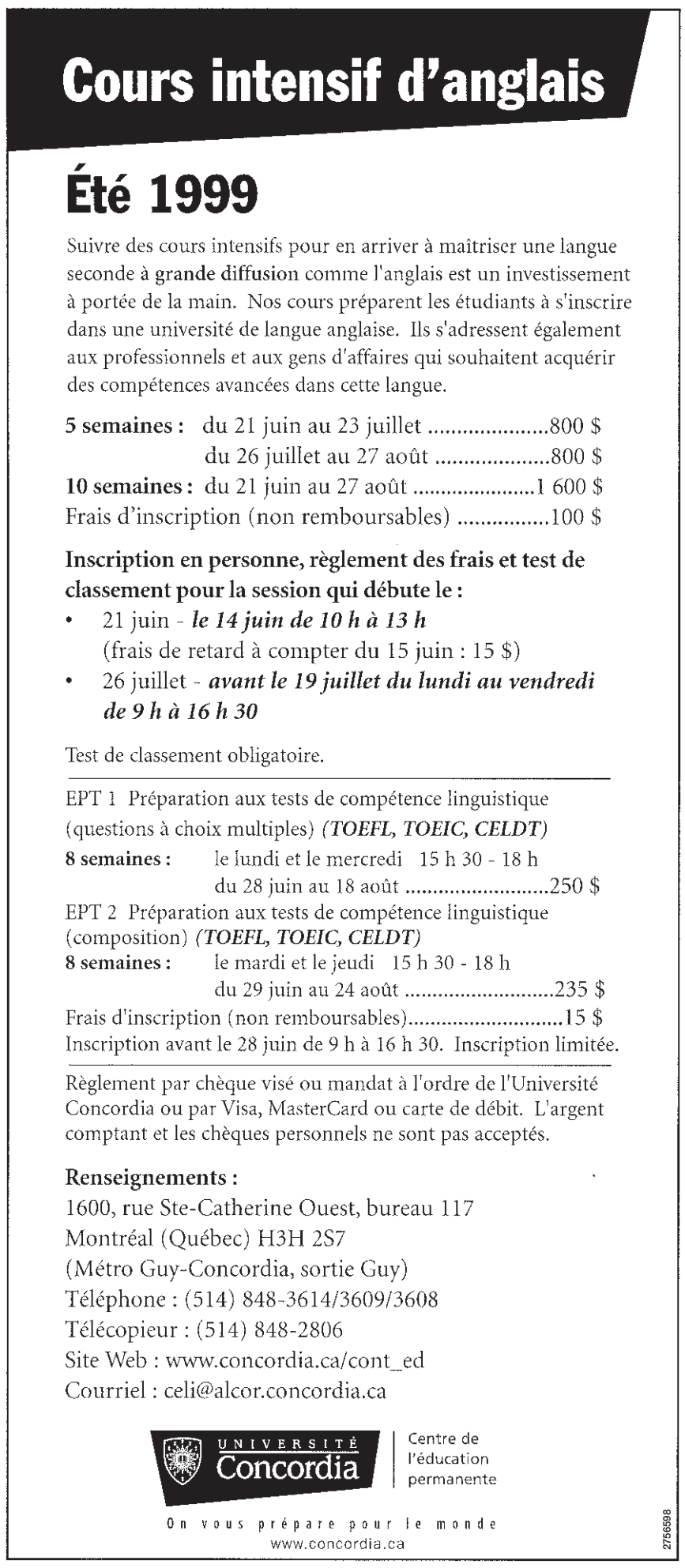
« Je trouve ça étrange qu'elle amène un '' papillon '' (des amendements au projet de loi) en fin de session pour changer quelque chose qui a des ramifications importantes, sans prendre la peine d'examiner la question dans son ensemble », dit M. Sirros, qui appuie par ailleurs la demande de certains élus municipaux d'instaurer une commission d'enquête spéciale pour faire toute la lumière sur les allégations de fraude révélées dans les médias depuis quelques semaines.

La présidente du Mouvement pour la démocratie dans les villes, Monique Deslauriers, applaudit ce durcissement de la loi, mais parle tout de même d'une « réformette ». Elle juge insuffisant l'un des amendements, qui assujettit les municipalités de 5000 habitants et plus à la LERM. Pour le moment, seules les villes de 10 000 habitants et plus sont soumises à un contrôle. « C'est une petite victoire, mais elle laisse encore 84 % du territoire, soit 1140 municipalités, sans aucune loi », déplore Mme Deslauriers.

La présidente souligne elle aussi que seule une commission d'enquête permettra de mettre au jour tout le mécanisme du financement occulte des campagnes de certains partis municipaux. Selon elle, même avec des pouvoirs accrus, le DGE ne pourra y arriver sans une volonté politique claire et une enquête approfondie.









6LP0801A0612 A-08 samedi 6LP0801A0612 ZALLCALL 67 00:46:25 06/12/99 B

Bourque part pour le royaume des tulipes

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le maire Bourque s'envole ce soir pour Amsterdam aux frais du gouvernement des Pays-Bas, où il a été invité à prononcer une conférence sur son expérience comme maire lors de la tempête de pluie verglaçante de janvier 1998.

Il participera à l'International Conference on Disaster Management and Medical Relief, une rencontre internationale qui réunira une soixantaine d'experts en gestion de crise et 600 participants, a indiqué Robert Smith, directeur du Service des relations internationales à la Ville.

Ce dernier accompagnera le maire. Ses frais de voyage seront également payés par les ministères de la Santé, de la Défense et de l'Intérieur des Pays-Bas, qui organisent la rencontre.

On n'a pas demandé à M. Bourque de donner une conférence technique, mais de faire un bilan personnel des événements, souligne M. Smith. D'autres maires ont été invités à témoigner de leurs expériences en gestion de crise, notamment le maire d'Atlanta, sur les mesures de sécurité pendant les Jeux olympiques de 1996 où une bombe avait explosé. Le maire de Kobe, au Japon, parlera du tremblement de terre de 1995, tandis que le maire de la ville chinoise de Wuhan racontera ce qu'il a vécu lors des inondations de 1998.

M. Bourque prononcera un discours d'une trentaine de minutes, peu après l'ouverture de la conférence. Avant de revenir, mardi soir, le maire visitera rapidement la ville, le Jardin botanique d'Amsterdam et si possible, une entreprise de production de tulipes.

Prompt à se questionner sur la pertinence des voyages en Chine de M. Bourque, le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Michel Prescott, ne s'alarme pas outre mesure de ce nouveau voyage puisqu'il est à la charge du pays hôte. « Le problème, c'est qu'on se demande quels sont les objectifs visés par ces visites à l'étranger », dit-il. Selon lui, la Ville manque de stratégie globale. « Y va-t-il pour des raisons personnelles ou pas ? Ce n'est pas toujours clair. » Pourquoi tant de « destinations exotiques » et si peu de visites aux États-Unis ? se demande-t-il.

La dernière mission de Pierre Bourque en Chine coûte cher aux contribuables montréalais

ALEXANDRE PRATT

La dernière mission du maire Pierre Bourque en Chine, à la fin avril, a été la plus coûteuse à ce jour pour les contribuables montréalais.

Selon des documents obtenus par *La Presse* grâce à la Loi sur l'accès à l'information, le comité exécutif de la Ville de Montréal a autorisé des avances de fonds totalisant 38 405,25 $ pour les dépenses du maire et des sept fonctionnaires qui l'ont accompagné.

Une importante partie des frais a finalement été assumée par les autorités chinoises et le comité organisateur de l'Exposition universelle d'horticulture de Kunming, mais la somme des dépenses devrait néanmoins totaliser entre 15 000 $ et 20 000 $ lorsque toutes les factures seront passées par le service de la comptabilité. À titre de comparaison, les neuf voyages précédents du maire ou de ses fonctionnaires en Chine ont coûté au total 20 874 $.

De plus, un autre membre de la Direction du service du développement économique et urbain et le directeur du Jardin botanique de Montréal, Gilles Vincent, ont facturé des frais de déplacement et d'hébergement pour des missions en sol chinois au cours de la même période.

Impossible toutefois de dire avec précision comment ces sommes ont été dépensées, puisque le responsable de l'accès à l'information de la Ville a refusé de fournir à *La Presse* les pièces justificatives.

Au cabinet du maire, on explique l'ampleur de la délégation — la plus imposante à ce jour —par la signature de deux protocoles sur la gestion des déchets et l'urbanisme entre Shanghai et Montréal. « Il fallait finaliser ces ententes et établir des échéanciers, soutient le conseiller spécial du maire, Wen Qi, qui a fait le voyage en Chine. Les voyages du maire instaurent un climat de confiance avec les autorités chinoises qui profite aux entreprises montréalaises. »

Près de 70 membres de la communauté des affaires ont d'ailleurs accompagné Pierre Bourque à Shanghai, Kunming et Hong Kong, du 25 avril au 2 mai. La firme de génie-conseil Dessau-Soprin y a décroché un contrat de près de quatre millions pour participer à la construction d'une ligne de transport d'électricité. Au cours de ce dixième voyage en Chine depuis son élection, en 1994, le maire de Montréal a aussi assisté à l'inauguration de l'Exposition universelle d'horticulture de Kunming, pour laquelle il avait été nommé conseiller spécial.

Dans l'opposition, la fréquence des séjours du maire à l'étranger continue de déranger. « Les villes n'ont pas à se mêler de politique étrangère comme le fait M. Bourque, c'est le rôle des États », a estimé le conseiller de la Coalition démocratique, Marvin Rotrand.

M. Bourque s'envole demain pour les Pays-Bas, où il est invité à parler de la crise du verglas à la Conférence internationale des catastrophes naturelles. Ironiquement, les premiers jours de la crise avaient été marqués par l'absence du maire de Montréal, qui se trouvait alors... en Chine.

les éliminatoires sans équipes canadiennes...

que faire? que faire?

TARIFS ALLER-RETOUR À PARTIR DE MONTRÉAL :

CANADA*
POUR LA PÉRIODE DE VOYAGE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1999

129$ TORONTO
129$ OTTAWA
309$ WINNIPEG
349$ HALIFAX
349$ REGINA
369$ ST. JOHN'S
379$ CALGARY
379$ EDMONTON
379$ VANCOUVER
589$ PRINCE GEORGE

ÉTATS-UNIS*
POUR LA PÉRIODE DE VOYAGE SE TERMINANT LE 23 SEPTEMBRE 1999

246$ BOSTON
317$ CHICAGO
349$ MIAMI
384$ ORLANDO
485$ DALLAS/FORT WORTH

INTERNATIONAL*
POUR LA PÉRIODE DE VOYAGE SE TERMINANT LE 23 SEPTEMBRE 1999

449$ MEXICO/MONTERREY
1099$ SAO PAULO
1199$ BUENOS AIRES
1519$ FIJI
1809$ SYDNEY/MELBOURNE

Profitez de notre solde estival. Achetez vos billets d'ici le 14 juin 1999.
Pour les voyages au Canada, nous avons d'autres tarifs réduits pour la période se terminant le 23 septembre 1999.
Appelez votre agent de voyages ou Canadien au 1 800 363-7530, ou réservez sur Internet au www.cdnair.ca

Canadien
www.cdnair.ca

*Tarifs basés sur un voyage aller-retour en classe économique à partir de Montréal. Pour les nouvelles réservations seulement. Les billets ne sont pas remboursables et cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Des restrictions selon l'heure du jour et le jour de la semaine s'appliquent et varient selon les destinations. L'achat des billets doit se faire au plus tard le 14 juin 1999. Pour les destinations canadiennes et britanniques : achat 7 jours à l'avance et fin du voyage au plus tard le 30 juin 1999. Il existe d'autres tarifs réduits mais plus élevés pour les voyages au Canada et à destination du Royaume-Uni se terminant au plus tard le 23 septembre 1999. Pour les destinations américaines : achat 14 jours à l'avance et fin du voyage au plus tard le 23 septembre 1999. Séjour maximum de 30 jours et minimum d'une nuitée le samedi. Pour les destinations internationales (sauf le Royaume-Uni) : achat 7 jours à l'avance et fin du voyage au plus tard le 23 septembre 1999. Séjour minimum de 7 jours et maximum d'un mois. Les périodes de séjour peuvent varier selon les destinations. Les taxes, les frais d'aéroport, les frais imposés par NAVCAN et autres ne sont pas compris dans les prix annoncés. Places en nombre limité et sous réserve des disponibilités. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. MCMarque de commerce des Lignes aériennes Canadien International ltée.

2760649

6LP0901A0612 A-09 samedi 6LP0901A0612 ZALLCALL 67 00:50:50 06/12/99 B

Renaud-Bray et Garneau achètent Champigny

Pour mieux affronter la concurrence des grandes chaînes

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Un réseau de librairies comportant 23 points de vente, 600 employés et un chiffre d'affaires annuel de 57 millions $ vient de naître au Québec à la suite de l'injection de 3 millions $ du Fonds de solidarité de la FTQ et de 1,5 million $ de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Le réseau est constitué des cinq mgasins Renaud-Bray, des 15 magasins Librairie Garneau et des trois Champigny.

Pour le Fonds de solidarité, les 3 milions $ d'aujourd'hui s'ajoutent au 1,7 million $ prêté à Renaud-Bray en 1966 quand ce libraire avait conclu une entente avec ses créanciers distributeurs et éditeurs à qui il devait environ 4 millions $ et qu'il avait remboursé au tiers.

Le 1,4 million $ consenti auparavant par la SODEC à Champigny est pris en compte par le nouveau réseau.

Conférence de presse

En conférence de presse, hier, le président de Renaud-Bray, Pierre Renaud et son homologue de Librairie Garneau, Pierre Lespérance ont annoncé qu'ils avaient fusionné leur entreprise et acheté pour environ 1 million $ les librairies Champigny.

Il reviendra à l'équipe de Pierre Renaud de voir ce qu'il adviendra des différents magasins. Aucun ne sera fermé, a-t-on assuré hier. Certains seront rénovés et d'autres seront agrandis.

Mis à part une certaine rationalisation dans les postes d'administration, il n'y aura aucune mise à pied, a assuré le président-directeur général du Fonds de solidarité, Raymond Bachand.

Pierre Lespérance présidera le conseil d'administration

Avec Pierre Renaud, Pierre Lespérance qui dirige la maison d'édition et de distribution Sogides présidera le conseil d'administration du nouveau réseau de librairies qui devrait prendre les couleurs des magasins Renaud-Bray.

Les magasins Renaud-Bray et Champigny sont tous dans la région de Montréal. Par contre, ceux de Garneau sont plus dispersés. Outre ceux de Montréal et Québec, ils sont à Gatineau, Sherbrooke, Sorel, Victoriaville, Saint-Jérôme et Laval.

« On va peut-être prendre de l'expansion à Québec. On va sans doute agrandir certaines librairies de Garneau trop petites. À Laval, on va avoir quelque chose d'un peu plus gros », a indiqué M. Renaud.

Celui-ci compte que le nouveau regroupement va permettre de mieux affronter la concurrence des grandes chaînes, comme Chapters, Indigo, Archambault et Club Price.

« Chacun des groupes pris isolément, soit Champigny, Garneau et Renaud-Bray, n'avait ni la masse critique ni les moyens financiers de se développer dans cet environnement du livre en évolution », a commenté le président de la SODEC, Pierre Lampron.

Meilleure diffusion du livre au Québec

« Le nouveau réseau va permettre une meilleure diffusion du livre au Québec de par sa propriété et de ses partenaires », a-t-il ajouté.

Renaud-Bray a actuellement un chiffre d'affaires 25 millions $, Garneau de 23 millions $ et Champigny de 9 millions $.

Dans la nouvelle entité, le groupe de Pierre Renaud aura 51 % des actions votantes, Sogides 20 %, le Fonds de solidarité 20 % et la SODEC 9 %.

La SODEC et le Fonds prévoient récupérer leur mise d'ici cinq ans.

Le cas échéant, il est prévu que Sogides aura le tiers du capital du réseau et Renaud-Bray les deux tiers.

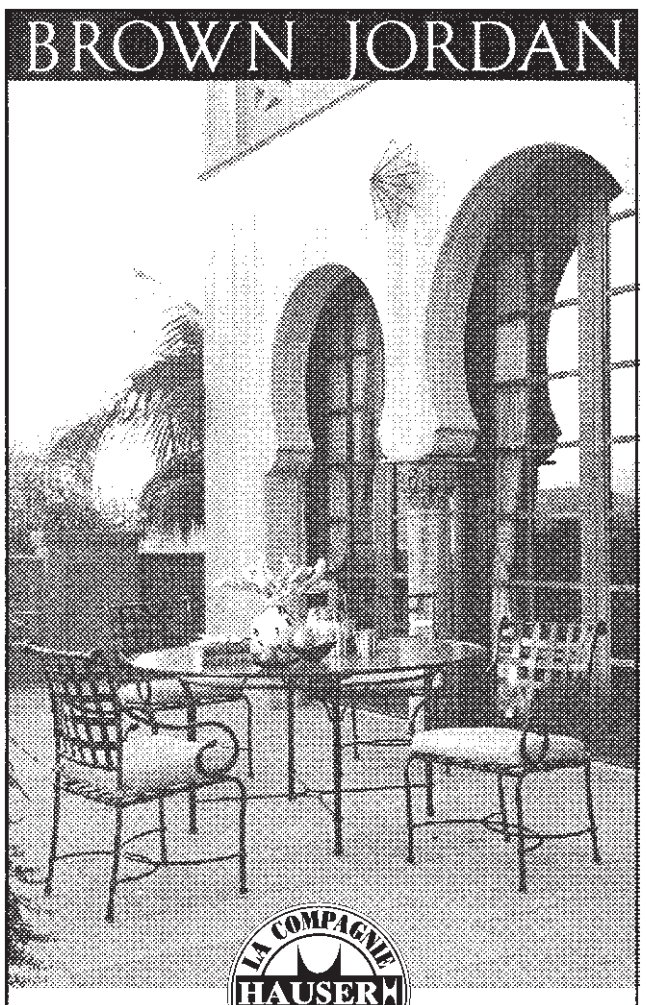
Le nouveau réseau occupera approximativement 20 % du marché du livre francophone au Québec.



PHOTO ALAIN ROBERGE, *La Presse* ©

En conférence de presse, hier, le président de Renaud-Bray, Pierre Renaud (à gauche) et son homologue de Librairie Garneau, Pierre Lespérance, ont annoncé qu'ils avaient fusionné leurs entreprises et acheté pour environ 1 million $ les librairies Champigny.

BROWN JORDAN



LA COMPAGNIE HAUSER DÉCOR • MAISON • JARDIN

La Cie Hauser

Choix de tissus et finis Hauser

En stock chez Hauser seulement

Montréal, 4830, boul. Saint-Jean

(au nord de l'autoroute 40) Plaza St-Jean - Pierrefonds

(514) 620-1310

Ouvert dimanche

Toronto • Montréal • Ottawa • Burlington • London

2761052

SOLARIUMS Zytco



SUPER SPÉCIAUX D'ÉTÉ

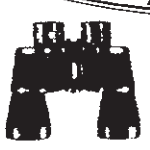
DEPUIS 1981

TROIS-SAISONS
QUATRE-SAISONS
ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT
ESCOMPTE DE
25% À 50%
OUVERT LE SAMEDI
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
INTERNET: WWW.ZYTCO.COM
ESTIMATION SANS FRAIS
(514) 335-2050
(800) 361-9232

2757948

120 MODÈLES • 15 MARQUES

LE CENTRE DE LA JUMELLE AU QUÉBEC



8 x 40
BUSHNELL 84,95$

Fête des Pères -5% sur tout

MANGEOIRE POUR LE CARDINAL

... et 4 500 produits pour l'amateur de la nature

Nature Expert

7950, rue de Marseille, Montréal

(514) 351-5496 Honoré Beaugrand

2760906

Camping?

Laissez-vous tenter!!



- Très grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- À des prix d'entrepôt

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval (450) 622-2410

Catalogue gratuit 1 800 997-2410

2760835

Épilation au laser pour elle et lui...

Offrons chirurgie des paupières avec Docteur Chaim Edelstein.
Chirurgien oculoplastique formé à Beverly Hills.

OFFRE DE LANCEMENT* 199$ par traitement

Choisir : Aisselles - Épaules - Bikini - Joues
Menton - Lèvre supérieure - Cou - Jambes
Mains - Dos - Poitrine.

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR UNE CONSULTATION GRATUITE AVEC UN DE NOS MÉDECINS DE FAMILLE.
FINANCEMENT DISPONIBLE *Jusqu'au 1er juillet 1999.

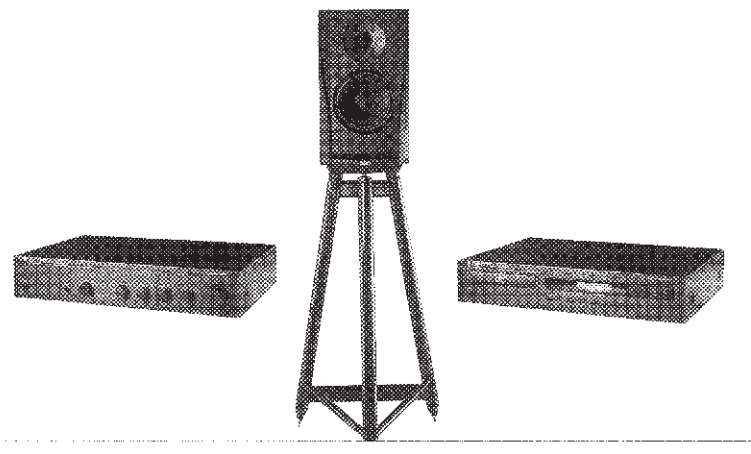


OFFRONS AUSSI : Traitement des rides - Botox - Augmentation des lèvres - Transplantation capillaire - Liposuccion - Varices - Exfoliation faciale

2761582

VENDÔME

INSTITUT DE CHIRURGIE LASER DE MONTRÉAL
COMPLEXE DE SANTÉ REINE ELIZABETH (514) 485-9934
2111, rue Northcliffe, bureau 306, Montréal STATIONNEMENT DISPONIBLE



À ce prix-là, vos voisins en entendront sûrement parler.

Si vous aimez la musique, vous vous entendrez bien avec notre ensemble lecteur-CD, ampli et haut-parleurs à 1199 $. Il joue les grands classiques avec finesse, balance le bon vieux rock avec force et défend les nouvelles tendances avec énergie.

cambridge audio

B&W

Amplificateur 2x30 w. de conception britannique. Très performant et précis. A1. *Lecteur de CD simple de conception britannique avec sortie digitale.* CD4. *Enceintes acoustiques à 2 voies de fabrication britannique. Support en option.* DM-302.

Les produits annoncés peuvent différer de ceux représentés.

1199$

2756215

5730, rue Sherbrooke Est :::: Près du stade Olympique :::: (514) 254-6041 :::: www.fillion.qc.ca :::: On connaît la musique!

FILLION ÉLECTRONIQUE

En bref

Travaux au pont Mercier

■ L'asphalte installé le mois dernier sur le pont Mercier ne tient pas et Transports Québec a décidé de refaire le travail au cours du week-end. Une voie seulement sera ouverte à la circulation dans chacune des directions. Cette fois, le ministère procédera à l'application d'un nouveau procédé, spécialement mis au point pour ce type de structure. Cette méthode mise au point en France nécessite toutefois plus de temps pour l'application. Les deux voies en direction de Châteauguay sont donc fermées jusqu'à 18 h dimanche et la circulation en direction de la Rive-Sud se fera à contresens sur la travée menant à Montréal.

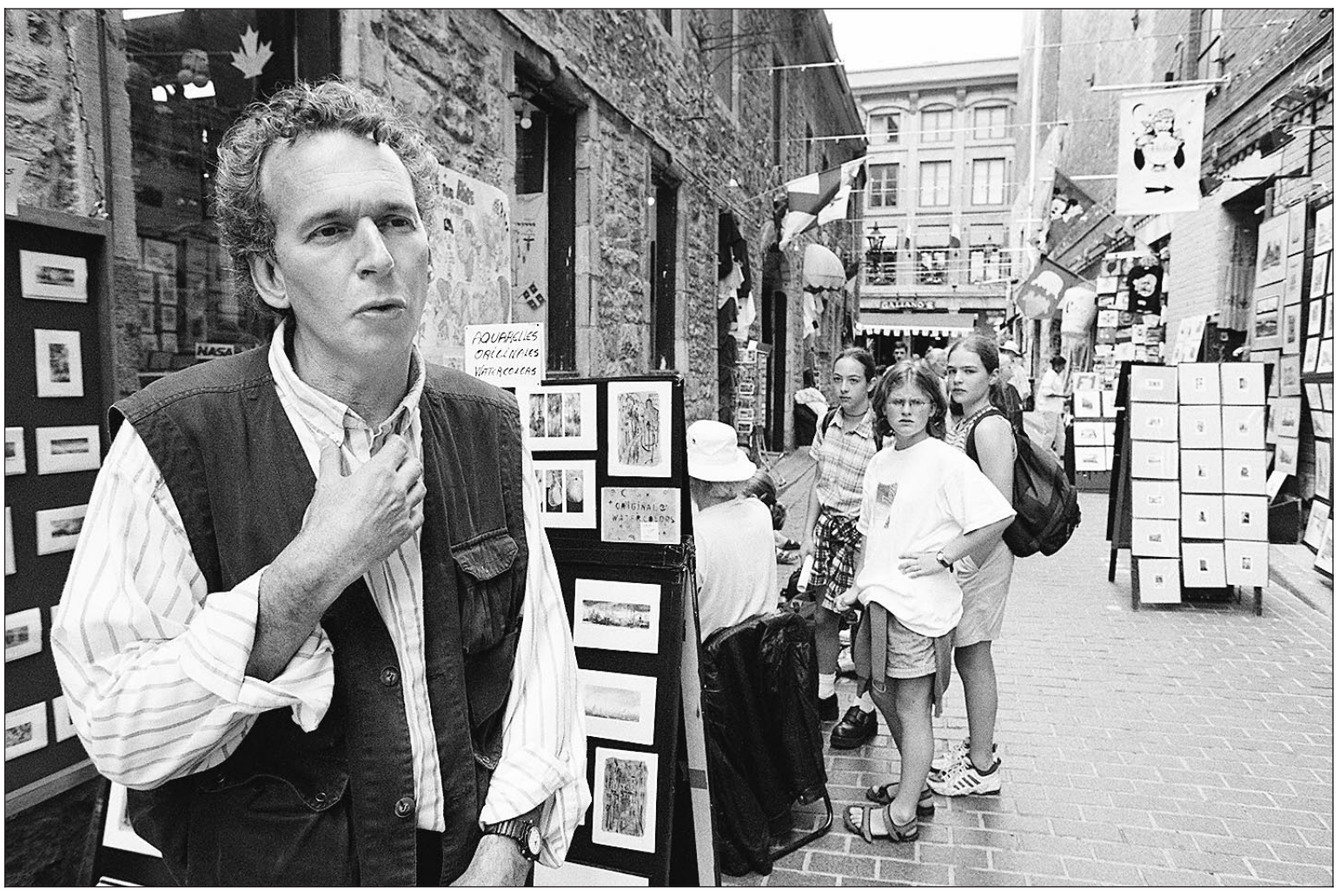


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse* ©

Yvan Genest, qui expose sur la rue Saint-Amable, juge la Ville trop sévère à l'égard des artistes de la rue.

La Ville en fait voir de toutes les couleurs aux artistes de la rue

Ils craignent de se faire sortir... de la rue

VALÉRIE DUFOUR

Les artistes peintres, exposants et caricaturistes du Vieux-Montréal sonnent l'alarme. La soixantaine de créateurs craint que de nouvelles modifications aux règlements régissant leur travail, qui devraient être adoptées à la mi-août par la Ville de Montréal, ne mettent leur gagne-pain en danger.

Actuellement, la réglementation de la Ville prévoit des amendes variant de 100$ à 1000$ aux contrevenants. L'administration municipale veut adopter des mesures plus coercitives envers les délinquants: à la première récidive, ceux-ci pourraient perdre leur permis pour deux ans.

Les tensions entre les artistes du Vieux-Montréal et la Ville ne datent pas d'hier. L'an dernier, ils avaient failli être chassés de la place Jacques-Cartier. Pour rester, ils avaient dû accepter une nette réduction de la superficie de leurs emplacements.

L'Association des artistes peintres de rues et places publiques de Montréal trouve le nouveau projet trop sévère. «Il suffit d'un inspecteur qui manque de jugement et on perd notre gagne-pain. On ne peut pas vivre avec une épée de Damoclès au-dessus de notre tête», s'insurge Monique Thériault, artiste peintre depuis 1972. Même son de cloche chez Yvan Genest, exposant de la rue Saint-Amable: «Ça laisse la porte ouverte à l'abus.»

Au Service de la culture de la Ville, le chef de division du soutien au développement culturel, Bruno Blache, indique que les modifications qui seront apportées constituent un juste milieu. «Il y a présentement deux factions: les artisans veulent des mesures plus vindicatives envers les contrevenants, tandis que les artistes sont contre, car il y a moins de cas de déviance de leur côté.»

De plus, il affirme qu'aucun artiste n'a perdu son permis au cours des cinq dernières années et qu'au plus trois contraventions ont été dressées depuis un an. Monique Thériault avoue que les contraventions sont rares, mais qu'elles sont habituellement dressées pour des pédaliers.

Les artistes se plaignent aussi du manque d'espace. «Pour les portraitistes, c'est nettement insuffisant», lancent Yves Dufresne et Yves Labonté, tous deux caricaturistes. Ils expliquent que le respect de l'espace imposé est physiquement impossible et qu'ils en ont même fait la démonstration à des employés de la Ville.

Contrairement à la rue Saint-Amable, les emplacements des artistes de la place Jacques-Cartier n'ont pas encore été officiellement délimités. Yves Dufresne pense que la Ville a peur car elle sait que les artistes vont faire du bruit. «Si je perds mon permis, je vais venir travailler pareil. Je leur ai tenu tête par le passé et je suis encore capable de le faire. On est prêt à se battre, c'est à la Ville de mettre de l'eau dans son vin.»

Le conseiller municipal du quartier Saint-Jacques, Sammy Forcillo, se porte à la défense des artistes de la rue. «Si on impose une réglementation trop sévère, on va décourager les artistes et ils vont aller ailleurs.» Il croit que la Ville doit travailler en partenariat, car les artistes de rue sont essentiels à la survie du Vieux-Montréal.

En bref

Travaux rue Sherbrooke

■ Des travaux de réfection d'un puits d'accès au réseau téléphonique de Bell Canada sont en cours rue Sherbrooke. Dès lundi et pour une période de deux semaines, deux voies de circulation (une dans chaque direction) à l'intersection de la rue Durocher seront donc fermées. Les quatre voies ouvertes étant plus étroites, le Service des travaux et de l'environnement de la Ville invite les automobilistes à être vigilants et à réduire leur vitesse.

TERCEL CE TOURING
THON
SEULEMENT LES 14-15-16 JUIN '99
TERCEL CE TOURING
Quantité limitée

- Jantes en aluminium 14"
- Aileron arrière (spoiler)
- Rétroviseurs jumelés à télécommande
- Télécommande d'ouverture du coffre



- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Banquette rabattable (60/40)
- Moulures protectrices latérales
- 5 vitesses à surmultipliée
- Enjoliveurs de roue complets
- Appuis-tête réglables
- Direction assistée
- Pneu 14"

SPÉCIAL À PARTIR DE 199$ par mois / location 48 mois[1]

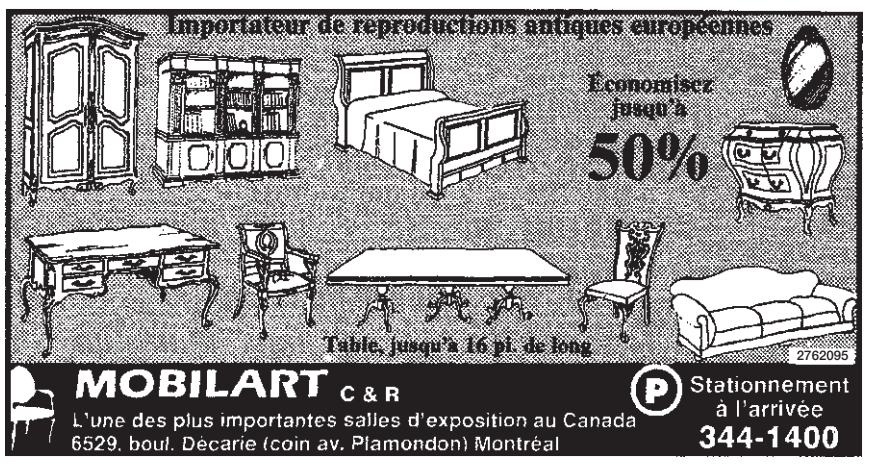
TERCEL CE TOURING*,**
0$ comptant
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

MENSUALITÉS	COMPTANT [2]
165$	1500$
182$	750$
199$	0$

OU FINANCEMENT À L'ACHAT 2,8%*** jusqu'à 48 mois

houle TOYOTA MONTRÉAL
9080, Hochelaga, Montréal
Tél.: (514) 351-5010
Le service de qualité Toyota
VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ
www.groupehouleauto.com

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. [1] Offre valable sur les modèles Tercel AC53LMAA neufs en inventaire, loués et livrés au plus tard le 30 juin 1999. Premier versement de 228,90$ et dépôt de garantie de 250$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. [2] Taxes en sus ou échange équivalent. ***Offre de financement à l'achat de 2,8% valable sur tous les modèles Tercel 1999. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant. * Aileron (spoiler) **Aileron (spoiler) jantes en aluminium
2761788





6LP1102A0612 a11-samedi 6LP1101A0612 ZALLCALL 67 00:42:45 06/12/99 B

Bâtons de dynamite dans le fleuve : les motards sont montrés du doigt

RAYMOND GERVAIS

Les bâtons de dynamite retrouvés par un pêcheur hier matin dans le fleuve Saint-Laurent, à Lachine, pourraient faire partie d'une cache d'explosifs appartenant à des motards.

C'est la principale hypothèse retenue par le commandant Doug Hurley, de la section des incendies criminels de la police de la Communauté urbaine de Montréal, pour expliquer la présence d'autant d'explosifs à un même endroit.

De plus, les explosifs retrouvés sont de la même marque et du même modèle que ceux des cinq bombes placées les 23 et 24 avril derniers autour de quatre postes de quartiers de la police de la CUM et de la caisse d'économie des policiers de la Sûreté du Québec.

Peu avant 8 h 30 hier, un pêcheur qui s'adonnait à son sport préféré au pied de la 25e Avenue et du boulevard Saint-Joseph, à Lachine, a découvert, à un peu plus de trois mètres du rivage, deux sacs de sport submergés contenant 104 bâtons de dynamite et 20 détonateurs.

C'est un leurre accroché aux sacs qui a attiré son attention. L'homme avait remarqué depuis quelques jours le leurre qui scintillait dans l'eau sous les rayons du soleil. Hier, le pêcheur a décidé de se mouiller les pieds afin de le récupérer. Comme il était accroché aux sacs de sport qui se trouvaient à moins d'un mètre de profondeur, le pêcheur a décidé de tout ramener sur la rive. En ouvrant un des sacs, il a découvert les explosifs et a immédiatement communiqué avec les policiers.

Les enquêteurs de la section des incendies criminels, chargés de ce type de dossier, ont été avisés ainsi que la section technique et les plongeurs de la police.

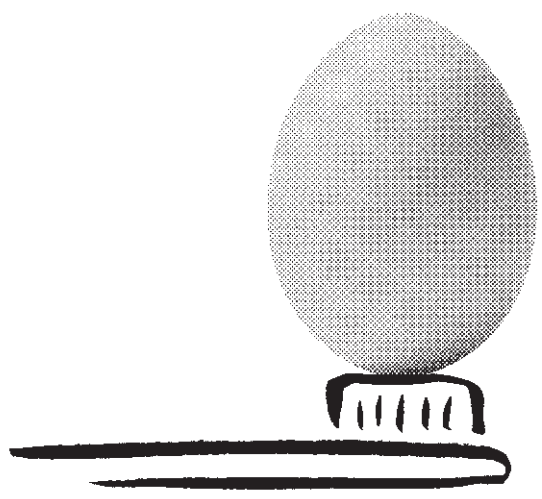
Durant une bonne partie de la journée d'hier, des policiers à bord d'embarcations et des plongeurs ont effectué des recherches dans le lit du fleuve dans l'espoir de retrouver d'autres sacs d'explosifs. En vain.

Le commandant Hurley a expliqué qu'un prélèvement d'empreintes digitales sera effectué sur tous les bâtons de dynamite et détonateurs. De plus, des tests d'ADN seront faits sur les deux sacs. La police croit qu'ils ont pu déjà servir à autre chose.

L'officier a expliqué qu'il ne pouvait négliger aucune piste. Si les deux sacs constituent une cache appartenant à des motards, ils pourraient peut-être faire avancer l'enquête sur la découverte de bombes placées aux abords des postes de police et d'explosifs retrouvés sur les berges de l'île Sainte-Hélène ainsi qu'à l'île Charron, à Longueuil. Plus tôt cette semaine, la police de la CUM a diffusé le portrait d'un homme recherché relativement au dépôt des bombes aux abords de postes de police. Cet homme n'est pas nécessairement celui qui aurait placé les explosifs, mais le commandant Hurley croit qu'il pourrait certainement les éclairer dans leur enquête.

Si la police croit que le pêcheur a mis au jour une cache appartenant aux motards, c'est que ces derniers sont très présents dans le coin et qu'un endroit fréquenté par les motards se trouve à proximité.

Le policier a de plus précisé que la dynamite se conserve très bien dans l'eau. Il est donc fort possible que les propriétaires des explosifs aient cru que leur butin se trouvait là comme dans un « coffre-fort ».



La vitamine D et le calcium aident à garder les os et les dents solides.

BON

2747672

Votre LASIK à un prix MERVEILLEUX!

OFFRE DE DURÉE LIMITÉE

750$** de l'oeil

pour la correction de votre vision par les spécialistes du LASIK



Ce prix hors du commun est accordé aux 500 prochains patients opérés avant le 18 juin 1999.

2761710

Plus de 10000 corrections de la vision au LASIK

FAITES CONFIANCE À L'EXPÉRIENCE ... VOUS ALLEZ VOIR!

LASERVUE

Tél : 514-738-6666

FAX: 514-738-1769 E-mail: laservue@laservue.net

1100, rue Beaumont, bureau 201, Montréal (Métro L'ACADIE)

** Votre niveau de myopie doit se situer entre -1 et -5 dioptries et votre astigmatisme entre 0 et +2 dioptries.

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

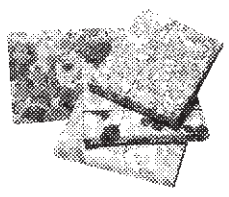
LA FAMEUSE célébration annuelle d'été

PROFITEZ DE RABAIS INCROYABLES! ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%

Literie

LE PLUS GRAND CHOIX DE LITERIE ET ACCESSOIRES AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta CANNON SHEFTEX — Dan River Lawrence — Springmaid MARTEX Fieldcrest

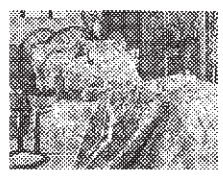


Ens. de draps en percale
180 fils au pouce carré

Simple	16.95
Double	24.95
Grand	34.95
Très grand	49.95

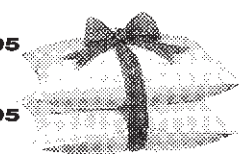
Ens. de draps CANNON
200 fils au pouce carré

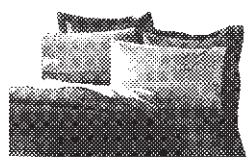
Simple	19.95
Double	29.95
Grand	39.95



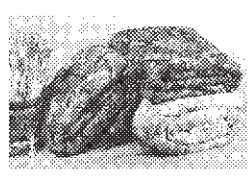
Oreiller SIMMONS Beautyrest 7.95

Oreiller de duvet blanc 24.95





Taies d'oreiller en super percale
200 fils au pouce carré
Assortiment d'imprimés
légères imperfections
Paire 2.95



Douillettes réversibles
Simple, double, grand
Toutes grandeurs 29.95

Couvre-matelas Easy Fit à partir de 9.95 Simple

Matelas

LE PLUS GRAND CHOIX DE MATELAS SEALY ET SIMMONS AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!
Livraison GRATUITE • Installation GRATUITE
Cadre de lit GRATUIT avec ens. de matelas
Retrait GRATUIT du vieux matelas

Sealy — Plus de 100 styles! — SIMMONS CANADA INC.

Posturepedic		Beautyrest	
Simple	279.00	Simple	399.00
Double	369.00	Double	549.00
Grand	399.00	Grand	599.00
Très grand	699.00	Très grand	849.00

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*

Jusqu'à 60$ de rabais
sur tout ens. Posturepedic de Sealy et Beautyrest de Simmons

Simple 30$ de rabais — Grand 50$ de rabais
Double 40$ de rabais — Très grand 60$ de rabais

Sur présentation de ce coupon. Un coupon par ensemble de matelas. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ* OU VOUS NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN!
Détails en magasin!
*NOUS VOUS ACCORDERONS UNE RÉDUCTION DE PRIX ÉQUIVALENTE À LA TPS ET LA TVQ.

Couverts

SANT' ANDREA d'Oneida
Coutellerie de style européen, à prix avantageux
6 modèles, ens. de 20 morceaux
Prix sugg. 250.00
Notre prix 139.95

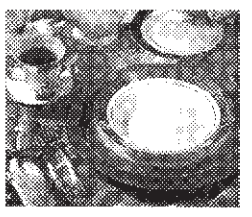


Porcelaine

Jusqu'à 50 % de rabais sur le p.d.s.* sur la porcelaine, la verrerie, les batteries de cuisine et les articles-cadeaux!

ROYAL DOULTON • MIKASA • WEDGWOOD • VILLEROY & BOCH
NORITAKE • ORREFORS • ONEIDA • J.G. DURAND • KOSTA BODA
LENOX • WATERFORD • DEMEYERE • LAGOSTINA • ROSENTHAL
ET BEAUCOUP PLUS!

Achat spécial
Alhambra
Porcelaine fine et délicate, bordure or et platine.
Ensemble 20 morceaux
Prix sugg. 540.00
Notre prix 239.95
Vous pourrez achetez les articles à l'unité.



Articles maison

Cuisinart • Black & Decker • Braun
Krups • Moulinex et beaucoup plus!

Jusqu'à 52 % de rabais sur le p.d.s.*
Ens. 4 morceaux Henckels
Prix. sugg. 210.00
Notre prix 93.95



Édredons de duvet

LE PLUS GRAND CHOIX D'ÉDREDONS DE DUVET ET ACCESSOIRES AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

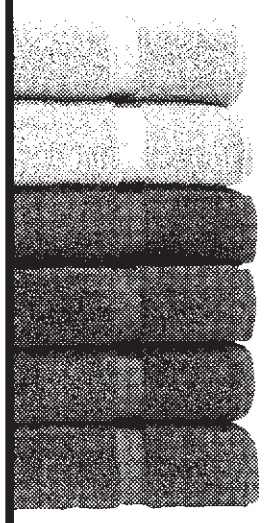
Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po

Simple	79.95
Double	99.95
Grand	109.95
Très grand	149.95



Bain

MARTEX STEVENS — CANNON Fieldcrest



Excalibur de MARTEX

Bain	6.95
Essuie-main	4.95
Débarbouillettes	2.95

CANNON

Draps de bain	12.95
Descentes de bain	5.95
Débarbouillettes	99¢
Essuie-main	1.95
Sièges rembourrés	9.95
Sorties de bain en ratine	39.95
Rideaux de douche en plastique variés	4.95

Parures de fenêtres

Levolor® — Holican — HunterDouglas SILHOUETTE • DUETTE • LUMINETTE



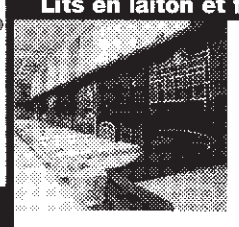
Jusqu'à 60 % de rabais sur le prix suggéré!
Téléphonez au Service à domicile GRATUIT
331-5260

Stores horizontaux et verticaux • stores plissés • stores en bois • romains • tentures • dentelles • cantonnières bouffantes • parures complexes • et plus encore!

Tapis grande largeur et carpettes

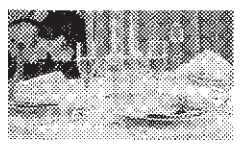
CROSSLEY — Grand choix de couleurs et styles — Service à domicile GRATUIT 331-5260 — Karastan

Lits en laiton et fer • Boutique pour bébé



La plus grande sélection AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!
STATUS — Morigeau — lepine
Nous avons un grand choix de Beanie Babies de Ty! 8.95 ch.

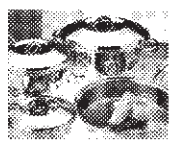
Nappes



Nappes 3M Scotchguard
Choix de couleurs
52 po x 70 po et 60 po x 84 po
Notre prix 9.95

Batteries de cuisine

Jusqu'à 50 % de rabais sur le p.d.s.* sur la meilleure batterie de cuisine gourmet de Tramontina



TRAMONTINA
Ensemble 7 pièces avec garantie à vie.
Acier inoxydable de qualité supérieure.
Prix sugg. 200.00
Notre prix 156.95

TEFAL — demeyere — LE CREUSET — TRAMONTINA — LAGOSTINA

Articles-cadeaux



Achat spécial
Parapluies mode
Notre prix 19.95

Bougies parfumées 9 po
Ensemble de 20
Brûlent 7 h
9.95



* prix de détail suggéré

NOS PRIX SONT IMBATTABLES!
COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10%

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810 — Place Portobello Brossard 671-2202 — Les Galeries Laval 681-9090 — La Cathédrale (Centre-ville) 282-9525

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

2760713

6LP1201A0612 A 12 Samedi 6LP1201A0612 ZALLCALL 67 00:51:16 06/12/99 B

STL : 64 accusations balayées

Courey est reconnu coupable d'abus de confiance

YVES BOISVERT

Le procès de l'ex-directeur général de la Société de transport de Laval, accusé de 65 actes criminels relativement à divers abus dans la gestion des fonds de la STL, s'est terminé hier en queue de poisson.

Richard Courey, 43 ans, a été acquitté de... 64 des accusations pesant sur lui. Le juge François Doyon, de la Cour du Québec à Montréal, a rejeté comme non crédibles la plupart des témoignages rendus contre lui, souvent par des personnes qui ont profité du laxisme généralisé dans la gestion de ce corps public ou qui ont même été condamnées pour abus de confiance.

La Presse avait révélé divers abus dans la gestion de la STL, en 1993. Une enquête policière de la Sûreté du Québec a ensuite mené à des accusations criminelles en 1995 contre cinq personnes dont M. Courey. Selon la police, un système de faux achats de matériel et de ristournes profitait à diverses personnes en place. Quelque 350 000 $ auraient été détournés entre 1986 et 1990 des coffres de la STL, dont le budget annuel est de 45 millions.

Témoins faibles

Le juge Doyon a constaté divers manquements évidents à l'administration, mais les témoins emmenés à la barre par le ministère public ont très mal paru pour la plupart.

La seule accusation retenue contre Courey en est une d'abus de confiance par un fonctionnaire, pour avoir fait effectuer des travaux de rénovation à son domicile par des employés de la STL.

Un de ceux-là, pendant ses heures de travail payées par la STL, a posé pendant cinq ou six semaines de travaux, des planchers, portes et fenêtres, de même qu'un muret chez le directeur général Courey. Un autre employé a également travaillé chez lui aux frais des contribuables lavallois.

Mais pour le reste, double facturation des notes de frais, usage de fausses factures, etc., la preuve était trop faible. Des erreurs de bonne foi peuvent avoir été commises, du reste.

L'ex-président de la STL, Marcel Lemay, 60 ans, s'est avoué coupable en 1996 et a été condamné à 7500 $ d'amende pour trois actes d'abus de confiance ; le directeur du service des approvisionnements, Jacques Cantin, 71 ans, s'est également avoué coupable la même année et a bénéficié d'une absolution conditionnelle à un don de 1500 $. Le chauffeur Edmour Dupéré, 72 ans, s'est aussi avoué coupale d'abus de confiance et a été condamné à 10 000 $ d'amende et 14 500 $ de remboursement. La cause du bras droit de M. Courey, Luc Poliquin, est toujours pendante.

La peine de M. Courey sera débattue le 8 septembre.

EN BREF

Un policier doit comparaître

■ Un membre de la direction du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Ricardo Rizetto, devra se présenter au palais de justice de Laval le 28 juillet pour connaître la date de son enquête préliminaire. Il a été arrêté par des agents de la Sûreté du Québec à l'entrée de l'autoroute 25, à Laval, le 29 janvier alors qu'il conduisait apparemment son automobile avec les facultés affaiblies. M. Rizetto, 44 ans, est commandant à la section de prévention et de relations communautaires.

Alerte aux arachides

■ L'Agence canadienne d'inspection des aliments incite les personnes allergiques aux arachides à s'abstenir de consommer des gaufrettes Hadar arôme citron et arôme cacao. Ces produits israéliens pourraient contenir des arachides alors que l'étiquette ne le mentionne pas. Distribués en Ontario par Supreme Foods Ontario et au Québec par Allied Food Distributors, ces produits ont été retirés du marché. Les consommateurs peuvent retourner leurs achats dans leur point de vente contre remboursement.

Petit-Homme et Narcisse acquittés par un jury

Ils étaient accusés de proxénétisme

YVES BOISVERT

Deux hommes présentés par leurs présumées victimes comme de véritables tortionnaires ont été acquittés hier par un jury, après deux jours de délibération, des accusations de proxénétisme qui pesaient sur eux.

Il faut dire que l'affaire de Robert Narcisse, 25 ans, et Jean-Guy Petit-Homme, 26 ans, tous deux de Longueuil, paraissait mal engagée pour la Couronne depuis le début. D'abord accusés de 15 crimes en septembre, ils ont vu leur dossier réduit à sept accusations après l'enquête préliminaire.

Puis, après avoir entendu les deux présumées victimes au procès, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a reproché à la Couronne d'avoir porté trop d'accusations et a « divisé » l'acte d'accusation en plein milieu du procès, ne laissant plus a jury que les accusations de proxénétisme, c'est-à-dire vivre des fruits de la prostitution. C'est ce crime qui était au coeur de l'affaire et tous les autres crimes, s'ils ont eu lieu, auraient été commis pour aider à l'activité de proxénétisme, a-t-il jugé.

Les deux hommes étaient accusés au départ d'avoir violé et séquestré pendant plusieurs jours les deux adolescentes qui les ont dénoncés. Ce dernières auraient été forcées de se prostituer comme « escortes » et auraient donné tout leur argent aux deux accusés.

Elles ont dit avoir « fait » entre cinq et 20 clients par jour, cela rapportant entre 50 $ et 100 $ par client. La première aurait été forcée de demeurer dans un appartement de la rue Amherst à Montréal pendant deux semaines, au mois d'août. Elle serait demeurée sous leur emprise ensuite jusqu'au 29 septembre, date où elle a pu alerter la police grâce à des amis. La deuxième plaignante aurait été sous leur emprise du 18 au 29 septembre.

Les accusés, qui n'ont pas témoigné pour leur défense, ont fait entendre trois de leurs proches et ont fourni une défense de « bonne réputation », niant toutes les accusations.

Une des deux plaignantes, qui sont âgées aujourd'hui de 18 et 19 ans, a eu passablement de difficultés à expliquer certaines invraisemblances dans son récit, lors du contre-interrogatoire de la défense (Me Ronnie MacDonald). La défense s'est entre autres employée à démontrer que les occasions de fuir n'ont pas manqué pour les jeunes femmes.

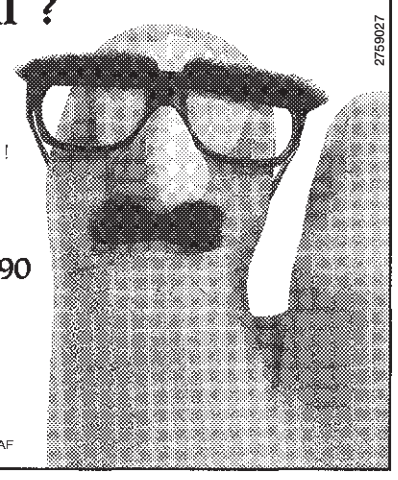
Techniquement, les accusations d'agression sexuelle demeurent contre les deux hommes. Le juge Boilard, dans les circonstances, a cependant accepté de les mettre en liberté moyennant un engagement financier de 2000 $ chacun en attendant leur procès, s'il a lieu.

Vous en avez assez de camoufler vos ongles d'orteil ?

Des ongles d'orteil épais, cassants et décolorés sont peut-être le signe d'une infection fongique.

Cette affection tenace et difficile à traiter touche un trop grand nombre de Canadiens. Ne désespérez pas ! Il existe un moyen de venir à bout de ce problème.

Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre lors de votre prochaine visite ou composez sans frais le 1 800 561-0990 pour obtenir gratuitement de plus amples renseignements.



NOVARTIS
Novartis Pharma Canada inc.
Dorval (Québec) H9S 1A9
LAM-99-05-3969AF
2759027

ESCAMOTABLE/RÉGLABLE
(UN RAFFINEMENT)
Chic Auvents



Avec Chic *Échec à la chaleur!*
Également offerts : auvents fixes réduisant la température intérieure de 15°
SALLE D'EXPOSITION
5515, ch. Queen-Mary, bureau 101
Horaire : lun.-ven. 9 h à 17 h , sam. et dim. 10 h à 15 h
Composez 489-8900 pour obtenir une ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
2761349

AVIS CORRECTIF DE FORD DU CANADA LIMITÉE

Le Commissaire de la concurrence (Bureau de la concurrence) nous a informés que des indications dans des publicités publiées entre le mois de septembre et le 24 novembre 1998 pour promouvoir le minifourgon Windstar 1999 ont soulevé des questions en vertu de l'article 52(1)(a) de la Loi sur la concurrence portant sur la publicité trompeuse.

Les publicités comprenaient des indications telles que :

« Ford Windstar 1999 », « Sécurité 5 étoiles » et «Le Windstar est le premier minifourgon auquel le gouvernement américain a attribué, quatre ans d'affilée, sa plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant, en cas de collision frontale.»

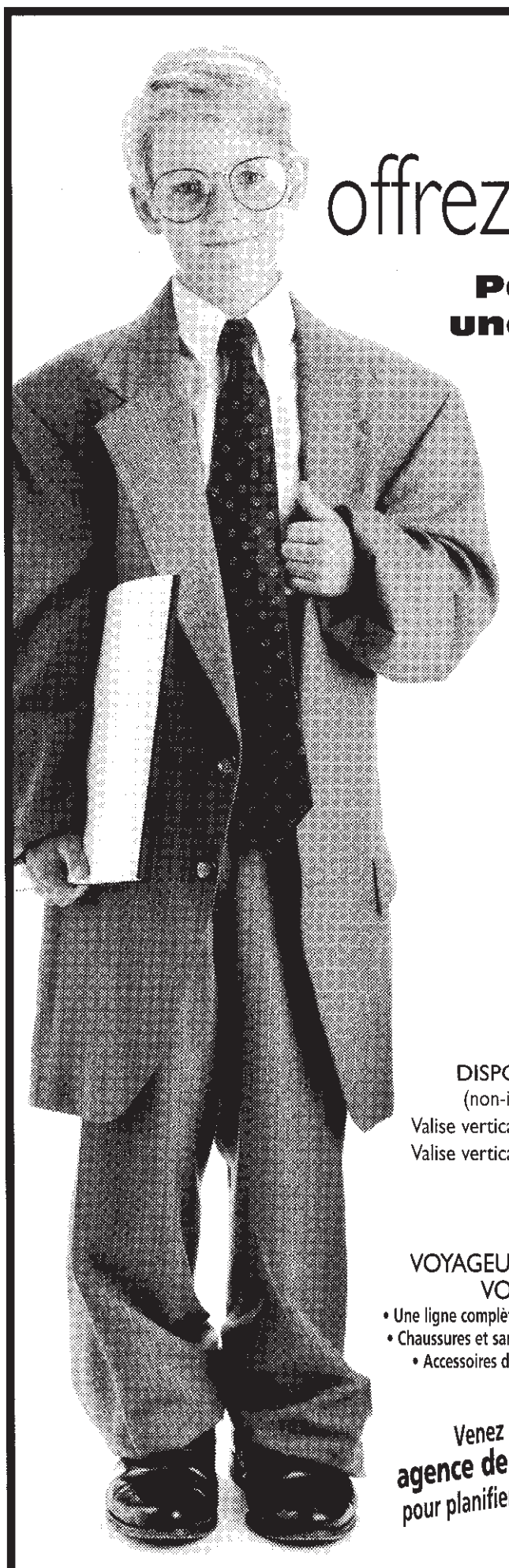
L'impression générale qui se dégage de ces indications est que le Windstar 1999 avait déjà obtenu la cote de sécurité 5 étoiles au moment où les annonces ont été publiées, alors qu'en réalité, le Windstar 1999 n'a obtenu la cote de sécurité cinq étoiles que le 24 novembre 1998.

Ford s'engage à assurer qu'à l'avenir, toutes les annonces publicitaires contiendront tous les renseignements pertinents et ne donneront pas une impression générale erronée ou trompeuse.

2760418

Faites-moi confiance,
offrez-lui un cadeau **taillé sur mesure!**

Pour la fête des pères, Voyageur vous propose une foule d'idées-cadeaux sûres de plaire à tous!





A. Valise verticale 28" *Rég. 245$* **119.99$**
B. Valise verticale 19" *Rég. 160$* **69.99$**
C. Fourre-tout *Rég. 70$* **19.99$**
D. Sac à cosmétiques *Rég. 80$* **29.99$**

DISPONIBLES
(non-illustrées)
Valise verticale 22" / housse *Rég. 215$* **99.99$**
Valise verticale 25" *Rég. 230$* **99.99$**



BUGATTI
Sélection de sacs pour ordinateur en cuir Nappa *Rég. 250$* **149.99$**



Samsonite
Mallette de 3" *Rég. 160$* **79.99$**



PEDANO
sur tous les articles en cuir PEDANO!

VOYAGEUR POINTE-CLAIRE VOUS OFFRE :
• Une ligne complète de vêtements pour l'extérieur
• Chaussures et sandales pour hommes et femmes
• Accessoires de voyage et beaucoup plus!

Venez consulter notre **agence de voyage sur place** pour planifier votre prochain voyage!

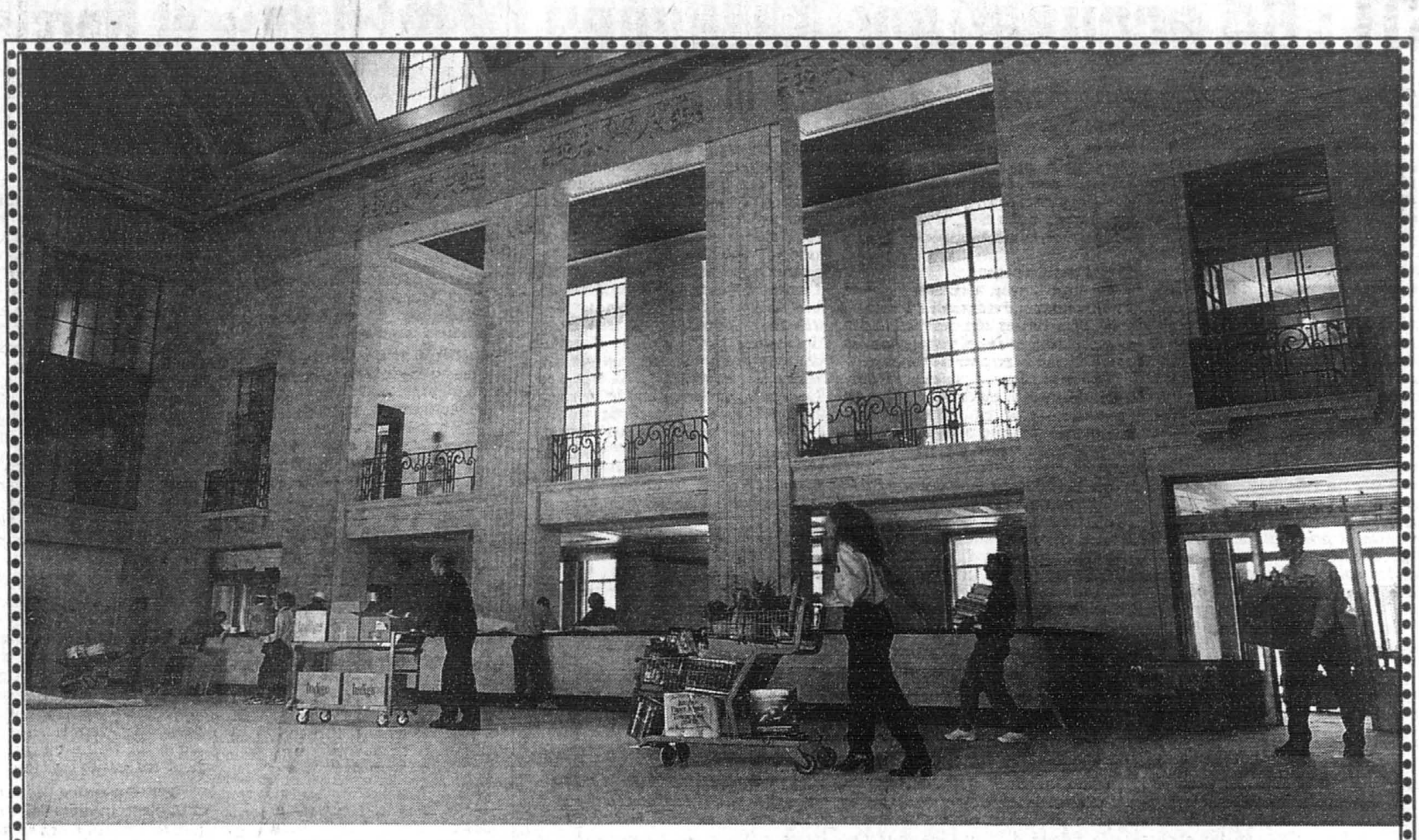
VOYAGEUR

Complexe Pointe-Claire
6361 route Transcanadienne, Pointe-Claire
Carrefour Laval
3003 boul. Le Carrefour, Laval
Promenades St-Bruno
231 boul. Des Promenades, St-Bruno
www.shopvoyageur.com

EXOFFICIO
Unique au monde, conçu pour le voir.
Polos
Rég. 59$
2 pour 99$

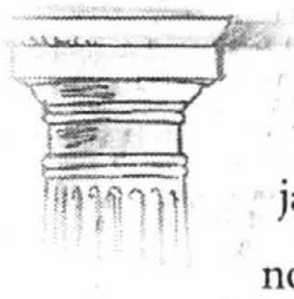
Baggages • Vêtements • Cadeaux • Livres • Planification de vacances • Agence de voyages • Accessoires de voyage et plus!

2761931

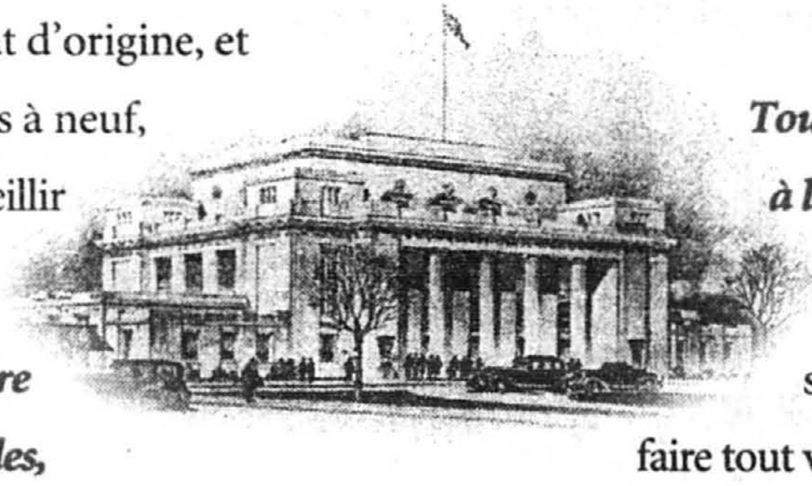


Les portes de la Gare Jean-Talon ouvriront bientôt à nouveau... Tout un monde vous y attend, pour vous faire découvrir une autre façon de voir l'alimentation...

Une passion pour l'alimentation. Une passion pour l'histoire.



Le 18 juin prochain, la Gare Jean-Talon, l'un des plus magnifiques édifices jamais construits à Montréal, dévoilera à nouveau toute sa splendeur d'antan. Ses colonnes de granit restaurées à leur état d'origine, et ses portes de cuivre et de laiton remises à neuf, brilleront de mille éclats pour vous accueillir en ces lieux magnifiquement rénovés.



Ce sera un peu comme de faire en l'espace de quelques secondes, le passage entre le passé et l'avenir...

Vous arriverez d'abord dans un espace superbement remis à neuf respectant parfaitement la splendeur originale des lieux : la boutique de livres Indigo s'y installera au cours des prochaines semaines.

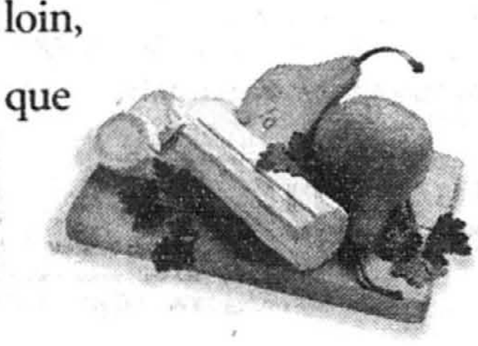
Juste à votre droite, le Marché Mövenpick vous accueillera avec ses innombrables mets préparés, prêts à emporter ou à savourer à sa terrasse.

MARCHÉ LOBLAWS
LA FRAÎCHEUR D'ICI DANS UN CHOIX INFINI

Vous circulerez ensuite au beau milieu de savoureux étalages de fruits et de légumes frais qui vous donneront l'impression de vous retrouver en plein marché agricole... Profitez-en pour flâner un peu et découvrir notre immense éventail de produits, du plus familier au plus exotique...

Puis, nos bouchers se feront un plaisir de vous offrir leurs coupes raffinées de viandes et de volailles, et surtout leur spécialité, le boeuf de catégorie Canada AA et AAA... Il vous faudra aussi visiter notre coin fromages : plus de 300 variétés de merveilleux fromages en provenance des 4 coins du monde...

Nos fruits de mer, un peu plus loin, ne vous proposeront rien de moins que la plus grande fraîcheur possible... D'ici, à Gaspé...!



Tout compromis aurait été une insulte à la grandeur historique des lieux...

Et nos magasins et services regroupés sous un même toit, vous permettront de faire tout votre magasinage... en un seul arrêt.

Un trottoir roulant a même été aménagé pour encore plus de confort afin de vous transporter jusqu'à notre stationnement intérieur, bien éclairé et parfaitement sécuritaire.

STATIONNEMENT INTÉRIEUR: RUE OGILVY



395 BOUL. JEAN-TALON OUEST

Un stationnement intérieur bien éclairé et parfaitement sécuritaire.

Tout ce qu'il était humainement possible de faire a été fait, à chaque étape de la mise en place de ce nouveau magasin, afin de vous offrir la meilleure qualité possible.

Pour découvrir les merveilles architecturales du passé, mais surtout pour vous donner un avant-goût de l'avenir, passez donc nous voir, le vendredi 18 juin...



La passion de l'alimentation… *et encore plus !*

6LP1401A0612 a14 samedi12 juin 6LP1401A0612 ZALLCALL 67 00:48:45 06/12/99 B

Policiers menottés; les criminels de haut niveau ont la vie belle

ANDRÉ CÉDILOT

Les policiers spécialisés dans la lutte contre le crime organisé du Canada sont menottés depuis près de deux mois à la suite d'un jugement de la Cour suprême du Canada qui limite leur marge de manoeuvre dans des opérations d'infiltration.

« C'est toute une tuile qui nous est tombée dessus. On a dû suspendre un grand nombre d'opérations majeures parce qu'on ne peut plus utiliser certains moyens d'enquête visant les criminels de haut niveau », a confirmé hier à La Presse le commissaire adjoint de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), René Charbonneau.

Essentiellement, le jugement rendu le 22 avril par le plus haut tribunal du pays stipule que les policiers, au même titre que tous les autres citoyens, ne sont pas au-dessus des lois, même quand c'est dans le cours normal de leur travail qu'ils font des gestes à connotation criminelle. À moins, bien sûr, comme c'est le cas depuis le 14 mai 1997 pour les affaires de contrebande de drogue et de blanchiment d'argent, que la loi prévoie explicitement l'immunité des policiers. Et cela, dans un cadre opérationnel extrêmement restreint et selon des règles bien précises.

Lors de l'adoption de ces règles d'exception, les experts du ministère de la Justice à Ottawa ont omis d'inclure des règles similaires dans toutes les autres lois fédérales en matière d'accises et de douanes, par exemple. Et cela, malgré les pressantes remarques de la GRC et de procureurs de la Couronne provinciale et fédérale.

L'arrêt Shirose/Campbell, issu d'une décision de la Cour d'appel de l'Ontario rendue en 1997, a en quelque sorte confirmé les appréhensions de tout le monde, avec tout ce que cela comporte de problèmes dans la lutte contre la criminalité dans tous les services de police d'un bout à l'autre du Canada.

C'est ainsi, jusqu'à nouvel ordre, que les policiers canadiens n'ont plus le droit, entre autres, d'offrir de l'alcool ou des cigarettes de contrebande (ce pourrait tout aussi bien être des diamants ou tout autre produit illicite) afin d'appâter un criminel et, le cas échéant, gagner la confiance des autres membres de l'organisation.

« Ces techniques spéciales sont devenues indispensables afin d'élucider des crimes graves ou d'infiltrer les organisations criminelles structurées », a expliqué M. Charbonneau, inquiet de l'impact considérable que la situation actuelle peut avoir sur la répression de la criminalité. « Le pire, c'est que les grands criminels ont un pas d'avance sur la police, tant sur le plan légal que technologique. Dès qu'on trouve des moyens modernes et imaginatifs de s'attaquer à eux, on nous met des bâtons dans les roues », déplore le grand responsable des enquêtes de la GRC au Canada.

Depuis l'annonce du jugement de la Cour suprême, c'est le branle-bas de combat au gouvernement fédéral. Un comité spécial formé d'experts du ministère de la Justice, du solliciteur général et de la GRC s'emploie depuis quelques semaines à trouver les correctifs législatifs nécessaires.

« Afin de combattre les criminels d'égal à égal, il importe qu'on ait des outils législatifs qui combinent souplesse et rigueur. Avec la technologie, la criminalité évolue rapidement et il nous faut constamment être prêts à tout », a conclu Ralph Souccar, de la GRC à Ottawa.

Prise de bec au procès de l'avocat Lavoie

YVES BOISVERT

Le procès de l'avocat Gérald Lavoie s'est terminé hier sur une prise de bec théâtrale au terme de laquelle l'avocat de la Couronne, Bruno Pateras, s'est fait ordonner par le juge Hubert Couture de se taire et de s'asseoir.

Lavoie, un avocat lavallois de 53 ans, est accusé d'avoir blanchi 1,7 million avec la complicité de l'ex-juge Robert Flahiff (déjà condamné) pour le compte du trafiquant Paul Larue, entre janvier 1989 et juin 1991.

Me Pateras, un avocat de la défense de forte réputation, est un homme connu pour son tempérament sanguin. Plusieurs fois dans le dossier Flahiff-Lavoie, où exceptionnellement il agit comme avocat pour le procureur général du Canada, on l'a vu réagir vivement lorsque la défense mettait en cause sa façon de travailler.

Hier, à la toute fin de son contre-interrogatoire de l'accusé Lavoie, il a posé une série de questions visant à faire ressortir que Lavoie a demandé un procès distinct de celui de Flahiff par un stratagème. Dans la requête qu'il a présentée pour obtenir ce procès séparé, Me Lavoie présentait le témoignage de Flahiff comme essentiel à sa défense. Et pourtant, Flahiff n'a pas été appelé à la barre.

Le juge Couture, de la Cour du Québec, qui siège d'ordinaire à Saint-Joseph-de-Beauce, a déclaré à la fin de cette série de questions qu'il mettait au panier toute cette portion de l'interrogatoire.

« C'est votre décision, ce n'est pas la mienne », a dit sèchement Me Pateras en s'assoyant, manifestement insatisfait.

— Pardon? a lancé le juge, froissé par ce commentaire.

— J'ai dit c'est votre décision, ce n'est pas la mienne.

— Si vous n'êtes pas content de ma décision, vous savez ce que vous avez à faire!

— Ça fait 41 ans que je pratique, je n'aime pas me faire traiter comme un enfant! a lancé Me Pateras, à qui le juge a demandé de répéter encore cette déclaration. Là-dessus, Me Pateras a ajouté qu'il respecte le juge, mais qu'il a le droit d'être en désaccord, et qu'il connaît très bien les règles de l'appel.

— Je vous suggère de vous asseoir et de vous taire, a dit le juge Couture.

Le juge est sorti de la salle d'audience quelques secondes plus tard et la porte s'est refermée un peu plus bruyamment qu'à l'habitude...

Par ailleurs, encore hier, Me Pateras s'est employé à démontrer que l'avocat Lavoie avait toutes les raisons de se douter que Paul Larue était un trafiquant de drogue ou à tout le moins, il avait des raisons de douter de la légalité de ses revenus.

Par exemple, Me Lavoie a su que Larue, pour qui il a transféré des centaines de milliers de dollars aller-retour en Suisse, n'a déclaré pratiquement aucun revenu entre 1978 et 1984. Et voilà qu'en 1988, il était un homme d'affaires prospère travaillant dans la rénovation... et ayant de l'argent comptant en devises américaines à envoyer en Suisse.

Certaines informations, fournies par le fisc, ont bien « allumé une lumière rouge » dans la tête de l'accusé, comme le fait que le mystérieux homme d'affaires hondurien de qui Larue disait tenir les millions qu'il voulait investir, avait fourni un faux passeport, correspondant à... un paysan jamais sorti de son patelin.

Mais « en tant qu'avocat », Me Lavoie dit avoir décelé de nombreuses faiblesses dans les déclarations sous serment des fonctionnaires du fisc. Et il était rassuré par les démentis de Larue et Flahiff.

La preuve est maintenant terminée. Les avocats plaideront jeudi.

NOUS ACHETONS LES BIJOUX, MONTRES ET TABLEAUX DE QUALITÉ.

PAIEMENT COMPTANT SUR-LE-CHAMP

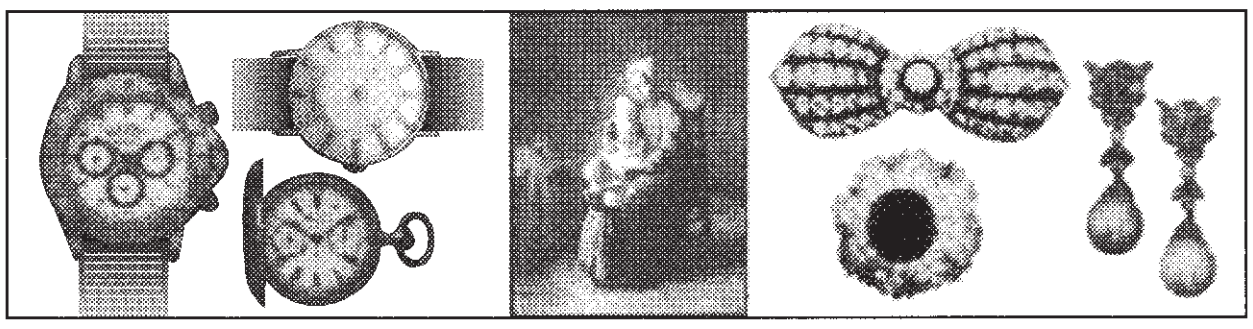
La demande internationale très forte nous permet d'acheter au prix le plus élevé possible et de payer sur-le-champ.
Toutes les transactions sont strictement confidentielles.

Beaux bijoux de famille — Victoriens, Tiffany, Cartier, Van Cleef & Arpels. Or, monnaie et platine sous toutes les formes

Diamants — Toutes les formes et toutes les tailles

Montres — Rolex, Patek Philippe, Vacheron & Constantin, Cartier, Omega, Le Coultre, etc.

Tableaux — Oeuvres européennes et canadiennes des 19e et 20e siècles, aquarelles, fleurs, paysages, enfants, animaux, scènes arabes, Louis Icart.



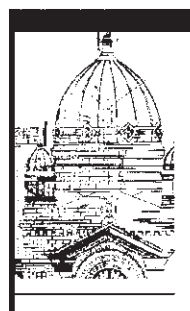
2760359

VENDÔME

ARTGOLD

Membre du Bureau d'Éthique Commerciale

4937, rue Sherbrooke Ouest 484-3515



cours d'été d'anglais et de français

NON-CRÉDITÉS

- Cours de conversation
- Préparation à l'anglais du collégial
- 4 semaines de cours intensifs du 28 juin au 22 juillet le matin: du lundi au jeudi
- Frais d'inscription et de scolarité: 250$

Pour un test de classement sans frais, s.v.p. composez le

933-3771

2762054

COLLEGE DAWSON
Centre de l'éducation permanente

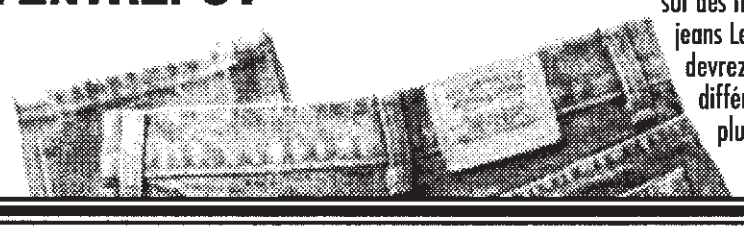
4001, boul. de Maisonneuve o.
Bureau 2H.1
Montréal, QC H3Z 3G4
www.dawsoncollege.qc.ca/text/Conted.Info

LEVI'S®

L'ENTREPÔT

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 %

Venez là où les occasions sont aussi célèbres que nos jeans, blousons et hauts. Venez là où c'est amusant d'économiser sur des fins de séries, des modèles uniques et des jeans Levi's® tellement peu imparfaits que vous devrez chercher longtemps avant de trouver la différence. L'Entrepôt Levi's, c'est plus de choix et plus de service pour beaucoup moins.



Des règles abondantes vous posent des problèmes?

Êtes-vous agée de 25 à 50 ans?
Avez-vous renoncé à toute grossesse?
Le traitement médical ne vous a pas aidé?

Si c'est votre cas, il est probable que vous remplissiez les conditions requises pour participer à une étude clinique. Pour vous renseigner, vous êtes priée d'appeler le

1 800 491-4317.

2757923

Pantorama

L'ENTREPÔT

VENEZ VISITER LE PLUS GRAND CENTRE DE JEANS AU CANADA AVEC SA VARIÉTÉ DE JEANS ET DES VÊTEMENTS POUR LA FAMILLE OFFERTS À DES PRIX D'ENTREPÔT.



25ième Anniversaire

Antiquités Bonaventure

10-13 juin, 1999

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Jeudi	10 juin	11 h - 21 h
Vendredi	11 juin	11 h - 21 h
Samedi	12 juin	11 h - 18 h
Dimanche	13 juin	11 h - 18 h

Adultes 7,00 $ • Âge d'or 6,00 $ • Enfants 1,00 $

Une réalisation Obsession Antiques Ltée
(514) 933-6375

2760325

BROOKS - ADIDAS - AIRWALK - KICKERS - CAT - DR MARTENS - GLACÉE - JAZZ - NICKELS - STEVE MADDEN

Chaussurama L'ENTREPÔT

ACTON LE SUMMUM DE PROTECTION

Une vaste sélection de chaussures pour toute la famille

ECCO® Rockport PAJAR

NINE WEST à partir de 39 99$

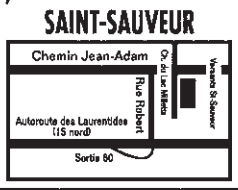
FILA* Reebok Timberland® MEPHISTO®* HUSH PUPPIES®

NATURALIZER. ROHDE

* Disponible à St-Sauveur seulement

NINE WEST - AEROSOLES - DEER STAGS - MERRELL - WOLVERINE - BROOKS - ADIDAS - AIRWALK - KICKERS

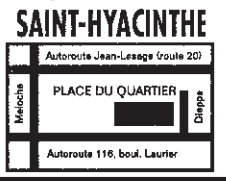
VERSANT ST-SAUVEUR
11, CHEMIN DU LAC-MILLETTE
SAINT-SAUVEUR



2 ENTREPÔTS

Heures d'ouverture
Lun.-mer.: 10 h-18 h
Jeu.-ven.: 10 h-21 h
Sam.: 9 h-17 h
Dim.: 12 h-17 h

PLACE DU QUARTIER
5870, BOUL. LAURIER
SAINT-HYACINTHE



2760689

CAT - DR MARTENS - GLACÉE

JAZZ - NICKELS - STEVE MADDEN

6LP1501A0612 A15 samedi 6LP1501A0612 ZALLCALL 67 00:52:19 06/12/99 B

L'intimidation entre enfants doit être prise au sérieux, avertit un spécialiste

ANDRÉ PRATTE
SHERBROOKE

Votre petit garçon arrive de l'école. « Maman, y'a des grands de sixième qui m'ont crié des noms !!! » Que faites-vous ? Trop souvent, selon le psychologue Zopito Marini, les parents répondent : « Voyons, c'est pas grave, laisse-les faire. »

Congrès des sciences sociales et humaines

« L'intimidation ne disparaîtra pas par enchantement, comme la plupart des gens semblent le croire. L'intimidation est un des problèmes sociaux de la jeunesse les plus sous-estimés », a soutenu M. Marini lors d'une présentation faite cette semaine au Congrès des sciences sociales et humaines, qui prend fin aujourd'hui à Sherbrooke.

Professeur de psychologie du développement à l'Université Brock, à St.Catherines, en Ontario, M. Marini s'intéresse depuis plusieurs années au phénomène de l'intimidation, pour lesquels les anglophones ont trouvé l'expression « bullying ». De quoi parle-t-on ? L'intimidation peut être physique ou psychologique. Les actes commis sont répétitifs, de sorte qu'ils créent une anxiété et une peur chroniques chez la victime.

L'intimidation est parfois commise par un seul individu, parfois par un groupe. Elle se produit généralement, mais pas uniquement, à l'école. Ce comportement se manifeste à tous les âges, mais il change de forme avec le temps. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, en vieillissant, les agresseurs s'en remettent de plus en plus à des armes psychologiques.

Selon les recherches de Zopito Marini et de plusieurs autres, entre 10 % et 20 % des enfants seraient victimes d'intimidation à l'école. « Cela fait beaucoup de potentiel gaspillé, car ces enfants ne profitent pas vraiment de leur éducation », a souligné l'universitaire au cours d'une entrevue accordée à *La Presse*.

M. Marini déplore les mythes qui ont cours au sujet du « bullying » : « C'est en train de changer, mais il y a encore cette idée que c'est un rite de passage de l'enfance — « Tout le monde s'est fait tabasser étant enfant, pourquoi s'énerver ? » Ce n'est pas vrai, les choses ne sont pas comme avant, puisque des recherches nous montrent que les victimes et les agresseurs en subissent des conséquences à long terme. Il n'y a pas d'excuse pour prendre ça à la légère. »

Certes, avec l'âge, plusieurs victimes vaincront l'anxiété et reprendront confiance en elles. Mais d'autres ne s'en tireront pas, s'isolant de plus en plus, certaines allant jusqu'à l'abus de drogues et au suicide.

Les fusillades récentes survenues dans les écoles ont mis en lumière le problème de la disponibilité des armes, de même que la situation déplorable des « rejects », ces enfants rejetés de tous. Mais l'intimidation est un problème plus vaste, auquel les parents autant que l'école doivent porter une attention minutieuse.

« Si votre enfant arrive à la maison et vous dit : "Je me suis fait baver aujourd'hui",vous avez beaucoup de chance ! souligne M. Marini. Habituellement, les enfants n'aiment pas parler de l'intimidation dont ils sont victimes, ils ont honte. »

Il faut donc être à l'affût d'indices : « Votre fils revient de la maison et il n'a plus sa casquette du Canadien. Un de ses livres a été déchiré. Il perd toujours l'argent de son lunch. Ses notes ont chuté. »

Que faire une fois qu'un problème d'intimidation a été décelé ?

« Il n'y a pas de recette, mais la première chose que vous devez faire, c'est prendre votre enfant au sérieux. »

Le professeur Marini illustre l'intimidation en dessinant une bascule. Du côté élevé, le comportement asocial. Du côté abaissé, le comportement sociable. « Il faut diminuer le comportement asocial, mais si on ne fait que ça, la planche va casser. Il est aussi nécessaire d'augmenter les habiletés sociales de la victime. »

D'une part, l'école doit établir clairement que des comportements tels les insultes et l'ostracisme ne seront pas tolérés. La tolérance zéro ne doit pas s'appliquer qu'à la violence physique.

D'autre part, les parents de la victime doivent lui fournir les outils qui lui permettront de sortir du cercle vicieux. Par exemple, suggère Marini, l'humour : « Vous pouvez montrer à votre enfant des répliques humoristiques qui vont désamorcer la situation. Ça a l'air artificiel, mais ça marche. »

Confrontée à son agresseur, la victime peut aussi lui dire, calmement, quelque chose comme : « Johnny, attaque-toi donc à quelqu'un de ta grandeur. » « L'enfant doit ensuite tourner les talons et s'en aller, explique le psychologue. Il ne doit surtout pas rester là pour attendre la réplique de Johnny ! Ainsi, il déjoue les attentes de Johnny, parce que celui-ci croyait qu'il allait baisser la tête ou pire, se mettre à pleurer. »

Les parents doivent aussi se transformer en « ingénieurs sociaux », et travailler pour que leur enfant se fasse des amis. « Avoir un ami est un excellent facteur de protection », souligne M. Marini.

Vous n'êtes toujours pas convaincu de la permanence des séquelles de l'intimidation ? Le chercheur de Brock rétorque avec la remarque suivante : « Quand vous interrogez un adulte qui, étant jeune, intimidait ses camarades, il ne se souvient de rien. Mais interrogez celui qui était sa victime. Lui, il se rappelle tout, 10 ans, 20 ans plus tard ! »

La police met la main au collet du jeune auteur d'un faux appel à la bombe

RIMA ELKOURI

Internet et anonymat ne vont pas forcément de pair. Un adolescent de 15 ans qui s'est amusé à faire circuler une fausse rumeur concernant l'existence d'une bombe à l'école secondaire Mont-Bruno l'a appris à ses dépens cette semaine.

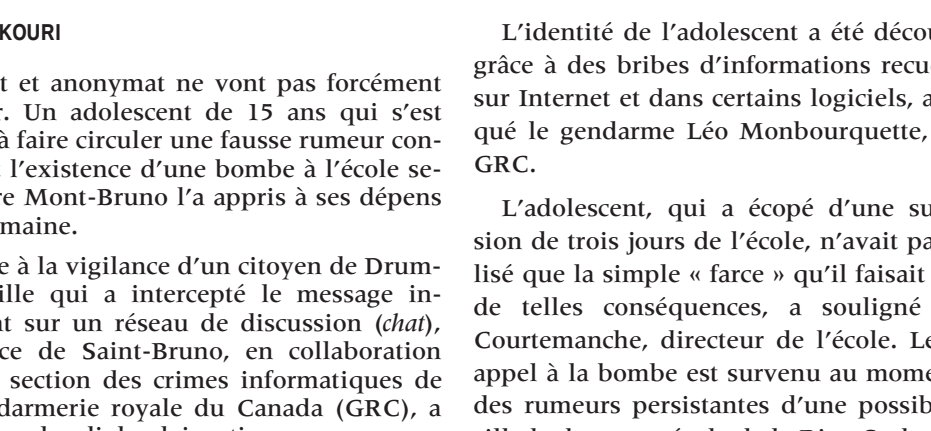
Grâce à la vigilance d'un citoyen de Drummondville qui a intercepté le message inquiétant sur un réseau de discussion (*chat*), la police de Saint-Bruno, en collaboration avec la section des crimes informatiques de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), a pu pincer, lundi, le plaisantin.

Après que les policiers eurent procédé chez lui à une perquisition, le jeune a admis être l'auteur du message qui avait forcé l'évacuation de l'école, le 21 mai. Des policiers de la Sûreté du Québec et des pompiers avaient été dépêchés sur les lieux. Aucune bombe n'avait été trouvée.

L'identité de l'adolescent a été découverte grâce à des bribes d'informations recueillies sur Internet et dans certains logiciels, a indiqué le gendarme Léo Monbourquette, de la GRC.

L'adolescent, qui a écopé d'une suspension de trois jours de l'école, n'avait pas réalisé que la simple « farce » qu'il faisait aurait de telles conséquences, a souligné Marc Courtemanche, directeur de l'école. Le faux appel à la bombe est survenu au moment où des rumeurs persistantes d'une possible fusillade dans une école de la Rive-Sud avaient créé tout un vent de panique.

Des accusations de méfait public pourraient être portées. Il se peut aussi que le jeune ait à accomplir des travaux communautaires, durant la prochaine année scolaire, a précisé M. Courtemanche.



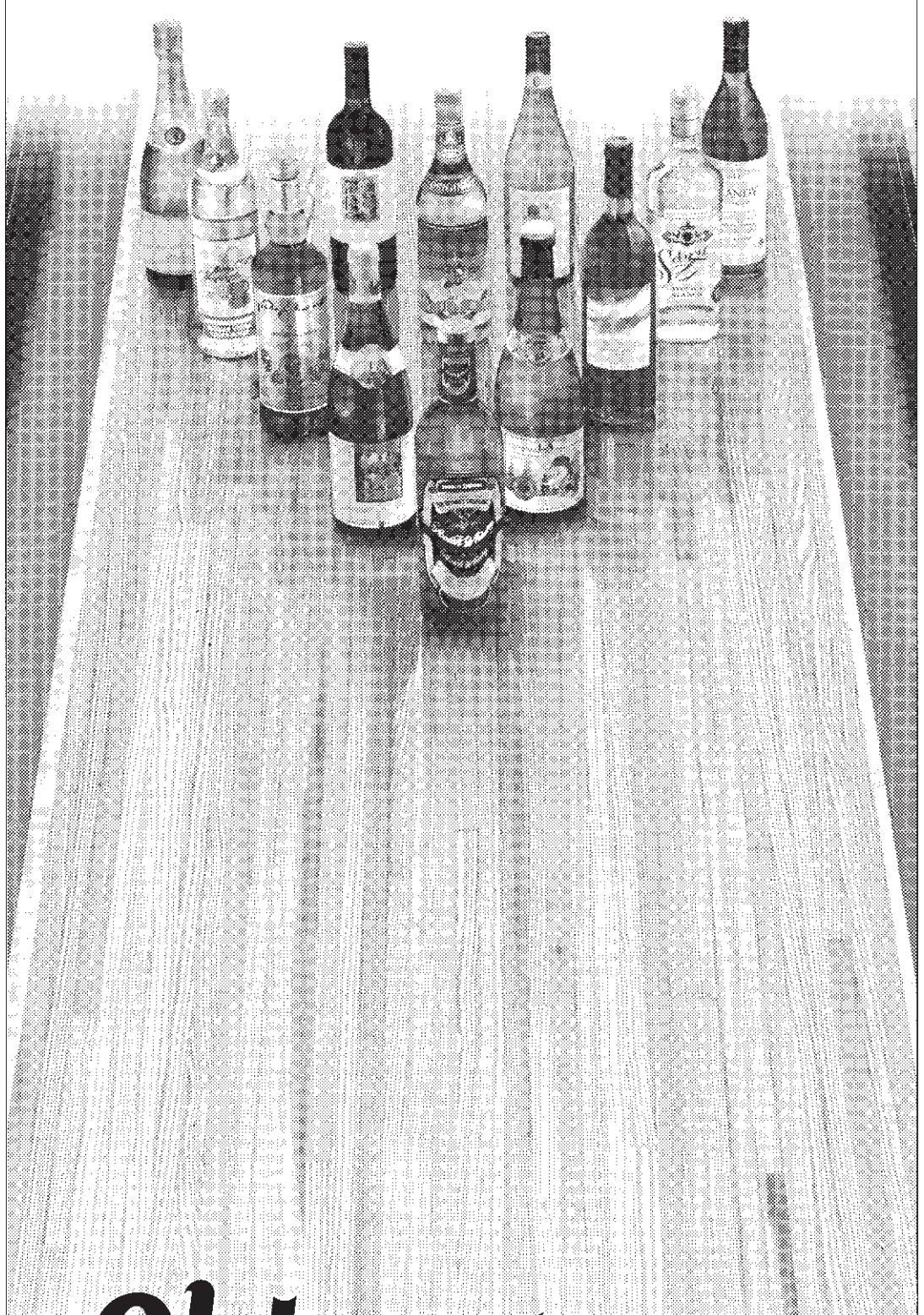
La vitamine B12 aide à combattre l'anémie et le manque de force.

BON

2747611

Du 12 au 26 juin 1999

N'attendez pas le deuxième coup pour faire une réserve!



Obtenez 10 $ de rabais à l'achat de 12 bouteilles

Format 750 ml ou plus sur sélection de produits au choix

www.saq.com

VISA

La modération a bien meilleur goût. Educalcool

FÊTER L'AN 2000

SAQ

2762383

18 ans et plus. Offre valable à chaque achat de 12 bouteilles ou plus, sur les vins, bières et spiritueux de plus de 750 ml. Titulaires de permis et comptoirs de vin en vrac exclus.

6LP1601A0612 A16 samedi 6LP1601A0612 ZALLCALL 67 00:46:56 06/12/99 B

Assurance-médicaments : la gratuité accordée à des assistés sociaux en laisse plusieurs sur leur faim

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

En accordant la gratuité des médicaments à 115 000 bénéficiaires de l'aide sociale, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a laissé sur leur faim les retraités, les médecins et d'autres bénéficiaires de l'aide sociale exclus des ajustements apportés hier au programme d'assurance-médicaments.

Comme l'a annoncé *La Presse* mercredi, Mme Marois a déposé un projet de loi pour faire en sorte que les assistés sociaux inaptes au travail aient droit gratuitement aux médicaments qu'on leur prescrit, à compter du 1er octobre. Auront aussi droit à la gratuité les bénéficiaires de l'aide sociale entre 60 et 64 ans qui ont des problèmes de santé.

Pour Québec, il s'agit d'une dépense supplémentaire de 28 millions par année, un débours susceptible d'augmenter parce que ce groupe s'est accru de 3% l'an passé, conséquence du vieillissement de la population, explique le ministre de la Solidarité, André Boisclair. La définition de personne inapte au travail est plutôt large dans la loi de l'aide sociale, a-t-il rappelé.

Comme 52% de ces personnes ont des problèmes de déficience intellectuelle ou de santé mentale, l'ajustement proposé correspond à l'essentiel des recommandations du rapport du Dr Robyn Tamblyn, observe Mme Marois.

La version finale de ce rapport, qui avait soulevé une controverse durant la campagne électorale, a été déposée en mars. On y indique que le fait d'avoir à payer une partie de leurs médicaments avait incité des malades mentaux à s'en priver. On préconisait la gratuité pour ce groupe ainsi que pour les personnes âgées démunies.

Si Québec a ciblé les bénéficiaires de l'aide sociale, c'est que ce groupe était le plus susceptible de souffrir « d'effets indésirables » du programme d'assurance-médicaments, souligne Mme Marois. Elle ne prévoit pas d'autres « ajustements » avant la revue générale du programme d'assurance-médicaments, à l'automne prochain. Pour les personnes âgées, « l'effet positif pour un grand nombre de cas a été plus grand que les effets indésirables ». La fin de la gratuité pour les aînés « a permis d'éviter la surconsommation de médicaments qui n'étaient pas essentiels », dit Mme Marois.

Même la diminution de consommation observée chez les aînés depuis le lancement du régime en août 1996 est en train de se résorber. « Les gens ont ajusté leurs budgets », explique la ministre.

L'étude du Dr Tamblyn démontait que la consommation de médicament avait diminué entre 4,6 et 9,2 % pour les retraités et entre 13,9 et 16,8 % pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

Mécontents

Mais les choix faits par Mme Marois ont soulevé le mécontentement non seulement des personnes âgées, mais aussi des médecins et des assistés sociaux laissés sur le carreau.

« On ne touche qu'à une très petite partie des personnes qui souffrent à cause de ce régime. C'est inacceptable », dénonce la Coalition sur l'assurance médicament qui regroupe 177 organismes de retraités et de personnes défavorisées. Les ajustements d'hier sont « nettement insatisfaisants » et « seule la gratuité pour toutes les personnes à faible revenu peut résoudre le problème », indique la coalition.

Selon la Coalition des médecins pour la justice sociale — qui regroupe 112 médecins — Mme Marois n'aurait pas dû oublier les personnes âgées. Il y a 200 000 personnes de plus de 64 ans dont les revenus sont de moins de 14 000 $ par année qui ne devraient pas payer pour leurs médicaments essentiels, insiste le président, le Dr Paul Saba. Il en coûterait 125 millions pour inclure ces aînés.

Avec sa solution, Québec n'a réglé environ que le quart du problème explique M. Saba. S'il veut faire des économies sur les coûts de médicaments, Québec devrait commencer par demander aux médecins de prescrire des médicaments génériques, adapter sa politique de brevets à celle des autres provinces et former les médecins pour qu'ils puissent prescrire à meilleur coût.

Le Barreau critique sévèrement la loi d'exception sur les lignes d'Hydro

BRUNO BISSON

Le Barreau du Québec critique sévèrement le contenu du projet de loi d'exception que le gouvernement du Québec doit adopter d'ici quelques semaines pour légaliser rétroactivement la construction de plusieurs lignes d'Hydro-Québec, édifiées grâce à des décrets illégaux.

Dans une lettre acheminée au ministre responsable du dossier, Jacques Brassard, le nouveau bâtonnier du Québec, Denis Jacques, s'interroge sur la portée inutilement large, à son avis, de ce projet de loi. De plus, Me Jacques soulève une sérieuse question d'éthique en soulignant que la loi 42 remet en question le principe sacrosaint « de l'égalité de tous devant la loi ».

« Le projet de loi 42 constitue une loi rétroactive qui annule les effets d'une décision judiciaire, qui affecte les droits des citoyens et accorde à une société d'État d'importantes exemptions en matière environnementale, dont la justification reste à démontrer », estime-t-il.

À l'Assemblée nationale, la lettre du bâtonnier du Québec à M. Brassard a été rendue publique par la député libérale et critique en matière d'environnement, Nathalie Normandeau. Interpellé à ce sujet, le ministre Brassard a promis de répondre à Me Jacques, en détails, et a assuré que la seule réponse que le gouvernement pouvait donner au jugement Rousseau était le projet de loi 42.

Selon l'analyse du texte de la loi présentée par le bâtonnier du Québec, certaines de ses dispositions « vont au-delà de ce qui était requis pour assurer la légalité des travaux et opérations » faits par Hydro-Québec depuis la crise du verglas. Me Jacques se demande également pourquoi cette loi dite « conservatoire » inclut sous sa protection des travaux qui ne sont même pas réalisés, et qui ne sont pas non plus décrits de façon précise dans le projet de loi 42.

De plus, fait remarquer Me Jacques, les dispositions de cette loi « font perdre des recours légitimes à des citoyens », car elle les prive rétroactivement du privilège d'obtenir réparation pour des travaux qui ont été exécutés sur leur propriété illégalement par une société d'État qui se croyait autorisée d'agir en vertu de décrets gouvernementaux qui étaient, eux aussi, illégaux.

En ce sens, le projet de loi soulève des questions « en regard du principe de l'égalité de tous devant la loi ».

En matière de protection du territoire agricole, souligne Me Jacques à titre d'exemple, des centaines de milliers de citoyens sont assujettis à des contrôles pour le moindre projet en terre agricole, « si minime que soit son impact réel ».

Lorsqu'il s'agit d'un mandataire du gouvernement, comme Hydro-Québec, des implantations « aussi lourdes de conséquences que des lignes de transport d'électricité sont rétroactivement exemptées de l'application des lois ».

« N'y a-t-il pas là un déséquilibre qui pourrait être de nature à miner la crédibilité du principe de l'égalité de tous devant la loi ? »

Rappelons qu'en février dernier, la juge Jeannine M. Rousseau, de la Cour supérieure, a accordé aux citoyens du Val-Saint-François, en Estrie, une injonction mettant fin aux travaux de construction de la ligne à haute tension Hertel-Des Cantons.

Dans sa décision, la juge concluait que les décrets adoptés en pleine crise du verglas par le gouvernement du Québec, et qui ont permis la construction de Hertel-Des Cantons et d'autres lignes à haute tension sans examen environnemental, étaient illégaux.

Du point de vue du Barreau, le gouvernement du Québec avait le choix des moyens législatifs, au moment où il a adopté ses décrets, puisque les trois lois que le gouvernement n'a pas respectées par ces mêmes décrets contenaient toutes des dispositions visant à en suspendre l'application pour des fins urgentes.

Toutefois, souligne le bâtonnier du Québec dans sa lettre au ministre Brassard, « avant que le gouvernement ne puisse ainsi imposer sa volonté, ces lois obligent l'exécutif à respecter un certain nombre d'exigences procédurales dont le but est d'encadrer et de normaliser les relations entre les autorités gouvernementales et leurs mandataires et instances régionales et locales ».

Par le projet de loi 42, souligne-t-il, le gouvernement est en fait en train « d'écarter en sa faveur des régimes juridiques de contrôle auxquels restent assujetties les instances régionales et locales avec lesquelles il devrait normalement dialoguer. »



Montre sport deux tons.
Pour hommes et femmes, 100 $ chacune.
Également disponible en acier, 90 $ chacune.

Comme avec toutes les montres Birks : remplacement gratuit à vie de la pile, garantie de trois ans et gravure gratuite.

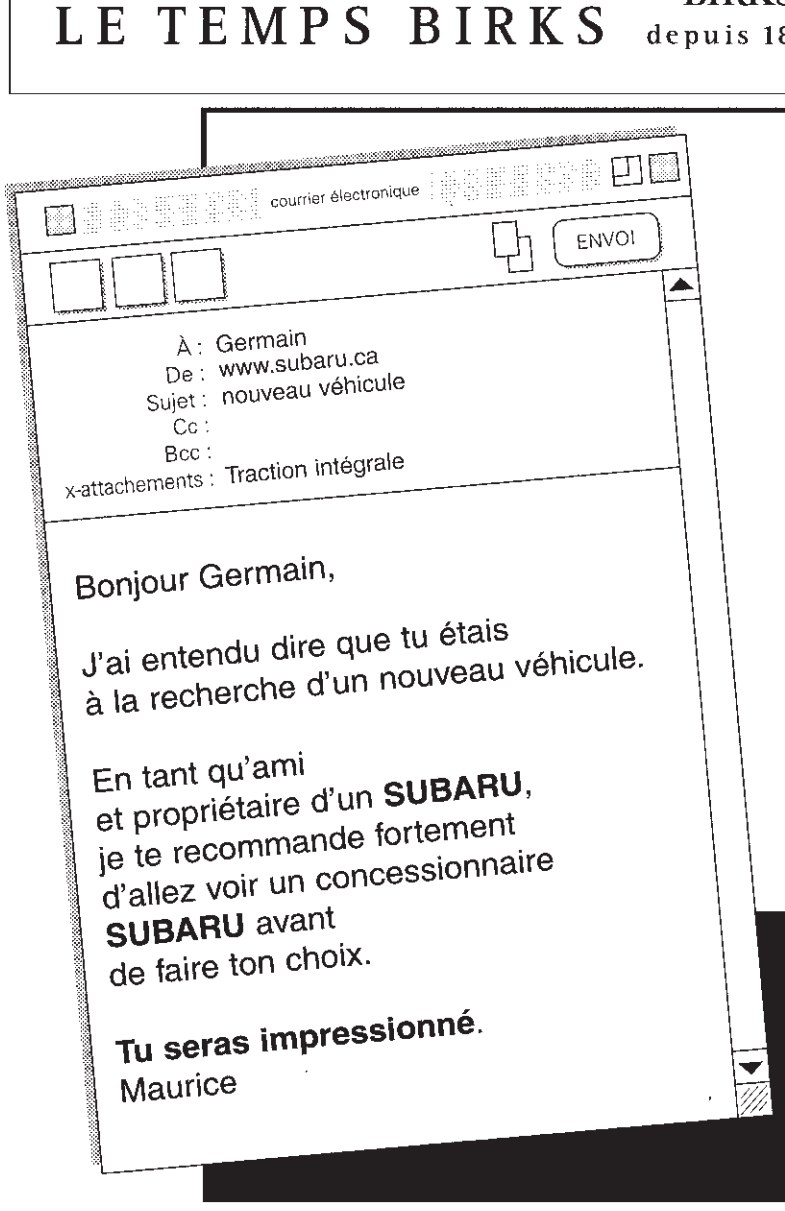
LE TEMPS BIRKS BIRKS depuis 1879

2759627



Certaines conditions s'appliquent.

2762065



SUBARU
L'at*Traction* intégrale^MD

- Climatiseur (exempt de CFC)
- 165 c-v • 2,5 litres • Régulateur de vitesse
- Coussins gonflables SRS, conducteur et passager avant
- Rétroviseurs électriques extérieurs chauffants
- Stéréo AM/FM 80 watts, lecteur de cassette
- Freins ABS à 4 capteurs, 4 circuits
- Phares antibrouillard à halogène
- Dégivreur d'essuie-glaces avant
- Sièges avant chauffants



OUTBACK
TRANSMISSION AUTOMATIQUE

339 $* TRANSMISSION AUTOMATIQUE TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois. Outback Legacy (SWL+4X4EAT-OL) : versement initial de 2895 $ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8 ¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. L'offre se termine le 30 juin 1999. Sous réserve d'approbation de crédit. Le modèle illustré peut différer. Détails chez votre concessionnaire. www.subaru.ca

SUBARU AUTO CENTRE
Montréal (514) 937-4235
SUBARU LONGUEUIL
Longueuil (450) 677-6361
CONCEPT AUTOMOBILES
Granby (450) 372-2007
JOLIETTE SUBARU
Joliette (450) 755-1055
LACHUTE SUBARU
Brownsburg (450) 562-0262
SUBARU SAINT-HYACINTHE
Saint-Hyacinthe (450) 773-5262
SUBARU REPENTIGNY
Repentigny (450) 585-9950
JOHN SCOTTI SUBARU
Saint-Léonard (514) 725-9394
ADM AUTOMOBILE
Subaru de Laval (450) 668-6041
CARREFOUR SUBARU AUTO
Sainte-Rose (450) 625-1114
SUBARU SAINTE-AGATHE
Sainte-Agathe des Monts
(819) 326-1600 1 800 463-1600
SUBARU LAVIGNE
Sainte-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327
CARON SUBARU
Valleyfield (450) 371-8511
SUBARU SAINT-JÉRÔME
Saint-Jérôme (450) 476-6165
GRAVEL SUBARU
Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835
GATINEAU SUBARU
Gatineau (819) 643-4341

2762174

6LP1701A0612 A17 samedi 6LP1701A0612 ZALLCALL 67 00:49:46 06/12/99 B

La radiothérapie aux États-Unis suscite peu d'enthousiasme

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Offert dès la semaine prochaine, le programme permettant aux patients d'aller recevoir leur traitement de radiothérapie aux États-Unis ne suscite guère d'engouement pour l'instant.

Entre 10 et 15 % des patients atteints de cancer à qui on a offert cette opportunité l'ont acceptée, a souligné hier la coordonnatrice du programme, Lise Lacroix.

Mais cette première lecture peut être trompeuse, prévient-elle. On a commencé par offrir ces traitements aux patients qui étaient depuis le plus longtemps sur les listes, et qui par conséquent n'avaient plus guère de temps à attendre avant de se faire traiter au Québec.

Au Centre hospitalier universitaire de Montréal, on a offert cette possibilité à 50 personnes atteintes d'un cancer de la prostate ou du sein. Seulement 10 l'ont accepté jusqu'ici. À Québec, où les listes d'attente sont plus longues, on a trouvé seulement 5 candidats sur 60 essais. « Mais il y a des gens en réflexion, certains nous rappellent après avoir dit non », observe Mme Lacroix.

« Quand on commencera à appeler des gens qui ont le choix entre un traitement maintenant ou en août, on trouvera plus d'intérêt », prédit le Dr Luc Deschênes, du ministère de la Santé. Dès le début, toutefois, on s'attendait à une participation globale d'environ 50 % des 285 patients qui étaient depuis plus de huit semaines sur une liste d'attente, explique-t-il.

Les contrats entre le ministère de la Santé et deux établissements ciblés aux États-Unis dans les États de New York et du Vermont ne sont pas signés, souligne de son côté Alain Vézina porte-parole de la régie régionale de Québec.

Les contrats sont plutôt complexes. Il faut tenir compte des services offerts, de la logistique nécessaire, des prix qui diffèrent d'un hôpital à l'autre. Québec est en négociations avec le Medical Center Hospital of Vermont, à Burlington et le Fitzpatrick Cancer Center à Plattsburgh, New York.

« Au début de la semaine, on pourra confirmer si des patients peuvent partir, explique-t-il. On travaillait en fonction du 14 ou du 16 juin, mais ce n'est pas certain encore. »

Conflit à l'Office d'habitation : la loi d'exception adoptée la semaine prochaine

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Une loi d'exception sera adoptée la semaine prochaine pour qu'un minimum de services soit assuré dans les HLM de Montréal en dépit de la grève des 250 cols bleus qui dure depuis 10 mois.

Hier, la ministre du Travail, Diane Lemieux, a déposé un projet de loi pour assujettir l'Office municipal d'habitation de Montréal (OHMH) au Conseil des services essentiels.

Techniquement, une fois cette loi adoptée, l'OHMH sera considéré comme un « service public » au sens du Code du travail et par conséquent, le Conseil pourra édicter des niveaux de services à être maintenus en dépit du conflit de travail. Comme l'avait annoncé *La Presse*, la loi aura en outre une portée temporaire. L'OHMH retrouvera son ancien statut après le conflit.

Pour la ministre Lemieux, qui a visité des HLM en mai, l'arrivée de l'été aggravait les problèmes d'insalubrité causés par les ordures qui n'étaient pas ramassées. « Nous considérons que les locataires n'ont plus à vivre dans cet environnement c'est pourquoi nous déposons cette loi », dit-elle.

La Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec a salué le dépôt du projet de loi, mais souligné qu'il « pourrait avoir pour effet de prolonger encore davantage le conflit en le banalisant ».

Selon le coordonnateur de la fédération de 30 000 membres, Robert Pilon, « il est heureux que la ministre ait finalement décidé d'agir pour assurer la protection des locataires dans un conflit qui traîne en longueur depuis 10 mois ». Les 125 concierges de l'OMHM retourneront pendant sept jours au travail pour « nettoyer les immeubles qui en ont grandement besoin ».

La seule annonce de cette loi d'exception a eu pour effet de forcer la main des cols bleus en grève, qui poursuivaient hier des pourparlers intensifs avec la direction de l'Office municipal d'habitation. Avant même que le projet de loi ne soit déposé, hier matin, le syndicat des cols bleus et l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) avaient intensifié leurs discussions.

Même s'il y a des progrès, le projet de loi sera adopté la semaine prochaine, a toutefois assuré Mme Lemieux.

« Les parties vont être prises avec leur conscience, cela fait 10 mois que le conflit perdure. Il y a eu de longues périodes où il ne s'est rien passé à la table, ce n'est pas acceptable. Les locataires mis en cause sont des gens plus vulnérables, âgés, dont la mobilité est réduite », a observé la ministre.

Elle se refuse toutefois à imposer un décret, qui aurait un caractère permanent, car ses fonctionnaires cherchent des leviers nouveaux pour faire débloquer des conflits qui, comme celui-ci, se prolongent.

Pour le critique libéral Christos Sirros, à partir du moment où il a décidé de légiférer, le gouvernement devrait apporter un remède définitif et imposer un règlement. Une loi qui n'assure qu'un minimum de services risque de prolonger le conflit, craint-il.

La dernière offre patronale aux 250 cols bleus en grève signifiait une augmentation de salaire de 22 % pour 85 % des employés, à laquelle s'ajoutait un 8 % pour tout le monde. « C'est pas mal généreux », commente M. Sirros.

Avec la collaboration de François Berger

Les libéraux réclament une enquête policière sur un bail accordé par les centres jeunesse de Montréal

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

L'opposition libérale réclame une enquête policière sur les tractations qui ont entouré la conclusion d'un bail de 50 000 $ par année pendant cinq ans entre les centres jeunesse de Montréal et un citoyen de Pierrefonds, Pierre Cardinal.

« La passe, c'est que ce sont les contribuables québécois qui vont payer à M. Cardinal son immeuble pour une somme de plus de 250 000 $ », a accusé hier le critique libéral en matière de Sécurité publique, Jacques Dupuis, selon qui M. Cardinal a réussi à décrocher un contrat de location sur un immeuble qui ne lui appartenait même pas à l'origine.

Les centres jeunesse de Montréal cherchaient un immeuble pour déménager un foyer de groupe pour jeunes en difficulté de Saint-Léonard, sis dans un immeuble dont le bail arrivait à échéance le 30 juin. Plutôt que de lancer un appel d'offres public, ils ont procédé par appel d'offres sur invitation. Au total, 22 propriétés ont été examinées.

Le 5 mars, Pierre Cardinal a proposé un immeuble de la rue Rimbaud dont il n'était pas propriétaire à l'époque. « Trois jours plus tard, le centre jeunesse acquiesce à sa demande et transmet le dossier à la régie régionale de la santé pour approbation d'un bail de cinq ans évalué à 250 000 $, montant qui correspond, comme par hasard, à la valeur de l'immeuble », affirme le député de Saint-Laurent. La régie a approuvé le bail le 31 mars.

Toujours selon M. Dupuis, M. Cardinal n'aurait acquis l'édifice que deux mois plus tard, soit le 31 mai, « tout ça sans appel d'offres et au mépris de la loi et des règlements », soutient-il.

Jugeant que le processus d'appel d'offres n'avait pas été respecté, le député de Jeanne-Mance, Michel Bissonnet, a demandé le 20 avril au ministre délégué aux Services sociaux, Gilles Baril, d'annuler le contrat conclu avec M. Cardinal, qui a en outre versé 3000 $ à la caisse électorale du Parti québécois en 1992 et 1994, alors que sa femme donnait 1000 $ en 1994.

Hier, le ministre a confirmé qu'il avait plutôt choisi de demander qu'un vérificateur interne du ministère examine le dossier avant qu'une décision finale soit prise. Le foyer de groupe en question doit accueillir neuf jeunes à l'automne.

Le ministre dit avoir été rassuré par la régie régionale sur le processus qui a été suivi. « Toutefois, dans le souci d'agir en toute transparence, et parce que, comme ministre responsable, j'ai encore des interrogations et un certain questionnement sur le dossier, j'ai décidé de faire un pas de plus et nommer un vérificateur interne (...) », a ajouté M. Baril.

La ministre de la Santé, Pauline Marois, a pour sa part noté que le ministère n'intervenait pas dans les appels d'offres, qui concernent plutôt les régies. « Alors ça ne vient jamais au ministère autrement que pour constater les résultats », dit-elle.

Devant ces faits qu'ils estiment « troublants », les libéraux jugent cependant qu'il faut aller plus loin et transmettre le dossier pour enquête à la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec.

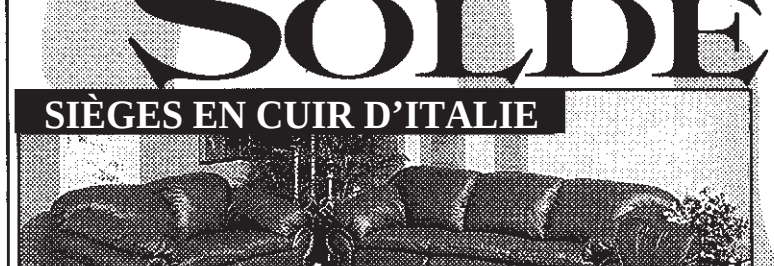
Après s'être penchée sur l'affaire, une direction du ministère de la Santé et des Services sociaux a par ailleurs recommandé le 8 juin dernier que soit corrigé le règlement qui détermine le processus d'appel d'offres pour un foyer de groupe. Avant 1993, y note-t-on, le règlement prévoyait des appels sur invitation.

Le charme apaisant
d'un très beau manoir victorien,
la mer tonifiante et vivifiante
dans les bains chauds,
les algues reminéralisantes
en enveloppements tièdes,
des massages à la fois relaxants
et stimulants, du temps
pour lire, penser ou flâner,
une table raffinée et combien
savoureuse, le tout enrobé de
dévouement, simplicité, et
cordialité, voilà ce qui
vous attend en
THALASSOTHÉRAPIE
à l'AUBERGE DU PARC
de PASPÉBIAC!
1 800 463-0890
2733847

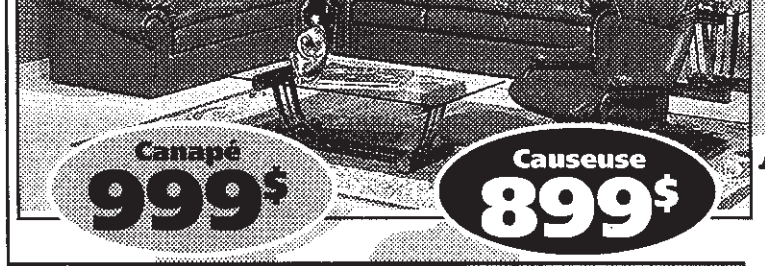
Polaroid
ONE STEP EXPRESS

• Appareil instantané
• Foyer fixe
• Exposition et flash automatique
• Utilise le film Polaroid 600
49,99 $*
* Après remise du fabricant
Économisez 20 $
avec la remise postale à l'achat d'un Polaroid One Step Express
Prix en vigueur jusqu'au 29 juin 1999
L.L.Lozeau
LE GRAND CHEF DE LA PHOTO, VIDÉO ET DE L'IMAGERIE NUMÉRIQUE
6224 Saint-Hubert, Montréal
(514) 274-6577
information@lozeau.com
2760543

LE SPÉCIALISTE DU CUIR À MONTRÉAL


* Achetez ce canapé au prix incroyable de 1099 $ et vous pourrez acheter ensuite la causeuse assortie à moitié prix, 499 $. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion.
LE FAMEUX SOLDE DE CUIR
SIÈGES EN CUIR D'ITALIE


*** AUCUN INTÉRÊT AVANT 6 MOIS
SIÈGES EN CUIR D'ITALIE


SIÈGES EN CUIR D'ITALIE


SIÈGES EN CUIR D'ITALIE
Ensemble fauteuil et repose-pieds

99$**
**Achetez un de ces trois ensembles canapé et causeuse et vous pourrez acheter cet ensemble fauteuil et repose-pieds pour seulement 99 $. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion.
Choix de 6 teintes sans frais supplémentaires


15757, boul. Gouin Ouest
Pierrefonds
(entre Saint-Jean et Saint-Charles)
(514) 620-1890
Prillo
Heures d'ouverture :
lun.-mar.-merc. 10 h - 18 h
jeu.-vend. 10 h - 21 h . sam.-dim. 10 h - 17 h
*** 6 mois sans intérêt
• Achat minimum de 1 300 $
• Offre valable uniquement sur les articles en stock
• Acompte minimum de 25 %
• La livraison ne peut être retardée
• Sujet à approbation de crédit
• Offre valable pour une période limitée.


6025, rue Jean-Talon Est
Saint-Léonard
(entre Lacordaire et Langelier)
(514) 259-1890
Prix sujets à changement sans préavis. Illustrations à titre indicatif seulement. Taxes en sus. Malgré tout le soin apporté, des erreurs peuvent se glisser dans la publicité et le cas échéant, nous indiquerons clairement les corrections en magasin.
2756504

6LP1801A0612 A 18 Samedi 6LP1801A0612 ZALLCALL 67 00:50:38 06/12/99 B

La CSDM prête à verser une indemnité pour l'exclusion d'électeurs en 1994

MARC THIBODEAU

Un règlement à l'amiable pourrait bientôt venir mettre un terme au recours collectif entrepris par le Mouvement laïque québécois contre l'ex-Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) au lendemain des élections scolaires de 1994.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui a remplacé la CECM l'année dernière à l'occasion de la création des commissions scolaires linguistiques, propose de verser 150 000 $ au MLQ. La somme proviendrait en fait du Conseil scolaire de l'île de Montréal, qui chapeaute un régime de gestion de risques.

Afifa Maaninou, vice-présidente de la CSDM, estime que l'offre de règlement est tout à fait « honorable » et permet de souligner publiquement, avec cinq ans de recul, que les élections de 1994 ont brimé le droit de vote de milliers de citoyens « simplement parce qu'ils n'étaient pas catholiques ».

À l'époque, près de 30 000 résidants ayant dûment qualité d'électeur avaient été exclus des listes à leur insu après avoir indiqué aux recenseurs qu'ils étaient d'une religion « autre » que catholique ou protestante.

Plusieurs questions avaient alors été soulevées relativement au rôle du Regroupement scolaire confessionnel (RSC), alors à la tête de la CECM, dans le dénouement du scrutin. Le parti de Mme Maaninou, le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), qui est maintenant au pouvoir à la CSDM, avait demandé son annulation.

Le ministre de l'Éducation de l'époque, Jean Garon, avait ordonné la tenue d'une commission d'enquête, dirigée par le juge Richard Beaulieu, qui était chargé de faire le point sur les élections scolaires.

Dans le cas de la CECM, le magistrat avait finalement conclu que le président d'élection et son personnel avaient « peut-être » fait preuve « d'incurie et de négligence », mais pas de « mauvaise foi ».

Le Mouvement laïque québécois déposait parallèlement une demande de recours collectif, autorisée par la Cour supérieure, au nom des personnes lésées.

L'implantation des commissions scolaires linguistiques a depuis permis d'éliminer les sources du problème à la satisfaction du MLQ, qui voulait aussi, en cherchant un règlement, à éviter de longues procédures judiciaires.

« On n'avait pas grand-chose à gagner », a indiqué hier Luc Alarie, conseiller juridique du MLQ, qui entend utiliser l'argent découlant du règlement pour faire la promotion des droits des personnes qui ne sont pas de confession catholique ou protestante, tout particulièrement à la CSDM.

Me Alarie précise que deux étapes doivent être conclues avant que l'entente soit définitivement entérinée.

Le Fonds d'aide aux recours collectifs, un organisme gouvernemental chargé d'appuyer financièrement les démarches de ce type, doit d'abord l'approuver.

Hier, Louise Ducharme, conseillère juridique du Fonds, a indiqué qu'il s'agissait essentiellement de s'assurer que les sommes fournies à ce jour dans cette cause, soit 60 000 $, seront remboursées. Une rencontre à ce sujet est prévue la semaine prochaine. La somme résiduelle à consacrer au fonds de promotion du MLQ serait alors de quelque 90 000 $.

Enfin, le magistrat responsable du dossier à la Cour supérieure doit donner son aval, indique Me Alarie.

Ouverture de piscines aujourd'hui

La Ville de Montréal a décidé de devancer de deux jours l'ouverture officielle de 11 de ses 20 piscines extérieures.

En raison de la vague de chaleur qui arrive sur la métropole, les piscines et pataugeoires de Marcellin-Wilson (Ahuntsic), François-Perreault (Saint-Michel), Le Pélican (Rosemont), L.O.Taillon (Hochelaga-Maisonneuve), Baldwin (Plateau Mont-Royal), Kent (Côte-des-neiges), Benny (Notre-Dame-de-Grâce). Ignace-Bourget (Sud-Ouest), Richelieu, Saint-Georges et Alexis-Carrel (Rivières-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles) attendront les baigneurs dès aujourd'hui à 11h30.

Lundi, c'est l'ensemble du réseau aquatique extérieur qui sera ouvert et qui viendra s'ajouter aux 27 piscines intérieures ouvertes toute l'année.

Parfait pour les grosses journées et les moments de liberté.



Prenez plaisir à jumeler le travail et les loisirs avec le nouveau téléphone sans fil bimode Ericsson 788 pour seulement 99 $*. Vous apprécierez ce modèle ultracompact et ultraléger doté de caractéristiques sophistiquées, dont le mode vibration. Ajoutez à cela 1 300 minutes pour 50 $ par mois†, et vous aurez tout le temps voulu pour joindre l'utile à l'agréable !

De plus, bénéficiez des avantages de Cantel[MD] AT&T[MC] :
- la facturation à la seconde, l'affichage des appels et la première minute gratuite pour les appels reçus**;
- un maximum de souplesse grâce à un vaste choix d'options, telles que notre nouvelle promotion « soirs de semaine »;
- le plus vaste réseau numérique au pays.

CANTEL[MD] AT&T[MC]

Pour commander ou pour en savoir davantage, composez le
1 888 448-6727
www.cantelatt.com

CANTEL AT&T

MONTRÉAL
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie, bur. 11108
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
770, rue Notre-Dame O.
(514) 875-9512
Centre Eaton
(514) 844-5000
Place Alexis-Nihon
(514) 865-9949
Place Versailles
(514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356
732, rue Ste-Catherine O.
(514) 877-0090
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
(450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(450) 926-3111
Place Portobello
(450) 671-4744
CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884
CHÂTEAUGUAY
129, St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339 L, boul. des Sources
(514) 683-3333
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin
(450) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000
KIRKLAND
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
LAVAL
1696, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
Carrefour Laval
(450) 687-5386
LASALLE
8457, boul. Newman
(514) 368-4000
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
LONGUEUIL
3619, chemin Chambly
(450) 442-1566
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756
ROSEMÈRE
209, boul. Curé-Labelle
(514) 971-0707
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360 E, rue Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(450) 676-3963
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe
(450) 261-9991
SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu
(450) 359-4943
SAINT-JÉRÔME
108, boul. du Carrefour
(450) 431-2355
SAINT-LAURENT
438, rue Isabey, bur. 108
(514) 340-0334
Place Vertu
(514) 745-0745
SAINTE-DOROTHÉE
241C, boul. Samson
(450) 969-1771
SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie
(819) 822-4650
TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

*Téléphone à 99 $ après le rabais postal de 70 $ crédité sur votre prochaine facture et sujet à une nouvelle mise en service d'un forfait de 50 $ ou plus par mois sur une entente de un an (149 $ après le rabais postal de 70 $ pour le forfait à 30 $ par mois). †Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1999 incluant 300 minutes de temps d'antenne local la semaine et 1 000 minutes les week-ends pour 50 $ par mois. **Limite de 400 minutes par mois. Frais d'interurbain, de déplacement et taxes applicables en sus. [MD]Rogers Cantel Inc. [MC]AT&T Corp. Utilisé sous licence.

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
RadioShack
FUTURE SHOP
CELLULAND

2756457

DÉMÉNAGEZ CHEZ LOOK ET ENTREZ DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE.



Économisez 100$ en vous abonnant maintenant!

C'est le temps ou jamais de changer d'ère. Passez à la télé **100% numérique** et LOOK vous offrira un crédit de programmation de 100$, comprenant:

3 MOIS GRATUITS au service de base (incluant plus de 20 chaînes télé, 30 chaînes musicales Galaxie et l'accès aux chaînes de télé PPV)

+ **1 MOIS GRATUIT** aux 38 chaînes spécialisées et à 2 Superstations américaines

+ **1 MOIS GRATUIT** à Super Écran ou The Movie Network

+ **2 FILMS GRATUITS** à Viewer's Choice (excluant les films pour adultes)

Offre valable jusqu'au 23 juillet 1999

On fournit les boîtes de déménagement et le ruban!

Chez LOOK, on ne fait pas que vous en mettre plein la vue. On vous en met aussi plein les bras. Venez nous voir à l'une des adresses ci-contre et nous vous offrirons **GRATUITEMENT** 5 boîtes de déménagement et 1 rouleau de ruban adhésif.

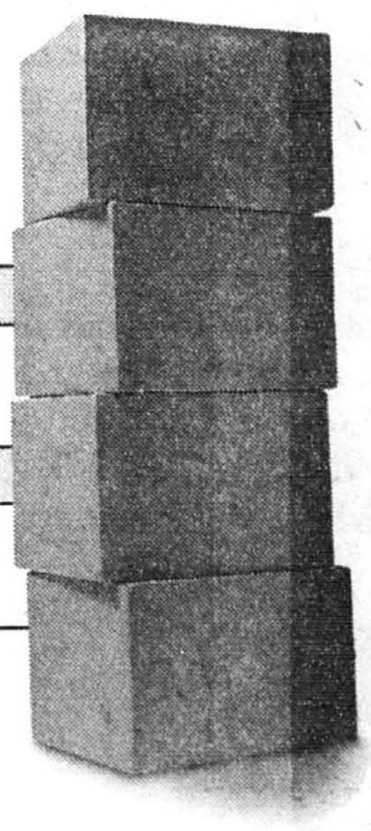
Faites la tournée des boîtes:

LE SAMEDI 12 JUIN, DE 13 h À 17 h

Future Shop: 1645, boul. Le Corbusier, Laval
Station Esso: 350, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux

LE DIMANCHE 13 JUIN, DE 13 h À 17 h

Future Shop: 7200, boul. des Roseraies, Anjou
Station Esso: 310, boul. Rolland-Therrien, Longueuil



LOOK est maintenant disponible chez **FUTURE SHOP**

SATISFACTION GARANTIE

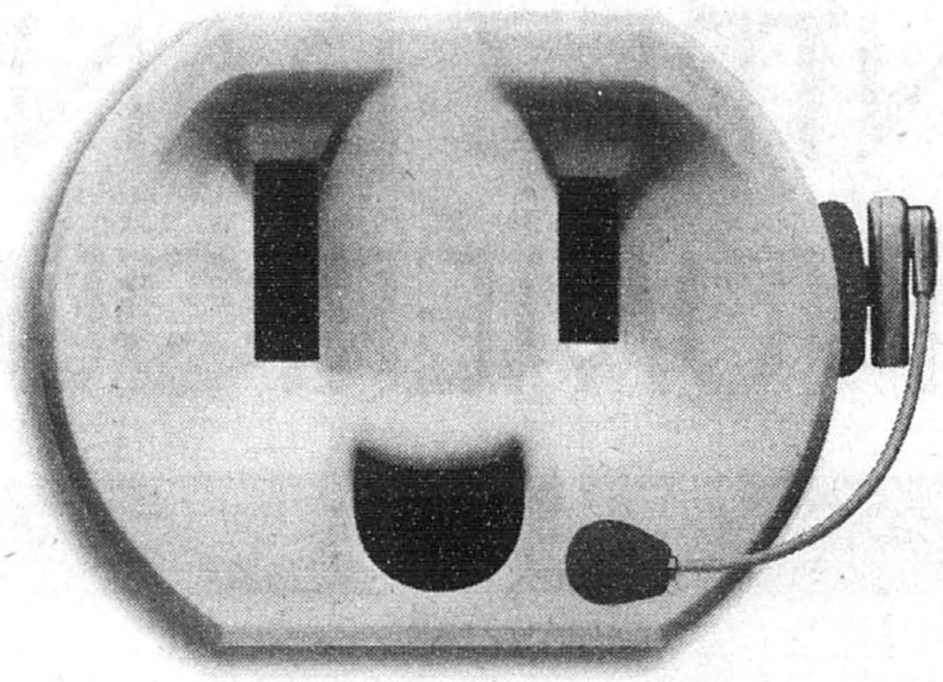
OU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSTALLATION APRÈS 90 JOURS

look

L'ALTERNATIVE AU CÂBLE

Des frais d'installation de 139,95$ sont applicables. Le service LOOK couvre actuellement la région métropolitaine de Montréal.

Appelez maintenant: **(514) 529-LOOK** www.look.ca

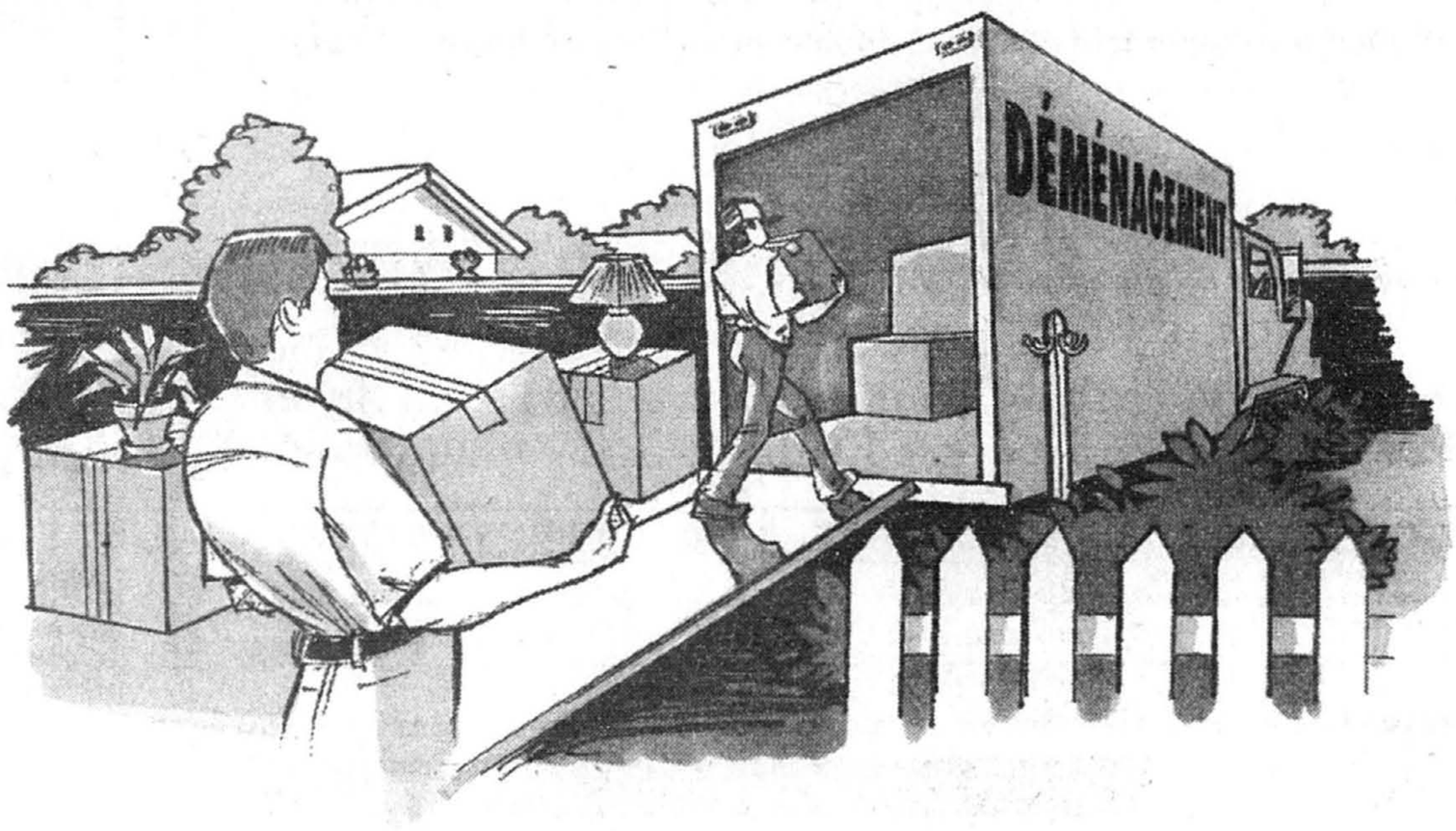


Votre collaboration nous est précieuse...

D'ici à ce que la situation revienne à la normale, nous vous rappelons d'***effectuer votre paiement au comptoir ou au guichet de votre institution financière*** plutôt que par la poste.

Et si vous déménagez, n'oubliez surtout pas de ***nous aviser au moins sept jours à l'avance :***

- par téléphone, au numéro indiqué sur votre facture, ou
- par courrier électronique, à notre nouvelle adresse ***www.hydroquebec.com/residentiel***



Notre priorité : vous offrir un service de qualité.

Les Services à la clientèle

Hydro Québec

2700455

Gestion des déchets: Québec refuse un contrat de longue durée

BRUNO BISSON

La ministre des Affaires municipales du Québec, Louise Harel, refuse d'entériner le contrat de gestion de déchets de 20 ans que la MRC Joliette a conclu avec un entrepreneur local, le printemps dernier.

C'est ce qu'a confirmé à *La Presse*, hier, l'attachée de presse de la ministre, Annick Bélanger, en ajoutant que cette décision a été prise dans le contexte de l'implantation prochaine du plan de gestion des déchets soumis l'an dernier au monde municipal par le ministre de l'Environnement, Paul Bégin.

De l'avis du ministère des Affaires municipales (MAM), le plan soumis par la MRC de Joliette devait être examiné «avec prudence» dans la mesure où il aurait créé un précédent. En coulant dans le béton toute la gestion des déchets pour 20 ans, alors même que le gouvernement s'apprête à établir de nouvelles règles du jeu en ce domaine, la MRC de Joliette aurait ouvert la porte à d'autres MRC et municipalités qui cherchent une voie d'évitement avant la mise en vigueur de ces règles provinciales.

Selon les informations recueillies hier, la décision du MAM de ne pas entériner le contrat de 38 millions conclu il y a quelques mois a été très mal reçue par les élus de cette région. Il est en effet très rare que le MAM s'oppose à des décisions adoptées par des élus locaux, en toute légalité.

Par contre, les groupes environnementaux qui militent pour une gestion plus écologique et plus transparente des déchets étaient ravis. La décision de la MRC de confier à un seul entrepreneur la gestion d'ensemble des déchets des dix municipalités de la région avait été accueillie par un tollé général, dont les échos ont été longs à disparaître.

Au Réseau québécois pour la gestion écologique des déchets, le porte-parole, Karel Ménard, a indiqué que la ministre Harel n'avait «presque pas le choix de rejeter ce contrat». Selon lui, ce contrat de 20 ans était devenu, dans les milieux concernés par la gestion des déchets, le sujet de toutes les conversations.

«Dans une lettre que nous lui avons fait parvenir, a-t-il dit, nous avons insisté sur le fait que toute l'argumentation des élus de la MRC pour signer un contrat aussi long tenait sur une fausse prémisse. La MRC affirme qu'elle voulait une entente à long terme pour s'assurer de pouvoir disposer d'un lieu d'enfouissement. Or, la loi actuelle aurait de toute façon forcé l'entrepreneur à lui réserver cet espace dans son lieu, si la MRC lui en avait fait la demande formelle.»

Pour sa part, Michel Lambert, porte-parole du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière, le premier organisme à dénoncer ce contrat, la victoire est loin d'être complète. La ministre des Affaires municipales, soutient-il, a refusé l'échéance de 20 ans, mais a ouvert la porte à un contrat entre les mêmes parties, pour cinq ans. Le CREL, dit M. Lambert, aurait préféré que la durée du contrat soit limitée à trois ans, «soit à peu près au moment où le plan d'action québécois sur les matières résiduelles, proposé par le ministre de l'Environnement, entrera en vigueur».

Ce plan prévoit que la responsabilité de la gestion des déchet sera prise en main à l'échelle des MRC — elle est assumée par les municipalités actuellement — et qu'elle inclura la participation du public quant à l'établissement d'objectifs de recyclage, et la situation géographique des lieux d'enfouissement, par exemple.

Le plan Bégin, déposé en octobre 1998, a été critiqué par les environnementalistes parce qu'il ne proposait pas d'objectifs précis en matière de récupération et de réduction à la source des matières à enfouir.

Par contre, les mêmes groupes estimaient que des contrats comme celui de la MRC Joliette, s'ils se généralisaient, rendraient cet exercice complètement stérile, puisque les quelques acquis qu'ils y trouvent (objectifs de récupération à l'échelle locale, création d'une industrie environnementale locale) auraient été anéantis en quelques années.

En bref

Avis de recherche

■ Les enquêteurs du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal sont à la recherche de Martin Jackson. Soupçonné d'être l'auteur de plusieurs vols de dépanneurs, de stations-service et de commerces de location de vidéocassettes dans les quartiers Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve, l'homme est âgé de 24 ans, de race blanche, mesure 1,80m, pèse 75kg, a les cheveux bruns courts et les yeux pâles. Toute personne ayant des renseignements à son sujet peut contacter le sergent-détective Alain Desrosiers au 514-280-2692.

Déviation sur la 112 et la 116

■ Afin de terminer l'aménagement du passage à niveau du CN sur la future voie de service des routes 112 et 116 en direction est, à Saint-Hubert, le CN a procédé hier soir à la fermeture complète de la voie et ce, jusqu'à lundi matin, 5 h 30. La circulation en direction est est déviée à contresens sur la chaussée opposée.

SAN DIEGO!

449$* Aller-retour
plus le double du millage Aéroplan.

Personne ne dessert mieux
la Californie que nous.
Maintenant, on le fait encore mieux!

Dès le 21 juin, Air Canada vous offre le seul vol quotidien sans escale pour San Diego au départ de Toronto, avec des correspondances pratiques de Montréal. San Diego, le berceau de la Californie, vous est offert à un **super tarif et avec le double† du millage Aéroplan**MD. Ajoutez à cela, que nous vous offrons déjà les seuls vols sans escale de Montréal pour Los Angeles et San Francisco. Il y a de quoi partir tout de go pour la Californie avec Air Canada.

Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au (514) 393-3333 (sans frais au 1 888 AIR CANADA). Demandez votre billet électronique : la façon simple et rapide de voyager sans billet conventionnel. Effectuez vos réservations au moyen de la Cyber Billetterie℠ à l'adresse suivante : www.aircanada.ca

AIR CANADA

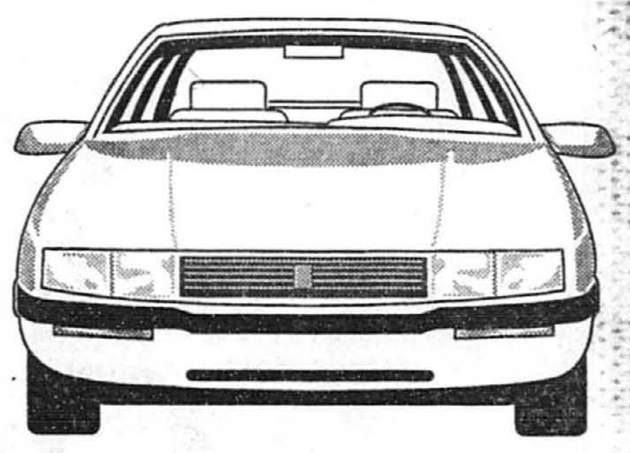
Meilleur service aux passagers au monde
Prix 1998 du ATW

*Achat quatorze jours à l'avance. Une nuitée, le samedi soir, est requise pour les voyages effectués entre le 21 juin et le 31 juillet 1999. Les billets doivent être achetés d'ici le 22 juin 1999. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité au moment de la réservation. Tarif en vigueur au moment de la publication. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent.
†L'offre du double millage Aéroplan est en vigueur seulement sur le segment Toronto – San Diego des vols sans escale Air Canada effectués entre le 21 juin et le 21 août 1999. L'offre est en vigueur sur tous les tarifs publiés.

2760133

EN 1999

POURQUOI INVESTIR DANS UN TRAITEMENT ANTIROUILLE?



Parce que même à l'aube du 21e siècle la rouille demeure l'ennemi numéro un de nos véhicules.
Maintenant tout se passe sous la surface sans être détecté. Cette rouille localisée a des effets pervers, couteûx et très dangereux car elle s'attaque à la structure même du châssis.
C'est l'une des raisons pour lesquelles des associations de consommateurs recommandent l'application d'un traitement additionnel à celui du constructeur.
La solution la plus simple, la plus efficace et la plus rentable est l'application annuelle d'un antirouille à base d'huile minérale capable d'infiltrer les moindres petits recoins du châssis et de la carrosserie.

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?

23 ans d'expertise. Un produit mis au point avec l'aide du CNRC

Traitement complet 66,95$, taxes

Montréal NDG: 514 488-7300
6665, rue St-Jacques Ouest (à l'ouest de Cavendish)

Anjou 356-1519 | Laval 668-9883 | Longueuil 651-5531

www.antirouille.com

Maintenant à votre service au 5000, boul. des Sources à Pierrefonds 514 685-5055

2760464

Nos camions peuvent aller n'importe où. Y compris sur votre liste d'achats.

Rodeo S 4X4 1999 30 485$† ou 369$/mois*
Bail de 36 mois. Versement initial ou échange équivalent de 2195$. Transport, préparation à la route et taxe d'accise inclus.



Moteur V6 de 3,2L, DACT et 205 HP • Climatisation • Sacs gonflables de deuxième génération côtés conducteur et passager • Système électronique 4X4 à la volée • Différentiel à blocage • Freinage antiblocage aux quatre roues • Freins à disque ventilé aux quatre roues • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et quatre haut-parleurs • Écran cache-bagages et filet d'arrimage

Trooper LS 4X4 1999 38 890$† ou 439$/mois*
Bail de 36 mois. Versement initial ou échange équivalent de 3850$. Transport, préparation à la route et taxe d'accise inclus.



Moteur V6 de 3,5L, DACT de 215 HP • Climatisation • Sacs gonflables de deuxième génération côtés conducteur et passager • Système électronique 4X4 à la volée • Différentiel à blocage • Freinage antiblocage aux quatre roues • Freins à disque ventilé aux quatre roues • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes, de disque laser et six haut-parleurs • Filet d'arrimage • Régulateur de vitesse • Alarme antivol et télédéverrouillage des portes

Il se pourrait très bien que le véhicule sport utilitaire dont vous avez toujours rêvé soit un Isuzu. Le Rodeo S 4X4 1999 et le Trooper LS 4X4 1999 sont tous deux bourrés de caractéristiques impressionnantes. Comme le puissant moteur V6 de 205 chevaux du Rodeo S 4X4 et sa transmission électronique à la volée qui vous permet, jusqu'à 100 kilomètres-heure, d'accéder à la traction aux quatre roues. Ou le différentiel antipatinage de série du Trooper LS 4X4 qui détecte le dérapage et transfère le couple du moteur à la roue arrière qui adhère le mieux à la route. Alors venez faire l'essai de nos Rodeo et Trooper et vous trouverez tout ce que vous recherchez dans un véhicule sport utilitaire.

ISUZU
Loin devant.
www.isuzucanada.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
3615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Véhicule illustré montre de l'équipement disponible en option. *Modèles Isuzu Rodeo S 15A et Trooper LS 15C. Ces mensualités sont calculées sur un bail de 36 mois et comprennent le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou versement équivalent) de 2195$ pour le Rodeo S 4X4 1999 et de 3850 $ pour le Trooper LS 4X4 1999 ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garantie de 425$ pour le Rodeo S 4X4 1999 et de 525$ pour le Trooper LS 4X4 1999 vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

2760857

6LP2201A0612 A-22 sanedi 6LP2201A0612 ZALLCALL 67 00:53:47 06/12/99 B

Le père Émilien Tardif s'éteint à 71 ans



PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

Le père Émilien Tardif, un personnage controversé.

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le père Émilien Tardif, membre des Missionnaires du Sacré-Coeur et précurseur au Québec du mouvement du Renouveau charismatique, est décédé subitement à l'âge de 71 ans, mardi matin, à Cordoba en Argentine.

Personnage controversé, il avait défrayé la manchette à plusieurs reprises en raison notamment de ses présumés talents de guérisseur.

Installé depuis 1956 à Santo-Domingo, en République Dominicaine, il avait été invité en Argentine pour participer à une retraite où étaient réunis 300 prêtres. Inquiets de son absence au déjeuner, des confrères se sont rendus à sa chambre et l'ont retrouvé sans vie. Il serait décédé d'un infarctus.

« C'était un homme d'une grande humilité et d'une grande bonté. Même ceux qui l'ont critiqué lui vouaient un très grand respect », a déclaré le père Claude Déry, qui l'a côtoyé depuis son cours classique et durant plusieurs années en République Dominicaine.

Né à Saint-Zacharie de Beauce le 6 juin 1928, Émilien Tardif, septième d'une famille de 12 enfants, a grandi en Abitibi. Il a été ordonné prêtre à Amos en 1955, prenant la direction de la République Dominicaine en tant que Missionnaire du Sacré-Coeur à peine un an plus tard.

C'est en 1973 qu'il aurait découvert ses dons de guérisseur, affirmant avoir été lui-même guéri de la tuberculose par deux religieuses canadiennes. Depuis ce temps, il a parcouru plus de 70 pays, prenant souvent la parole devant des milliers de personnes.

Le corps du père Émilien Tardif sera inhumé à Santiago de Los-Caballeros, en République Dominicaine, dimanche.

ÉQUIPÉ POUR JOUER DEHORS

Loin des yeux, près des oreilles.



Interurbains
et appels locaux
gratuits
la fin de semaine

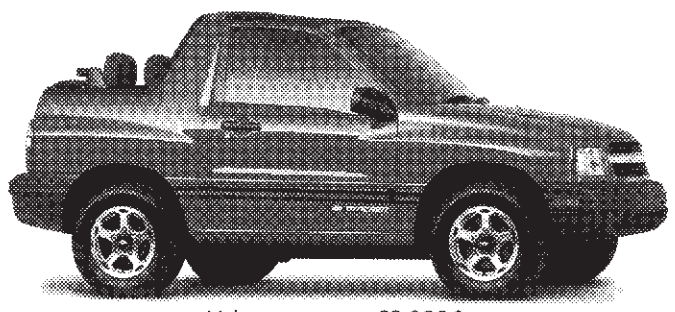


45$ par mois
• 100 minutes gratuites en semaine
• 10¢ la minute le soir et 25¢ le jour
• technologies numérique et analogique
1 888 4MOBILE
www.bellmobilite.ca/jouezdehors

Bell Mobilité MD
Communiquez comme personne

Détails en magasin. Sous réserve de modification de prix et de restrictions quant à la durée des appels. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Photos non contractuelles. Fin de semaine : vendredi 20 h à lundi 7 h. Soirée : 20 h à 7 h. Interurbains : appels vocaux en provenance et à destination du territoire de Bell Mobilité au Québec et en Ontario seulement. MD Marque déposée de Bell Canada. Utilisée en vertu d'une licence.

À gagner:
le nouveau Tracker 1999 de Chevrolet



Valeur approx.: 23 000$

Concours Équipé pour jouer dehors !

Passez à un magasin Téléboutique MC Bell ou chez un dépositaire Bell Mobilité pour remplir votre bulletin de participation.

Le concours se déroule du 1er mai au 30 juin 1999 inclusivement et s'adresse aux résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. La personne sélectionnée doit obligatoirement détenir un permis de conduire valide. Le règlement du concours est disponible en magasin. Aucun achat requis. Photo non contractuelle.

AGENTS AGRÉÉS

Blainville
CTM Blainville
Tél. : (450) 433-0228

Candiac
Mobicell
Tél. : (450) 444-3658

Châteauguay
Mobilité Châteauguay
Tél. : (450) 692-4040

Chomedey
Métro Com Canada
Tél. : (450) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux
CTM West Island
Tél. : (514) 626-8888

Dorion
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 424-1416

Dorval
J.D. Mobilité inc.
Tél. : (514) 631-2355

Joliette
Boutique du Téléphone inc.
Tél. : (450) 752-5030

Lafontaine
Cosat
Tél. : (450) 431-5122

L'Assomption
Servitel Communication
Tél. : (514) 589-1200

Laval
CTM
Auteuil
Tél. : (450) 628-9366

Cellular One
Tél. : (450) 667-1177

Longueuil
Triacomm
Tél. : (450) 928-2244

Montréal
ABCO Télécom
Tél. : (514) 389-8900

C-Boss Communications
Tél. : (514) 990-9899

Communication Idéale
Montréal-Est
Tél. : (514) 645-4455

Télécentre Québec
Tél. : (514) 485-5222

Rosemère
CTM Rosemère
Tél. : (450) 979-3838

Salaberry-de-Valleyfield
Librairies Boyer
Tél. : (450) 373-6211

Shawinigan
Reynolds Communication
Tél. : (819) 539-1992

Sherbrooke
Audiotec
Tél. : (819) 562-9262

Gobeil et Filles inc.
Tél. : (819) 563-0406

Sainte-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél. : (819) 321-0265

St-Eustache
Communications J.D.
Tél. : (450) 974-7444

St-Jérôme
Cosat
Carrefour du Nord
Tél. : (450) 431-2856

St-Léonard
Autocell
Tél. : (514) 324-0000

Terrebonne
Solucell
Galeries de Terrebonne
Tél. : (450) 961-1455

Tracy
Radio Michel inc.
Tél. : (450) 746-7777

Verdun
Citécell
Tél. : (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution
Réjean Mailloux inc.
Tél. : (450) 699-2057

Ville St-Laurent
J.G. Communication ltée
Tél. : (514) 956-8885

Lazer Auto
Tél. : (514) 334-4785

Westmount
Future Connection
Tél. : (514) 369-1222

Battery Plus · Bell Téléboutique · Canadian Tire · Dumoulin Électronique · Informatique · Photo · FUTURESHOP · Stereo Plus Électronique

2748527

Les rendez-vous culturels de la capitale

Tu m'apprends la vie !

Musée de la civilisation.
Exposition permanente : GRANDIR.
Venez vous amuser en famille et découvrir, dans une exposition hautement interactive, les multiples façons de grandir.
Tél. : (418) 643-2158 www.mcq.org

Tu me fais tourner la tête !

Observatoire de la capitale.
À 221 mètres d'altitude, une vue étourdissante sur la capitale et sa région. Faites l'expérience de l'histoire de la capitale en visitant ce nouveau centre d'interprétation. Une aventure inoubliable !
Tél. : (418) 644-9841 • 1 888 497-4322

Tu me fais passer à l'histoire !

Musée de l'Amérique française.
Revivez des moments importants de l'histoire de la civilisation française en Amérique. *Ludovica : histoires de Québec*, une exposition vivante et originale à voir cet été.
Tél. : (418) 692-2843 www.mcq.org

Tu me crées des souvenirs inoubliables !

Parcs Canada.
Entendre, toucher, goûter et marcher l'histoire là où elle s'est vraiment déroulée. Visites guidées au Parc-de-l'Artillerie et dans nos 5 autres lieux historiques nationaux.
Tél. : (418) 648-4168
http://parcscanada.pch.qc.ca



Tu m'en mets plein la vue !

Québec Expérience.
Un voyage magique en 3 dimensions ! Les grands moments de l'évolution de la ville, des explorateurs aux temps modernes. Son et images 3D • Personnages holovidéo • Décors animés • Effets spéciaux • Jeux d'eau
Tél. : (418) 694-4000 www.quebecexperience.com

Tu m'enivres d'aventures !

Fêtes de la Nouvelle-France.
Explorez la vie en Nouvelle-France ! Cette année, du 4 au 8 août 1999, plongez-vous dans la saga de Pierre Le Moyne d'Iberville. Sites thématiques, costumes d'époque et animation continue dans le Vieux-Québec.
Tél. : (418) 694-3311 www.nouvellefrance.qc.ca

Tu sais parler à mon cœur !

Musée du Québec.
Un rendez-vous avec l'émotion. Notre musée d'art national au cœur d'un parc historique. Du 3 juin au 29 août, ne manquez pas l'exposition Dallaire. Une plongée dans l'univers du rêve et de la fantaisie !
Tél. : (418) 643-2150 www.mdq.org

Tu me fais danser sous les étoiles !

Festival d'été de Québec du Maurier.
Un méga-happening du 8 au 18 juillet 1999. Plus de 750 000 personnes applaudissent 600 artistes provenant de 20 pays durant 11 jours. Près de 400 spectacles de musique du monde, chanson francophone, musique classique et arts de la rue. Un incontournable !
Tél. : 1 888 992-5200 www.infofestival.com

QUÉBEC

C'est pour ça que je t'aime !

AUBERGE LE CANARD HUPPÉ
2198, chemin Royal
Saint-Laurent, Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0
Tél. : (418) 828-2292
1 800 838-2292
www.canard-huppe.qc.ca

À partir de **149,50 $** par personne en occupation double.

Les joies de l'Île
Petite auberge de campagne située entre le fleuve et les champs. Lauréate de plusieurs prix en gastronomie.
Valide du 1er mai au 31 décembre 1999. **Comprend : chambre pour 2 nuits, 1 souper gastronomique pour 2 personnes, 2 petits-déjeuners gourmets pour 2 personnes. Taxes et service en sus.**

LOEWS LE CONCORDE
1225, Place Montcalm
Québec (Québec) G1R 4W6
Tél. : (418) 647-2222
1 800 463-5256

À partir de **210 $** par personne en occupation double.

Escapade aux musées
404 chambres rénovées avec vue spectaculaire sur le Vieux-Québec et le fleuve Saint-Laurent, forfait pour 1 nuit pour 2 personnes.
Valide du 1er mai au 31 octobre 1999. **Comprend : pourboires sur les repas, déjeuner-buffet, laissez-passer pour le Musée du Québec et le Musée de la civilisation. Taxes en sus.**

HÔTEL CHÂTEAU LAURIER
1220, Place George-V Ouest
Québec (Québec)
Tél. : (418) 522-8108
1 800 463-4453

À partir de **199 $** par personne en occupation double.

Vieux-Québec, charme et gastronomie
Près des cafés-terrasses, du Centre des congrès, des Plaines d'Abraham et des musées
114 chambres (5 suites avec bain thérapeutique)
Service Internet dans 65 chambres (réseau privé, lien RNIS)
Service informatique disponible (65 chambres) (ordinateur, imprimante, télécopieur)
Air climatisé
Télé couleur
Stationnement gratuit
Valide du 28 juin au 15 octobre 1999.
Comprend : 2 nuits, 2 petits-déjeuners, 2 soupers gastronomiques, stationnement, taxes et service.

HÔTEL VAL DES NEIGES
201, rue Val des neiges
Mont-Sainte-Anne
Beaupré (Québec) G0A 1E0
Tél. : (418) 827-5711
1 888 554-6005

À partir de **98 $** par personne en occupation double.

Le point de chute
110 chambres, sauna, bain tourbillon, spa santé, tennis, restaurant, bar.
Valide du 30 avril au 15 octobre 1999. **Comprend : boîte à lunch, 2 petits-déjeuners américains complets, 2 couchers, 1 billet d'entrée aux Sept Chutes ou aux Chutes Sainte-Anne. Taxes et service en sus.**

HILTON QUÉBEC
1100, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1K 7M9
Tél. : (418) 647-2411
1 800 447-2411 (Canada)

À partir de **169 $** par couple.

Bounceback
L'hébergement pour une nuit et le petit-déjeuner continental. Informez-vous sur nos nombreux forfaits.
Valide du 1er mai au 18 octobre 1999.
Comprend : petit-déjeuner continental et service. Taxes en sus.

Les vacances dans la région de Québec, c'est l'idéal.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

Bonjour Tourisme Québec

1 800 363-7777, poste 646
www.quebecregion.com

La région de QUÉBEC
Une histoire d'amour !

Cette réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration du ministre responsable de la région de Québec et de Tourisme Québec.

2732138

Deux fois un, deux; huit fois deux, seize

Nombre record de jumeaux parmi les finissants de l'école Roger-Comtois

MARC THIBODEAU

Les personnes qui croyaient voir tout en double à la fin du mois de mai lors du bal de fin d'année de l'école secondaire Roger-Comtois, de Loretteville, peuvent être excusées. Elles n'ont pas trop bu.

Parmi les 500 finissants figurait un nombre impressionnant de jumeaux, huit paires pour être exact.

Le directeur de l'établissement qui compte 2000 élèves, Yves McNeil, estime que la présence d'un tel lot de jumeaux, dont plus de la moitié sont des jumeaux identiques, est «exceptionnelle».

Leur nombre n'avait jamais été relevé par la direction avant que des élèves ne s'affairent à l'automne dernier à la rédaction de l'album des finissants.

«On savait qu'il y en avait beaucoup, mais pas à ce point-là», a expliqué hier Émilie Tremblay-Marcoux, l'une des jumelles.

C'est après avoir entendu sur les ondes qu'une école américaine comptait cinq couples de jumeaux parmi ses finissants que les élèves ont commencé à spéculer sur la possibilité qu'il puisse même s'agir d'un «record», susceptible de trouver sa place dans le livre des records Guinness.

Hier, aux bureaux de la maison responsable du célèbre ouvrage, au Connecticut, une porte-parole a indiqué qu'il n'existait pas de catégorie de cette nature.

«Lorsque c'est le cas, il faut soumettre la catégorie que l'on veut créer et le comité des records prend une décision. Il faut aussi être capable de démontrer, si le verdict est positif, que l'on est bel et bien le détenteur du record», a expliqué Cindy Cominsky.

Même si le défi est de taille, l'école entend transmettre sous peu les formulaires requis à l'organisme. En dépit de son intérêt pour le phénomène, M. McNeil précise qu'il n'a guère consacré d'énergie à la recherche d'une explication. «Disons qu'on a des problèmes plus importants à traiter», indique-t-il.

À l'Institut de la statistique du Québec, on indiquait hier qu'en 1997, les jumeaux représentaient 1800 des 80 000 naissances enregistrées à l'échelle de la province, soit 2,2% du total. À l'école Roger-Comtois, les jumeaux représentent pour leur part plus de 3% du contingent d'élèves en secondaire V.

L'intérêt suscité à l'école aura finalement permis à l'ensemble des jumeaux de se rencontrer récemment en un seul et même endroit pour la première fois.

Selon Émilie Tremblay-Marcoux, l'événement n'a pas donné lieu à d'effusions particulières. «Tout le monde va se séparer bientôt de toute façon», résume la jeune femme, qui aimerait bien, quoi qu'il en soit, que l'école obtienne une place dans le livre des records.

Elle craint déjà que le record, s'il est accordé, soit battu rapidement. «C'est sûr que si on annonce combien il y a de jumeaux ici, d'autres écoles vont venir et on risque de sauter. Mais je ne commencerai pas à être frustrée pour ça», dit-elle.



PHOTO RENÉ MATHIEU, *collaboration spéciale*

Les jumeaux inscrits en secondaire V à l'école Roger-Comtois ont été réunis récemment pour la première fois. Ils espèrent trouver une place dans le livre des records Guinness. Il s'agit de Émilie et Natacha Marcoux, Maxime et Alexandra Bossinotte, Natacha et Nadia Morin, Phil et Mathieu Magan, Marie-Michelle et Nerty Fournier, Bianca et Mélissa Johnson, Stéphanie et Mélanie Talbot, ainsi que Jules et Blaise Bélanger.

On joue franc-jeu !



Mille Bornes® est une marque déposée, utilisée avec la permission de Hasbro Canada Inc.

Jouer la carte *Véhicules d'occasion Optimum*MD de General Motors, c'est profiter du programme le plus rassurant sur le marché.

- Inspection en 150 points et plus
- Possibilité d'échange (30 jours ou 2 500 km)
- Garantie du manufacturier
- Service d'assistance routière 24 heures
- Tranquillité d'esprit assurée

UNE PROMESSE QUI TIENT LA ROUTE.

Optimum
VÉHICULES D'OCCASION
GM

Visitez notre site optimum.gmcanada.com ou téléphonez-nous au 1 800 463-7483.

L'Assistance routière 24 heures est offerte durant toute la durée de la garantie Optimum. Garanties et possibilités d'échange sous réserve de certaines conditions. Pour obtenir plus de renseignements sur les garanties et les programmes de protection prolongée, voyez votre concessionnaire Optimum.

2761928

6LP2501A0612 A25 samedi 6LP2501A0612 ZALLCALL 67 00:57:11 06/12/99 B

Consommation

Pas facile de trouver le support à vélo parfait



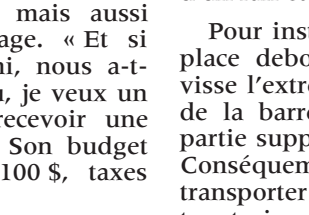
Marie-Andrée Amiot

En mars 1997, le ministère des Transports du Québec évaluait à cinq millions d'unités le parc québécois de vélos. Au moins 440 000 bicyclettes sont vendues annuellement, pour un chiffre d'affaires de 137 millions. Les manifestations cyclistes des dernières années ont créé un tel enthousiasme pour le vélo au Québec que c'est toute une industrie qui gravite autour du cyclisme.

Aux bicyclettes se rajoutent moult accessoires allant des vêtements appropriés aux casques de protection en passant par les gourdes, les accessoires de verrouillage et l'incontournable support à vélo pour la voiture, pour peu qu'on veuille sortir de son patelin.

S'il est assez simple d'acheter un cuissard confortable, l'affaire se corse quand il s'agit de choisir un support à vélo. On trouve un vaste choix de modèles et de marques sur le marché, mais choisir celui qui convient dépend d'une foule de facteurs comme a pu le constater Dominique Lesage qui a répondu à l'appel d'Option consommateurs lancé le mois dernier.

Mme Lesage souhaitait acheter un support solide et fiable pour transporter son vélo ainsi que celui de son fils de sept ans, Julien, sur de courtes distances, mais aussi lors d'un grand voyage. « Et si nous amenons un ami, nous a-t-elle dit d'entrée de jeu, je veux un support qui puisse recevoir une troisième bicyclette. » Son budget au départ : environ 100 $, taxes comprises.



Acheter selon ses **besoins**

avec la collaboration de option consommateurs

Le support parfait

Rachida Maghrane, d'Option consommateurs, et Mme Lesage se sont donc mises à la recherche du support parfait. Après une dizaine de visites chez les vélocistes et au moins autant de téléphones, voici les recommandations de Mme Maghrane.

D'abord, examiner ses besoins.

■ Avant tout, déterminer la fréquence d'utilisation du support : servira-t-il à transporter les vélos sur une courte distance quelquefois par été ou à traîner ses bicyclettes lors de grands voyages ?

■ Puis, préciser le nombre de vélos à transporter. Après avoir fait son choix, prévoir un emplacement supplémentaire, toujours utile.

■ Le choix du modèle dépendra en partie du type de voiture utilisé. Certains capots sont arrondis et ne peuvent recevoir des supports sur le toit, des hayons de familiales ne reçoivent pas tous les vélos.

■ Aussi, si la voiture est louée, demandez à l'entreprise de location si vous pouvez installer un tel support. Des recommandations vous seront peut-être faites.

■ Se demander aussi si le support aura d'autres utilités telles le transport de skis, de planches à neige, etc.

■ Le vélo doit s'adapter convenablement au support. Les vélos à la forme inhabituelle requièrent des accessoires spécifiques.

■ Finalement, il faut délimiter son budget. Comme l'a constaté Mme Lesage, le prix des supports varie entre 50 $ et 500 $, et même plus.

Où ?

Où ira le support ? « On trouve sur le marché trois types de support à vélo répondant à des utilisations différentes, note Mme Maghrane. Ceux fixés sur le toit, ceux fixés sur le coffre (ou le hayon) et ceux fixés sur un attelage. Règle générale, les systèmes installés sur le toit ou sur un attelage sont recommandés pour une utilisation fréquente ou pour de longs voyages. En revanche, ceux que l'on fixe sur le coffre arrière conviennent mieux à un usage occasionnel et pour des voyages de courte durée. »

Sur le toit : ce support comprend une base composée de trois éléments : les barres (de 50 pouces environ), qui se fixent dans le sens de la largeur de l'auto, l'ensemble de pieds (élément qui s'attache entre le toit et les barres et qui sert à maintenir ces dernières) et, enfin, le support proprement dit composé d'un rail et d'une barre par vélo.

Pour installer la bicyclette, on la place debout, dans le rail, et on visse l'extrémité de la barre autour de la barre oblique du cadre. La partie support est vendue à l'unité. Conséquemment, si vous voulez transporter trois vélos, il faut acheter trois supports. Un ensemble complet pour trois vélos coûtera plus de 500 $. Et c'est sans compter le déflecteur qui améliorera l'aérodynamisme de la voiture : entre 100 $ et 150 $.

Sur le coffre arrière ou sur le hayon : utilisé couramment, ce système est facile à installer et se transfère d'une voiture à une autre. On le fixe au coffre arrière ou sur le hayon à l'aide de sangles ou de courroies en nylon munies de crochets que l'on fixe sur les rebords du coffre ainsi que sous le pare-chocs.

Il faut prévoir quelques accessoires pour compléter l'équipement :

■ les tendeurs (2,50 $) qui permettent d'attacher les vélos entre eux et d'éviter la friction pouvant les endommager ;

■ le câble (20 $) qui sert à attacher les roues, assurant une meilleure stabilité.

Le prix de ce support varie entre 50 $ et 200 $ (accessoires non compris).

Aussi, il est conseillé de verrouiller les vélos placés sur un tel support. Un cadenas coûte entre 20 $ et 90 $.

Sur attelage : en général, ce support est installé sur une boule ou sur une plaque de forme carrée. Il est composé d'un poteau d'attache directement installé sur la boule ou la plaque, ainsi que de barres munies d'étriers. Pour fixer un vélo sur le support, il suffit de le placer sur les étriers (ils sont parfois munis de plaquettes métalliques recouvertes de caoutchouc) et de fermer la pince.

L'installation de la boule ou de la plaque coûte entre 80 $ et 200 $. Elle prend environ une heure et doit se faire dans des endroits spécialisés en attache-remorques. À cela s'ajoute le prix du support lui-même, entre 100 $ et 400 $.

On peut également munir son véhicule à la fois d'une boule et d'une plaque. On choisit alors de fixer le support à vélo sur la plaque, laissant la boule libre pour traîner aussi une remorque.

Certains systèmes sur attelage sont conçus pour les véhicules dont la roue de secours est placée à l'extérieur et à l'arrière (comme les véhicules utilitaires). Ils se fixent directement aux trous de boulonnage de la roue de secours grâce à un adaptateur. Ils coûtent entre 80 $ et 200 $.

Tous les supports à vélo sont couverts par une garantie allant d'un an à trois ans.

Les supports qui se placent sur le toit ainsi que certains supports sur attelage sont munis d'une serrure qui permet de les verrouiller à l'auto. Ils sont donc difficiles à voler.

Que faut-il vérifier ?

Après avoir examiné toutes les options, Dominique Lesage a opté pour un support sur le coffre arrière. Mais avant d'acheter, Mme Maghrane lui a suggéré de vérifier certains détails comme :

■ les coutures des sangles et la qualité du caoutchouc des coussinets (certaines mousses s'égrènent avec le frottement) ;

■ la solidité des bras (en exerçant une légère torsion) et celle du système de fixation ;

■ la maniabilité du support (en l'essayant afin de s'assurer qu'il est facile à plier et à installer) ;

■ les explications du manuel d'instructions. Dans tous les cas, il importe de fixer correctement le support et de l'utiliser avec ménagement. Il faut aussi vérifier régulièrement si les attaches sont bien fixées et ne jamais dépasser la charge maximale recommandée par le concessionnaire.

Il arrive aussi qu'on « oublie » un support sur le toit. Et, avec les vélos, la hauteur peut être problématique. « C'est une bonne idée d'installer un pense-bête sur le tableau de bord, sourit Mme Maghrane. Surtout quand on arrive à un tunnel ou à un poste de péage ! »

Enfin, il ne faut pas que la plaque d'immatriculation soit masquée par le support à vélo.

Où trouver ?

On achète des supports à vélos dans les boutiques spécialisées, les grandes surfaces et certains magasins spécialisés dans les attaches de remorques.

Les premiers donnent des conseils et répondent aux questions tandis que les seconds laissent libre choix dans leurs rayons. Enfin, les installateurs d'attache-remorques offrent des recommandations sur leurs produits.

Les choix varient beaucoup d'un endroit à l'autre et les fabricants offrent plusieurs modèles pour chaque support, c'est pourquoi nous avons omis de donner tous les prix.

Et les assurances ?

Si votre support et le vélo se détachent et tombent par terre, ou si vous vous les faites voler, que se passe-t-il côté assurances ? Êtes-vous couvert ? Et comment ?

Selon Anne Morin du Bureau d'assurance du Canada, il faut distinguer les deux éléments.

D'abord, le support, considéré comme un accessoire d'automobile, sera couvert par l'assurance auto. Cette couverture, optionnelle, doit faire l'objet d'une demande auprès de votre assureur.

Le vélo, considéré comme un bien, est couvert par l'assurance habitation.

Quelques adresses utiles

Vélo Québec
Tél. : (514) 521-8356 ou 1-800-567-8356

La revue *Protégez-vous* : « Porte-ski et porte-vélo. Transport adapté ? ». Publié en décembre 1993
Tél. :(514) 875-4444 ou 1-800-667-4444.

La revue *Vélo Mag*
Tél. : (514) 875-4444



PHOTO ALAIN ROBERGE, *La Presse*

Après bien des recherches, Dominique Lesage a choisi un support à poser sur le coffre, un Mountaineer de marque Graber, qu'elle projette acheter chez Beausoleil Cycle Sports, de Lemoyne. Le prix: 139$ plus taxes. C'est un bon support de milieu de gamme, affirme-t-elle. Elle pourra placer jusqu'à trois vélos sur le coffre de sa Ford Escort, dont celui de Julien, 7 ans, qui a drôlement hâte de partir en balade.



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Il existe quelques modèles de supports de toit



PHOTO ROBERT NADON, *La Press*

Les supports à attelage peuvent soutenir jusqu'à quatre vélos.

Les avantages et les inconvénients de chaque système

Systèmes	Avantages	Inconvénients
Le support sur le toit	- Il est polyvalent - Il offre moins de risques d'endommager la peinture - Il peut être transféré si vous changez de véhicule - Il possède un dispositif de verrouillage - Il est très stable	- Il est long à installer - L'installation doit être faite par un spécialiste - L'accès au toit est difficile - Il peut augmenter la consommation d'essence (de 5% à 25%), à cause du vent latéral - La hauteur du véhicule peut occasionner des accidents lors de passages dans un tunnel ou un garage
Le support sur la valise	- Il peut être transféré d'un véhicule à un autre - Il est facile à installer et ranger (pliable et peu encombrant) - Il a une bonne adhérence grâce aux coussinets en caoutchouc - Il offre un bon aérodynamisme - Il est très pratique pour les petits trajets - Son prix est abordable	- Il n'est pas polyvalent, ne transporte que des vélos - Il doit être rangé quand vous êtes arrivés à destination et quand vous ne l'utilisez pas - Il empêche l'accès au coffre - Il n'a pas de dispositif de verrouillage - L'achat d'accessoires supplémentaires (câbles et cadenas) est requis - Il peut réduire la visibilité par la lunette arrière - Il peut endommager la peinture
Le support sur l'attelage	- Il a un bon aérodynamisme - Il est polyvalent - Il offre une bonne sécurité - Il est stable - La carrosserie est préservée - Il est facile à installer, car on est à la hauteur du support - Il est avantageux pour les véhicules dont le toit est difficile d'accès, comme les fourgonnettes ou les caravanes - Il offre des possibilités de verrouillage - Il se range facilement dans le coffre arrière	- Il ne s'adapte pas à toutes les voitures - Il implique des frais supplémentaires pour installer le système d'attelage (boule ou (emboîtement carré) si la voiture n'en possède pas

Les différentes marques et le type de support à vélo

Marques	sur le toit	sur le coffre arrière	sur l'attelage
Thule	X	X	X
Sportrack	X	X	X
Graber		X	X
Saris	X	X	X
Rhode Gear		X	X
Yakima	X		
Transfo-Rakzs			X
Norco		X	
Mondial	X		

6LP2601A0612 A 26 samedi 6LP2601A0612 ZALLCALL 67 00:44:06 06/12/99 B

Expropriations : une facture qui dépassera les 50 millions pour Laval

BRUNO BISSON

La décision unanime de la Cour d'appel du Québec qui a maintenu un jugement de la Chambre d'expropriation défavorisant la Ville de Laval, pourrait forcer cette municipalité à verser une somme estimée à entre 45 et 50 millions pour des terrains acquis il y a plus de 10 ans.

L'immense territoire exproprié en 1989, qui fait 13 millions de pieds carrés et qui n'est encore que partiellement construit de chaque côté de l'autoroute 15, à l'entrée de la seconde ville du Québec, pourrait coûter aux Lavallois l'équivalent de 125 $ à 130 $ par citoyen, si la municipalité ne fait pas appel de cette dernière décision en Cour suprême.

Selon Me Gilles Fafard, avocat d'un des groupes d'expropriés dans cette affaire qui traîne depuis 10 ans, chacun des 668 ex-propriétaires intéressés devraint recevoir un montant d'environ 4,20 $ du pied carré, en moyenne.

Ce montant inclut le prix de base des terrains, tel que fixé par le jugement de la Chambre d'expropriation du Québec en 1994 et maintenu par la Cour d'appel dans sa décision de lundi, soit 2 $ le pied carré.

À ce montant s'ajoutent des intérêts, que Me Fafard a estimé hier à environ 11 % par année durant 10 ans, à titre d'indemnité additionnelle aux expropriés.

Considérant l'immense superficie, équivalent à trois fois le parc Lafontaine de Montréal, la Ville de Laval, qui a versé aux expropriés entre 60 et 80 cents du pied carré seulement au moment de l'expropriation, pourrait devoir leur verser encore 45 millions au total.

Ces sommes ne tiennent pas compte des frais d'avocats de cette affaire, qui pourraient dépasser les 5 millions. En 1995, quand *La Presse* a fait état de cette affaire pour la première fois, ces frais se chiffraient déjà à 3,8 millions.

Bref, cette longue aventure immobilière pourrait donc coûter à terme plus de cinq fois le montant qu'elle devait coûter, lorsque les premiers règlements d'expropriation ont été adoptés par Ville de Laval, en 1986. Sa facture globale pourrait s'élever à près de 60 millions, alors que ces terrains, où l'ex-maire de Laval, M. Lefebvre, rêvait de voir le nouveau centre-ville, ne sont aujourd'hui développés qu'à 20 % environ.

Cette affaire d'expropriation, la plus importante de l'histoire de Laval, concerne 668 petits propriétaires qui avaient acheté, à la fin des années 50, à la faveur d'un grand mouvment de spéculation immobilière, un grand ensemble formé de 2108 petits lots, sis des deux côtés de l'autoroute 15, au sud de l'autoroute 440.

Après la fusion des municipalités de l'île Jésus qui a créé la ville de Laval, en 1965, et l'adoption d'un règlement d'urbanisme qui frappait ces terrains d'un zonage indéterminé baptisé « RX » en 1970, l'administration lavalloise se rendait compte que ce territoire, un emplacement central et stratégique, ne pouvait pas être développé de façon cohérente en raison de la multiplicité des propriétaires et d'un lotissement problématique, réalisé surtout pour maximiser le profit des spéculateurs.

La Ville de Laval a alors maintenu son zonage RX sur ces lots, en attendant d'obtenir des gouvernements fédéral et provincial un financement des infrastructures municipales nécessaires à la mise en valeur de ces propriétés. Ce financement n'a finalement jamais été obtenu.

Entretemps, la municipalité planifait le développement intégré de ce territoire. En 1987, les premiers règlements d'expropriation étaient engagés, et la Ville décidait de procéder au remembrement des lots.

Selon Me Fafard, la Cour d'appel a confirmé l'analyse faite en première instance par la Chambre d'expropriation, à savoir que la Ville de Laval, bien avant d'avoir eu l'intention d'exproprier ce territoire, a agi de telle façon qu'elle condamnait ces lots à ne pas prendre de valeur, puisqu'elle se réservait le droit, par son règlement de zonage, d'en interdire le développement.

LA BAIE : toujours à votre service.

SERVICES À DOMICILE

UNE SEMAINE SEULEMENT!

OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!



© Copyright 1998 Compagnie de la Baie d'Hudson

RABAIS DE 50%

13 $ une pièce

Notre prix ord. : 29 $

Rabais de 50 $
Valeur exceptionnelle!

74 $ maison au complet*

*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule
Notre prix ord. : 124 $

Pour les moquettes très sales ou qui n'ont pas été nettoyées récemment, informez-vous au sujet de notre Service d'entretien Plus, offert à seulement 10 $ de plus par pièce.



39 $ pour un canapé

Notre prix ord. : 49 $

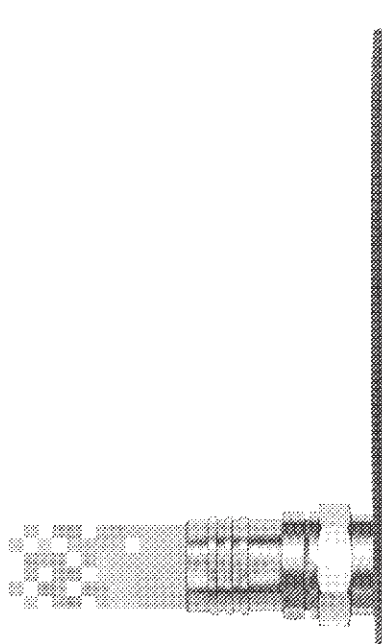
Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.

Appelez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h

(514) 339-5420
1 800 441-0224

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Deux pièces au minimum. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquette en laine. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. **Les offres expirent le 19 juin 1999.**

2761199



PAS D'ANTENNE, PAS D'INTERFÉRENCE ET SERVICE APRÈS-VENTE GRATUIT.

(514) 281-1711 ou 1 800 361-9350

La télé numérique, c'est bien meilleur avec le câble!

Vidéotron

2762062

SERVICES À DOMICILE

Une semaine seulement!

50 $ DE RABAIS

NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION



119 $ maison au complet*

Notre prix ord. : 139 $

Inclus :
Conduits principaux.
Nombre illimité de bouches.

PRIME
NETTOYAGE SANS FRAIS D'UNE PORTE D'ACCÈS
Notre prix ord. : 30 $

Avantages :

- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Renseignez-vous sur nos filtres à air électrostatiques

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, DE 8 H À 18 H

(514) 339-5420
1 800 441-0224

*Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. **Les offres expirent le 19 juin 1999.**

© Copyright 1999 Compagnie de la Baie d'Hudson

2761204

Le génie c'est de pouvoir approfondir un sujet

(poly



LES MICROPROGRAMMES

Horaire souple, de jour ou de soir.

Date limite d'inscription au trimestre d'automne : 1er août 1999.

Renseignez-vous !

Bureau du service des études
École Polytechnique de Montréal
Téléphone : (514) 340-4700
Télécopieur : (514) 340-4169
ses@courrier.polymtl.ca
www.polymtl.ca

ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Programmes d'études supérieures en ingénierie conçus pour une clientèle active sur le marché du travail et dispensés selon une formule souple

Sanctionnés par une attestation après 3 cours (9 crédits au total), chaque microprogramme peut contribuer à l'attribution d'un diplôme d'études supérieures en technologie (DESST)

Offerts dans plusieurs spécialités du génie, ils s'adressent aux personnes détenant un diplôme d'ingénieur ou l'équivalent

2759238

6LP2701A0612 A 27 Samedi 6LP2701A0612 ZALLCALL 67 00:46:46 06/12/99 B

Vers une fusion autour de Saint-Sauveur

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

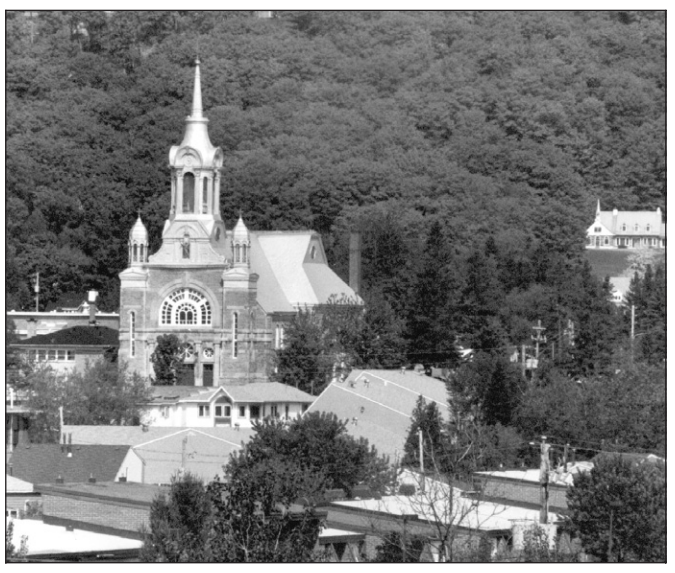
Les membres du conseil de la paroisse de Saint-Sauveur sont unanimes pour demander à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, de fusionner leur municipalité et Saint-Sauveur-des-Monts, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs.

« Cette nouvelle municipalité aurait une population de près de 11 000 habitants avec une richesse foncière de 1,1 milliard de dollars, ce qui est 100 millions de plus que Saint-Jérôme qui a une population de 23 000 personnes », a indiqué à *La Presse*, hier, le maire de la paroisse, Charles Garnier.

Depuis quelques années, il est question de regrouper les deux Saint-Sauveur, mais le conseil municipal de la paroisse ne veut rien savoir de ce projet. « Après sept années de discussion et deux études de faisabilité, nous n'avons toujours pas réussi à nous entendre. Le village (Saint-Sauveur-des-Monts) se montre trop gourmand et il veut conserver tous les avantages pour lui, sachant très bien qu'une fusion forcée par votre ministère lui donnerait pleine satisfaction », écrit le maire Garnier à la ministre Harel.

Dans sa lettre, il souligne également que la municipalité de la paroisse de Saint-Sauveur a été créée en 1855 et qu'au cours des années, elle a subi trois amputations de territoire permettant la création en 1923 de Piedmont, en 1926 de Saint-Sauveur-des-Monts et, finalement, en 1946, de Sainte-Anne-des-Lacs.

« Conscients de faire face, écrit le maire Garnier, à un mouvement irréversible et que le gouvernement en viendra éventuellement à forcer les fusions, nous vous suggérons de réunir à nouveau les municipalités issues du territoire d'origine de la paroisse de Saint-Sauveur.



Photothèque *La Presse* ©

Après les fusions avec ses voisines, Saint-Sauveur compterait 11 000 habitants.

« Dans votre lettre du 27 mai, vous mentionnez que vos objectifs sont d'améliorer l'équité et la capacité financière, de favoriser un meilleur partage des ressources et des coûts et d'appuyer les efforts de développement économique. Vous avez également parlé, le 4 juin dernier, lors de votre discours devant les préfets, de fiscalité d'agglomération, en invoquant qu'il fallait cesser « de se servir des services du village d'à côté ». Qu'il me soit permis de vous informer que mes concitoyens utilisent certains services et équipements centralisés au Village et qu'ils acceptent d'en défrayer les coûts, il en est de même pour Piedmont. »

Joint au téléphone, le maire de Saint-Sauveur-des-Monts, Georges Philion, a déclaré qu'à long terme, il faudrait en arriver à un tel regroupement. « Mais il ne doit pas être pensé avant au moins cinq ans et ce projet ne doit pas retarder la fusion des deux Saint-Sauveur qui doit être réalisée le plus rapidement possible. »

M. Garnier, également préfet de la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut, a aussi dit qu'il ne pense pas faire face à une grande opposition à son projet du côté de Piedmont, dont le maire, Jacques Raymond, ne demandera pas un renouvellement de son mandat en novembre prochain. Du côté de Sainte-Anne-des-Lacs, la situation est très différente. Le maire Claude Boyer et ses collègues de la MRC, incluant M. Garnier, ne s'entendent pas du tout sur le partage de certains coûts. La MRC a intenté des poursuites contre lui et sa municipalité.

La population de la paroisse est de 3970 habitants et c'est dans son territoire que sont situées les stations de ski alpin. Celle du village, où l'on retrouve la plus grande concentration de restaurants, est de 2904, celle de Piemond, de 1862 et celle de Sainte-Anne-des-Lacs, de 2236.

Travaux à Le Gardeur

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Déjà aux prises avec un ralentissement de la circulation sur l'autoroute 40 à cause de travaux, les automobilistes voyageant dans la région de Repentigny font face, depuis jeudi, à un nouveau problème de congestion à la suite de la fermeture partielle du pont Le Gardeur.

Cette fermeture d'urgence doit durer au moins jusqu'à mercredi puisque les travaux, même s'ils sont mineurs, ne débuteront pas avant quelques jours. Quant aux travaux sur la 40, ils s'effectuent entre l'échangeur Anjou et le pont Charles-de-Gaulle.

Même si le pont appartient à Repentigny et Montréal, ce sont les spécialistes de Transport Québec qui, en raison de leur expertise, s'occupent de son inspection. Or jeudi, lors d'une vérification périodique, ils ont remarqué l'affaissement partiel de deux poutres principales placées côte à côte dans la travée en direction de Repentigny.

À la suite d'une réunion d'urgence à l'hôtel de ville de Repentigny, municipalité chargée de l'entretien du pont, la fermeture a été décrétée afin de ne pas endommager davantage les poutres.

La circulation se fera donc sur l'autre travée et c'est ainsi qu'à l'heure de pointe du matin — de 5 h 30 à 9 h —, elle n'est autorisée qu'en direction de Montréal, et lors de celle de fin d'après-midi — de 15 h à 19 h —, la circulation ne se fera qu'en direction de Repentigny.

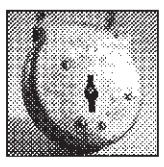
En dehors des heures de pointe, la circulation sera permise en alternance et le flot de véhicules sera géré par des feux de circulation temporaires. La circulation des camions sera interdite en tout temps sur le pont, mais pas celle des autobus et des véhicules d'urgence. Le trottoir est également fermé.

Pour réaliser les travaux de réparation qui se feront sous la supervision de Transports Québec avec la collaboration du Service des travaux publics de Repentigny, il faudra soulever le tablier du pont. Une barge devra être utilisée pour apporter les correctifs nécessaires. Le pont Le Gardeur est plutôt vétuste et pour le protéger, les véhicules lourds y sont interdits depuis plus d'un an.

La fiabilité se compare bien.

La CAVALIER 2 ou 4 portes

Comptant	Mensualité
0 $	243 $
1 211 $	208 $
2 261 $	178 $
15 499 $ à l'achat***	



Dispositif antivol PASSLock et verrouillage des portes à commande électrique.

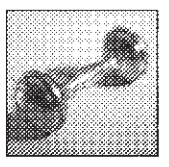
Radiocassette AM/FM stéréo et siège arrière à dossier rabattable.

La CAVALIER Z22

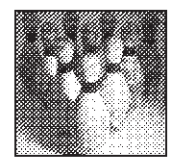


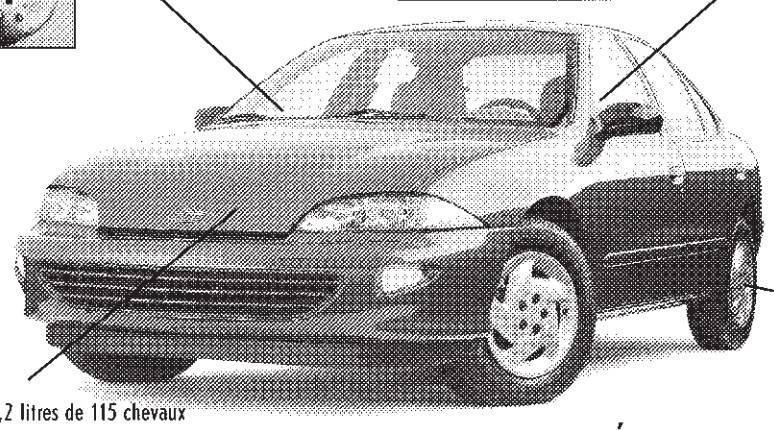
Aileron arrière.

Moteur 2,2 litres de 115 chevaux avec boîte manuelle 5 vitesses.



Freins antiblocage aux 4 roues et sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager.





Moteur 2,2 litres de 115 chevaux avec boîte manuelle 5 vitesses et régulateur de vitesse.

La CAVALIER 4 portes « Édition spéciale »

178 $/mois* location 36 mois Transport et préparation inclus

1,9 % à la location ou à l'achat**

Que ce soit du point de vue de sa liste impressionnante d'équipements de série ou de son prix, la CAVALIER se compare avantageusement à toute concurrence.

VOYEZ COMMENT LA CAVALIER 4 PORTES SE COMPARE AUX AUTRES BERLINES

	CAVALIER[†]	CIVIC LX	COROLLA VE	PROTÉGÉ SE
Moteur	2,2 L L4	1,6 L L4	1,8 L 4 cyl.	1,6 L 4 cyl.
Puissance chevaux	115 hp @ 5000 tr/mn	106 hp @ 6200 tr/mn	120 hp @ 5600 tr/mn	105 hp @ 5500 tr/mn
Couple	135 lb-pi @ 3600 tr/mn	103 lb-pi @ 4600 tr/mn	122 lb-pi @ 4400 tr/mn	107 lb-pi @ 4000 tr/mn
Sacs gonflables côtés conducteur et passager - nouvelle génération	Inclus	De série	De série	De série
Freins antiblocage aux 4 roues	Inclus	Opt.	N/D	Opt.
Éclairage à l'entrée et à la sortie	Inclus	N/D	N/D	N/D
Système antivol	PassLock	N/D	Opt.	N/D
Protection antidécharge de la batterie	Inclus	N/D	N/D	N/D
Système d'échappement en acier inoxydable	Inclus	N/D	De série	Partiel
Chauffe-moteur	Inclus	Opt.	Opt.	Opt.
Verrouillage électrique des portes	Inclus	Opt.	N/D	N/D
Régulateur de vitesse	Inclus	N/D	N/D	N/D
Assistance routière	Inclus	Opt.	Opt.	N/D
Rabais aux diplômés	1 000 $	0 $	1 000 $	750 $

[†]S'applique également à la Cavalier 2 portes sauf pour le verrouillage électrique des portes et le régulateur de vitesse.

PROGRAMME GM POUR LES DIPLÔMÉS 1000 $

[‡]**L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 300 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement à 1,9 % : 15 000 $ incluant transport, préparation et taxes : 48 versements de 324,77 $, coût en intérêts 588,97 $, coût total 15 588,96 $. ***À l'achat, préparation incluse. Transport (645 $) et taxes en sus. [‡]Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com[MC]

www.gmcanada.com

CHEVROLET Oldsmobile GM

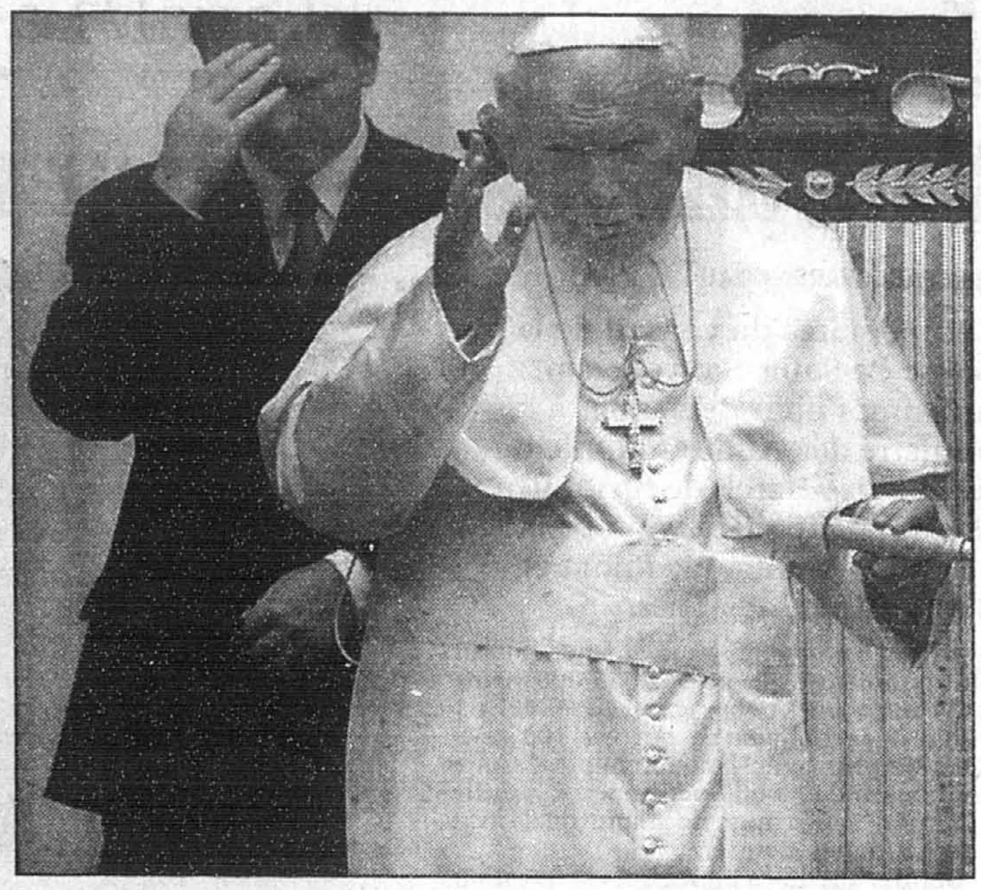
2759825

La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

LE PRINTEMPS VOUS A DONNÉ ENVIE D'UN NOUVEAU « LOOK» ?
Voici une chance unique de vous offrir une coupe de cheveux effectuée par un des stylistes les plus réputés de Montréal!
La compagnie de produits capillaires professionnels Schwarzkopf organise un « Coupe-o-thon » au profit du Club des Petits Déjeuners du Québec le dimanche 13 juin 1999 de 9 h à 17 h.
11 stylistes sur place
Endroit : Parc Émilie-Gamelin, situé sur la rue Ste-Catherine Est, entre les rues Berri et St-Hubert.
Contribution volontaire appréciée. Aucun reçu d'impôt ne sera remis.
Bem-UQAM
Schwarzkopf LIM PROFESSIONAL
2761040

L'ENTREPÔT
Au Vent Fou
où vous trouverez
le plus grand choix de
•Wakeboards
•Wet Suits
•Tubes
•Planches à voile
•Skis nautiques
Montréal
640-3001
1-800-336-2126
3839, boul. St-Jean-Baptiste Sud
2757871

VOUS POUVEZ ENREGISTRER UNE ÉMISSION PENDANT QUE VOUS EN REGARDEZ UNE AUTRE.
(514) 281-1711 ou 1 800 361-9350
La télé numérique, c'est bien meilleur avec le câble!
Vidéotron
Certaines conditions s'appliquent.
2762068



À Varsovie, le pape Jean-Paul II a béni les membres du Parlement polonais. Derrière lui, le président de la Chambre. Marciej Plazinski.

Le pape invite les jeunes au «bel amour»

Agence France-Presse
VARSOVIE

Le pape Jean Paul II a demandé hier aux jeunes de s'en tenir au « bel amour », un amour respectueux des valeurs morales de l'Église catholique.

Lors d'un déjeuner avec tous les évêques de Pologne dans la résidence du cardinal-primat Jozef Glemp, le pape a souhaité une « mobilisation » de toutes les forces pastorales en faveur de la famille.

Le pape a remercié tous ceux qui consacrent leur temps et leurs efforts « à transmettre aux jeunes générations le grand patrimoine de la culture, de la tradition et de la religiosité » pour « préparer les jeunes au bel amour, au mariage, ainsi qu'à la paternité et à la maternité responsables ».

L'Église catholique considère comme un péché les rapports sexuels avant le mariage et n'accepte qu'un contrôle des naissances par des méthodes naturelles, rejetant toute forme de contraception.

Le souverain pontife a souhaité que soient éloignés des jeunes « les dangers dont la civilisation de la consommation d'aujourd'hui est porteuse ». Il a rappelé son action inlassable en faveur du droit à la vie et demandé avec insistance aux évêques d'oeuvrer pour « préserver la dignité et la santé morale de la famille ».

Plus tard, l'Arménie

Une visite que devait effectuer Jean Paul II en Arménie du 2 au 4 juillet a été reportée, a indiqué hier le porte-parole du Vatican, lors d'une conférence de presse à Varsovie.

Le souverain pontife a eu jeudi soir un entretien avec l'archevêque Balsamion, envoyé par le Catholicos Karékine Ier, patriarche de l'Église apostolique arménienne.

L'archevêque lui a transmis le regret du patriarche de devoir lui demander de reporter la visite prévue, « à cause d'une aggravation de son état de santé ».

Le Catholicos, né en 1925, a été opéré d'une tumeur au larynx aux États-Unis fin 1998. La visite du pape aurait été la première du chef de l'Église catholique en Arménie, un pays de vieille religion chrétienne et ex-république soviétique.

Pour une consultation GRATUITE
NE MANQUEZ PAS LE CAHIER Santé
CHAQUE DIMANCHE DANS La Presse

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile
• Avec ou sans voiture
• À commission
Dans les secteurs suivants :
• Brossard
• Greenfield Park
• Saint-Lambert
Responsabilités
• Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
• Perception des abonnés.
Pour joindre l'entrepreneur de votre région,
M. Mario Massie
composez le
(450) 444-9209
2756469

SONY
Le monstre du Loch Ness, vu sur un Sony Digital 8.
Voici le nouveau Sony Digital 8 Handycam. Vous pouvez maintenant faire des enregistrements numériques sur des rubans 8 mm ordinaires et obtenir des images et une sonorité de la plus exceptionnelle qualité. Le nouveau Digital 8 vous permet de repasser vos vieilles bandes et même de les convertir au numérique. (Non non, pas besoin de tout réenregistrer votre vie.) Et de simples cassettes 8 mm bon marché font l'affaire. La minute de vérité est enfin arrivée.
UNE IMAGE CLAIREMENT MEILLEURE
Digital Handycam 8
www.sony.ca
JUSQU'À $50 DE REMISE POSTALE SUR DES ACCESSOIRES
Recevez un bon d'une valeur allant jusqu'à 50 $ applicable à l'achat d'une pile, d'une trousse d'accessoires ou d'un récepteur audiovisuel sans fil Sony, quand vous achetez un caméscope Sony Handycam sélectionné. L'accessoire doit être acheté en même temps que le caméscope. L'offre est valide du 14 mai au 3 août 1999. Sous réserve des disponibilités, jusqu'à épuisement des stocks. Obtenez tous les détails auprès des détaillants participants.
• Stéréo Plus • Dumoulin • Centre Hi-Fi
• Audiotronic • Maison Sony
Sony et Handycam sont des marques déposées de Sony Corp.
2744628

Sida : un traitement innovateur sort de l'Université Laval

Presse Canadienne
QUÉBEC

Des chercheurs de l'Université Laval affirment pouvoir présenter une approche novatrice qui pourrait révolutionner le traitement du SIDA et de l'hépatite.

Il s'agit de favoriser des antiviraux pouvant neutraliser les virus.

Grâce aux antiviraux, les médicaments peuvent se retrouver à des concentrations 52 fois plus élevées dans le foie et les ganglions que si administrés de façon conventionnelle. De plus, ces médicaments persistent 46 fois plus longtemps dans les tissus.

Selon les chercheurs de l'université, cette approche devrait augmenter les chances de contrôler le VIH dans les ganglions et les virus de l'hépatite dans le foie.

Les scientifiques croient pouvoir ainsi augmenter la qualité de vie des patients et réduire leurs coûts de traitement.

Don de sang : l'activiste gay Joël Pinon n'a pas de regrets

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'activiste gay Joël Pinon, qui a fait un don de sang le 22 mai à Québec, en cachant son homosexualité, ne regrette nullement son geste.

M. Pinon, qui risque d'être traîné devant les tribunaux par Héma-Québec, affirme qu'il ira jusqu'au bout pour faire valoir son droit de donner de son sang, en dépit de son orientation sexuelle.

M. Pinon accuse Héma-Québec de colporter des préjugés à l'égard des gays.



Certaines conditions s'appliquent.
2782057

Écrasement de Baie-Comeau : les rescapés se disent chanceux

Presse Canadienne
BAIE-COMEAU

« Nous sommes chanceux et heureux d'être ici aujourd'hui et nous voulons remercier ceux qui nous supportent. Maintenant, nous apprécions les choses simples de la vie, et on ne remet plus à demain ce qui peut être fait aujourd'hui », ont affirmé Roger Bérubé et Steve Lemieux, au terme de la première semaine de l'enquête du coroner sur l'écrasement de l'avion qui a fait 7 morts le 7 décembre au large de Baie-Comeau.

Les deux hommes de 38 ans ont admis que leur vie a basculé du jour au lendemain avec cet accident. Le troisième survivant de cette tragédie est le pilote Jean-François Roch.

MM. Bérubé et Lemieux ont commenté les événements entourant l'écrasement.

« On aurait dit que l'on rentrait dans un mur de briques. L'avion a pointé vers le haut, puis piqué du nez. J'ai regardé par le hublot, j'ai vu de l'eau et l'impact était inévitable », a expliqué M. Lemieux qui s'en est tiré avec un talon égrené et des vertèbres brisées.

Les deux survivants ne peuvent dire comment ils se sont retrouvés sur la carlingue après l'impact.

« C'est l'adrénaline qui a pris le dessus ; une fois sortis, nous avons constaté que seuls des secouristes pouvaient nous sortir de là avec les blessures que nous avions », a raconté M. Lemieux.

Interrogés sur l'attente de 90 minutes avant l'arrivée des premiers secours, Roger Bérubé dit avoir de la difficulté à comprendre, même six mois après les événements.

« Nous espérons que l'enquête en cours nous aidera à comprendre », a dit M. Bérubé, content que la semaine éprouvante de l'enquête soit terminée.

MM. Bérubé et Lemieux ont repris l'avion depuis ce temps.

« Je dois vous dire qu'on n'est pas gros dans notre siège, on devient craintifs envers tous les moyens de transport », a affirmé M. Lemieux.

« J'ai dû prendre l'avion deux fois pour mon travail depuis et je n'étais pas très à l'aise », a dit pour sa part M. Bérubé, un employé d'Hydro-Québec.

« Monsieur, aidez-moi !»

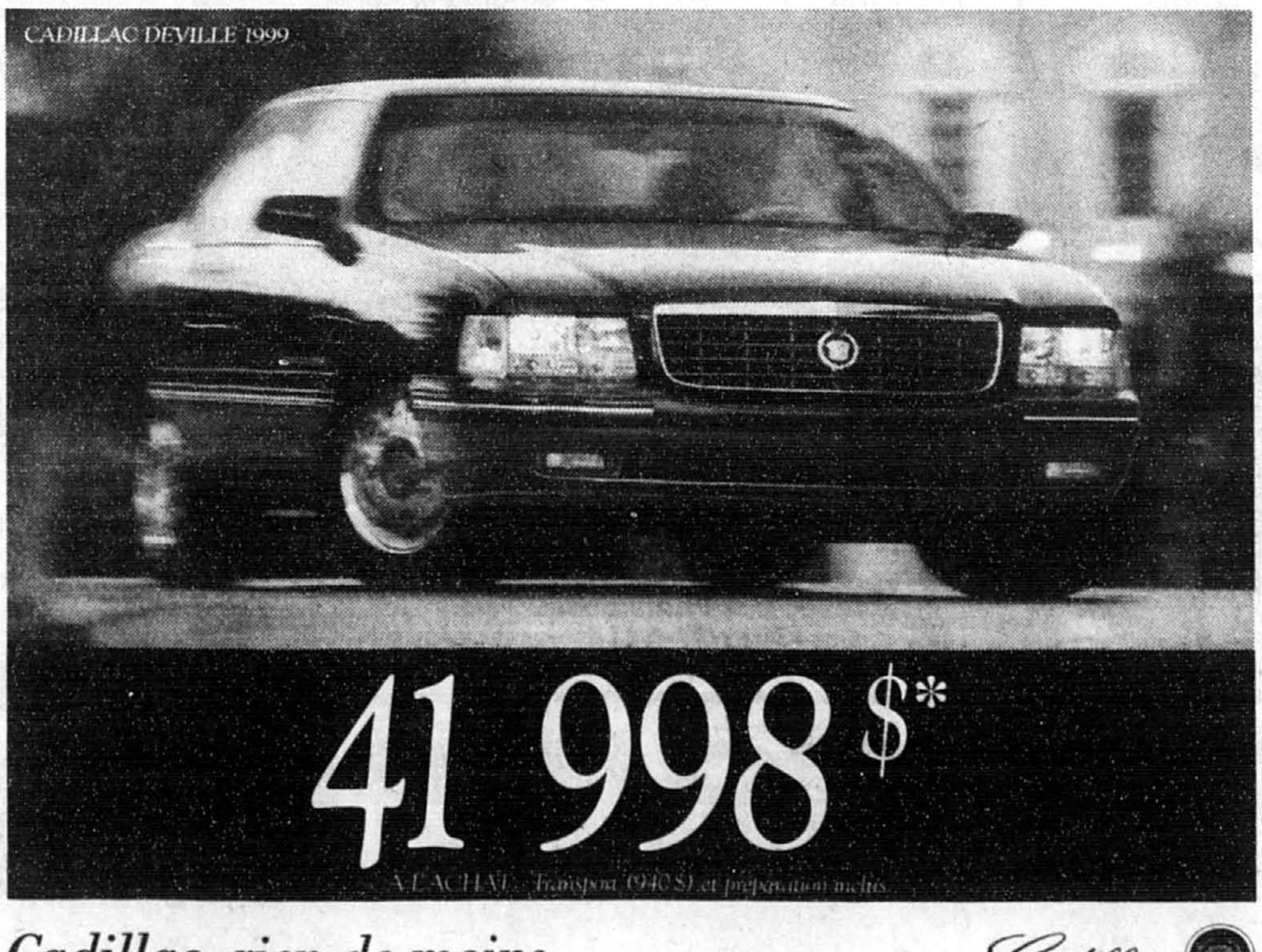
Roger Bérubé a tenté de porter secours à une jeune fille, mais sans succès.

« Monsieur aidez-moi !, me disait une jeune fille qui était prisonnière dans son siège avec de l'eau à la ceinture. Je l'ai empoignée par ses vêtements le plus longtemps possible mais je n'ai pu la sortir », a déclaré M. Bérubé, à l'enquête du coroner Anne-Marie David. « Elle suivait mes yeux. J'avais encore la capacité d'utiliser mes bras, ce qui me permettait de lui tenir la tête hors de l'eau. J'ai essayé de la sortir de son siège, mais j'avais la colonne vertébrale brisée. C'était impossible de la sauver, elle ne pouvait même pas s'aider. La marée a continué à monter, elle a eu de l'eau par-dessus la tête, elle en a avalé et puis elle a fermé les yeux », a raconté M. Bérubé. L'enquête a été ajournée au 28 septembre.

La Cadillac des événements.

Saisissez vite cette occasion inespérée de vous glisser derrière le volant d'une Cadillac DeVille.

La nouvelle Cadillac DeVille est joliment équipée : légendaire système Northstar avec moteur V8 de 275 chevaux, direction Magnasteer[MD], sièges en cuir chauffants à l'avant, télédéverouillage des portes et climatisation électrique à deux zones. Sans oublier l'ensemble de privilèges des propriétaires Cadillac qui comprend, entre autres, l'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Et pour un temps limité, le système de communication et de sécurité OnStar vous est offert sans frais, installation comprise (Valeur approximative de 1 800 $. Frais d'abonnement de 360 $ requis).



41 998 $*

Cadillac, rien de moins.

Cadillac

Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs DeVille 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. *immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Un échange de véhicule peut être requis. Tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac, en visitant le www.gmcanada.com[MC] ou en téléphonant au 1 800 463-7483.

2780087

Groupe LGS

Arrivée à maturité - elle a 20 ans - la société internationale d'experts-conseils LGS met son expertise de pointe en technologies de l'information et du management au service des grandes (très grandes) entreprises, Banque Royale, groupe Desjardins, Bombardier-Canadair... Qu'il s'agisse de commerce électronique, d'environnement multimédia, de gestion du travail, de solutions d'affaires intégrées, de services financiers, les clients de LGS ont droit à un savoir-faire qui est déjà du 21e siècle.

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi prochain dans La Presse

2795807

6LP3001A0612 A30 samedi 6LP3001A0612 ZALLCALL 67 00:51:49 06/12/99 B

Greenpeace crée un groupe d'achats pour encourager l'usage de l'énergie solaire

BRUNO BISSON

Le groupe écologiste Greenpeace espère brancher 1000 foyers du Québec directement sur le soleil, d'ici six mois, en créant un groupe d'achats pour négocier à la baisse le prix des panneaux solaires résidentiels.

En lançant cette campagne d'encouragement à la conversion à des sources énergétiques vertes comme le solaire et l'éolien, Greenpeace a joué franc jeu : les panneaux solaires proposés ne sont destinés à produire que 200 watts d'énergie électrique, à peu près 5% des besoins d'une famille, et tout au plus 10% des besoins en électricité d'une résidence moins énergivore. Et le coût de revient de cette électricité verte restera au moins 10 fois supérieur (60 cents le kilowatt/heure) à celui que facture Hydro-Québec, sans considérer un peu d'entretien nécessaire au bon fonctionnement des panneaux solaires.

Cela dit, l'enjeu, pour Greenpeace, n'est pas là. Le groupe écologiste souhaite démontrer que la technologie est fiable et sûre d'abord, et qu'elle peut aussi s'avérer une source d'énergie de secours pour trois jours complets en cas de panne d'électricité prolongée (même si elle est insuffisante pour chauffer une maison).

« Ce que nous proposons, a expliqué Steven Guilbault, porte-parole de Greenpeace, ce sont des panneaux solaires produisant environ 200 watts d'énergie, soit assez pour faire fonctionner la soufflerie d'un système de chauffage d'appoint au gaz, par exemple, en cas de panne. »

En temps normal, l'énergie produite peut suffire à éclairer trois ou quatre lampes, ou une télévision combinée à un grille-pain ou un four de comptoir, pendant de brefs intervalles.

Chez Greenpeace, les quatre panneaux solaires montés sur le toit font fonctionner le réfrigérateur (appareil énergivore par excellence) de la cuisinette de l'organisme. L'équipement, qui nécessite évidemment un peu d'espace, s'il était acheté en grandes quantités, pourrait coûter environ 3000$, entre 25% et 30% de moins que pour un acheter individuel.

Du toit de l'immeuble qui abrite Greenpeace, Steven Guilbault insiste sur le fait que si l'équipement prend de l'espace, on ne peut pas en conclure pour autant qu'il est encombrant. « Regardez autour, tous ces toits sur lesquels on pourrait installer un tel équipement sans difficulté. Il y a des préjugés tenaces à propos de l'énergie solaire, mais s'ils subsistent, c'est surtout parce que les gens ne savent pas comment cette énergie s'utilise. » Le Canada, précise-t-il, est d'ailleurs très en retard sur les États-Unis, le Japon, ou les pays de la CEE, quant aux efforts de promotion des sources d'énergies alternatives. Au Japon, selon M. Guilbault, on compte déjà 20 000 de ces petits systèmes d'appoint résidentiels. Aux États-Unis, le gouvernement fédéral souhaite en brancher jusqu'à un million, d'ici 2010, en offrant un abattement fiscal de 25% du coût d'achat des appareils.

« C'est une formule qui pourrait être implantée ici, dit Steven Guilbault, et nous songeons à soumettre une proposition formelle au comité d'actions sur les changements climatiques. Si on équipe 100 000 foyers de panneaux résidentiels de ce type, la somme des économies d'énergie réalisée commence à être considérable. »



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *La Presse*

« Ce que nous proposons, explique Steven Guilbault, porte-parole de Greenpeace, ce sont des panneaux solaires produisant environ 200 watts d'énergie, soit assez pour faire fonctionner la soufflerie d'un système de chauffage d'appoint au gaz, par exemple, en cas de panne. »

Enfin ! La société saura…

CÉCILE VANDAELE

Durant tout le week-end, quelques-uns des 11 000 étudiants en génie du Québec se retrouvent sur la promenade du Vieux-Port pour une grande exposition technologique.

Vingt équipes provenant des huit universités et des deux écoles d'ingénierie québécoises ont décidé de présenter au public le fruit de leur imagination et le résultat de leurs longues recherches.

Pour Étienne Ferland, président de l'exposition, « il était grand temps que la société sache enfin ce qui se cache derrière le mot ingénierie et que les étudiants dans ce domaine montrent leur savoir-faire ». Leur savoir-faire en aérospatiale ou en mécanique, qui leur permet après des centaines et des centaines d'heures de réflexion, de recherches et de travail d'équipe de réaliser d'impressionnantes choses telles que ces géantes araignées mécaniques, ces fusées expérimentales, ces sous-marins, ces voitures hybrides ou encore ces bateaux solaires.

Depuis plus d'une décennie en effet, chaque année, de nouvelles équipes de petits génies des universités McGill, Laval et de l'UQTR, se créent et montent de nouveaux projets toujours plus perfectionnés et à la pointe de la technologie.

Tous ces étudiants n'hésitent pas à passer des heures et des heures et parfois même des nuits blanches à travailler sur leurs drôles de machines, « simplement pour le plaisir », confient Caroline et David de l'Université Laval. Pour leur camarade Florimont, « c'est l'occasion de mettre en pratique ce que l'on a pu apprendre aux cours et de comprendre plus de choses ». Mais pour tous, c'est surtout « un moyen de montrer de quoi on est capable » et même si cela reste amical, on se concurrence entre universités et on cherche à aller plus loin que les autres.

Aujourd'hui grâce à l'exposition, tous ces jeunes créateurs qui aimeraient devenir chercheur ou astronaute sont donc fiers de pouvoir rencontrer le public, discuter avec lui et lui montrer leurs réalisations.





MALADIE D'ALZHEIMER

- Un être cher ou vous-même souffrez de la maladie d'Alzheimer.
- De nouveaux traitements s'avèrent très prometteurs.
- Pour en savoir plus, communiquez avec Brigitte ou Judy, à notre clinique, au:

(514) 939-7269

2761758

ATTENTION DÉTAILLANTS

Publiez votre annonce à



Ne manquez pas SUPERAUBAINES D'ÉTÉ

La saison estivale à demi-tarif dans *La Presse* les mercredis de juillet, soit les **7**, **14**, **21** et **28** juillet dans le cahier spécial ***Superaubaines d'été.***

Pour plus de renseignements ***(514) 285-6947***

La Presse

2751297

Dioxine : la Belgique tente de calmer la Commission européenne

EMMANUEL DEFOULOY
Agence France-Presse
BRUXELLES

Le gouvernement belge multiplie les initiatives, notamment à l'égard de la Commission européenne, pour tenter d'enrayer la crise de la dioxine, à deux jours d'un scrutin national qui tourne au test personnel pour le premier ministre Jean-Luc Dehaene.

Le chef du gouvernement belge a remis vendredi matin à la Commission européenne un « rapport complet » de lutte contre la crise de la dioxine, avec les listes définitives des quelque 14 000 exploitations avicoles, porcines et bovines belges susceptibles d'avoir été contaminées par la dioxine.

Il s'agit de 1511 éleveurs de poulets (soit 46 % du total des éleveurs de poulets), de 4891 éleveurs de porcs (40 %) et de 7523 éleveurs de bovins (17 %), dont la commercialisation des produits est toujours interdite.

Ce qui veut dire aussi que la production d'environ 1750 éleveurs de poulets, 8100 de porcs et 37 500 de boeufs peut être à nouveau commercialisée et exportée, selon la Belgique.

Les premiers poulets belges ont d'ailleurs été de retour vendredi après-midi sur les étals des distributeurs, a indiqué la chaîne de supermarchés belge GB.

La Commission européenne pourrait aussi donner son feu vert à l'exportation des produits « sains » dès samedi, a indiqué le commissaire européen à l'agriculture Franz Fischler, mais à condition que les autorités belges certifient que les produits en question ne sont pas touchés par une possible contamination à la dioxine.

« Il faut que les autorités belges fournissent un certificat sanitaire unique qui remplace la vingtaine de formulaires actuellement utilisés », a-t-il précisé.

La Commission a interdit le 4 juin l'exportation, dans les quatorze autres pays de l'Union, des volailles, porcs, boeufs et produits laitiers pour cause de contamination

Le gouvernement belge a d'autre part livré à la Commission les résultats de tous les tests disponibles effectués sur le lait belge, qui indiquent selon lui qu'il n'est pas contaminé. La Belgique demande donc la levée des mesures de restriction européennes sur tous les produits laitiers belges.

L'Union envisage de le faire, a-t-on appris vendredi matin de source diplomatique européenne, mais la commissaire à la protection des consommateurs Emma Bonino a indiqué que cette levée n'interviendrait pas, quoi qu'il arrive, pas avant mercredi.

« Rien ne sera changé jusqu'à mercredi. Le comité scientifique européen examinera à ce moment-là les résultats des tests fournis par les autorités », a-t-elle déclaré.

Cette décision est considérée comme « catastrophique » par l'industrie laitière belge, qui tenait vendredi après-midi une réunion de crise à ce sujet.

« S'il n'y a pas de ramassage de lait, je ne garantis rien quant à la sécurité publique dans le pays ce week-end », a déclaré à la radio belge un représentant syndical de l'industrie laitière.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

La salvina permet, selon les recherches en laboratoire, à un poulet d'atteindre un poids de deux kilos.

Un chercheur propose de nourrir les volailles avec des algues

Agence France-Presse
DAKAR

L'Association sénégalaise pour la promotion des inventions et innovations (ASPI) a annoncé jeudi, à Dakar, l'existence au Sénégal d'un produit qui peut remplacer les graisses animales pour l'alimentation des volailles, sans méfaits sur la santé des êtres humains.

L'algue d'eau douce ou salvina, peut apporter une « solution qui allie les impératifs de rentabilité et l'obligation de préservation de la santé des consommateurs », indique un communiqué de l'ASPI diffusé par l'Agence de presse sénégalaise (APS, officielle).

Des recherches sur cette algue ont été menées en laboratoires par le professeur Abdoulaye Sanokho de l'université Cheikh Anta Diop.

La salvina offre les mêmes caractéristiques que les graisses animales pour la croissance de la volaille et « présente l'avantage d'être un produit non toxique », selon la même source.

Elle permet à un poulet d'atteindre un poids de deux kilos, selon les recherches du professeur Sanokho, indique le communiqué.



GALERIE ART SÉLECT vous invite à venir regarder, toucher, sentir «Montsoreau»

Il était une fois la dame de Montsoreau qui prêta son nom à la Collection Louis-Philippe 98, une collection comportant une cinquantaine de meubles aux proportions généreuses. Enfin! à votre disponibilité.

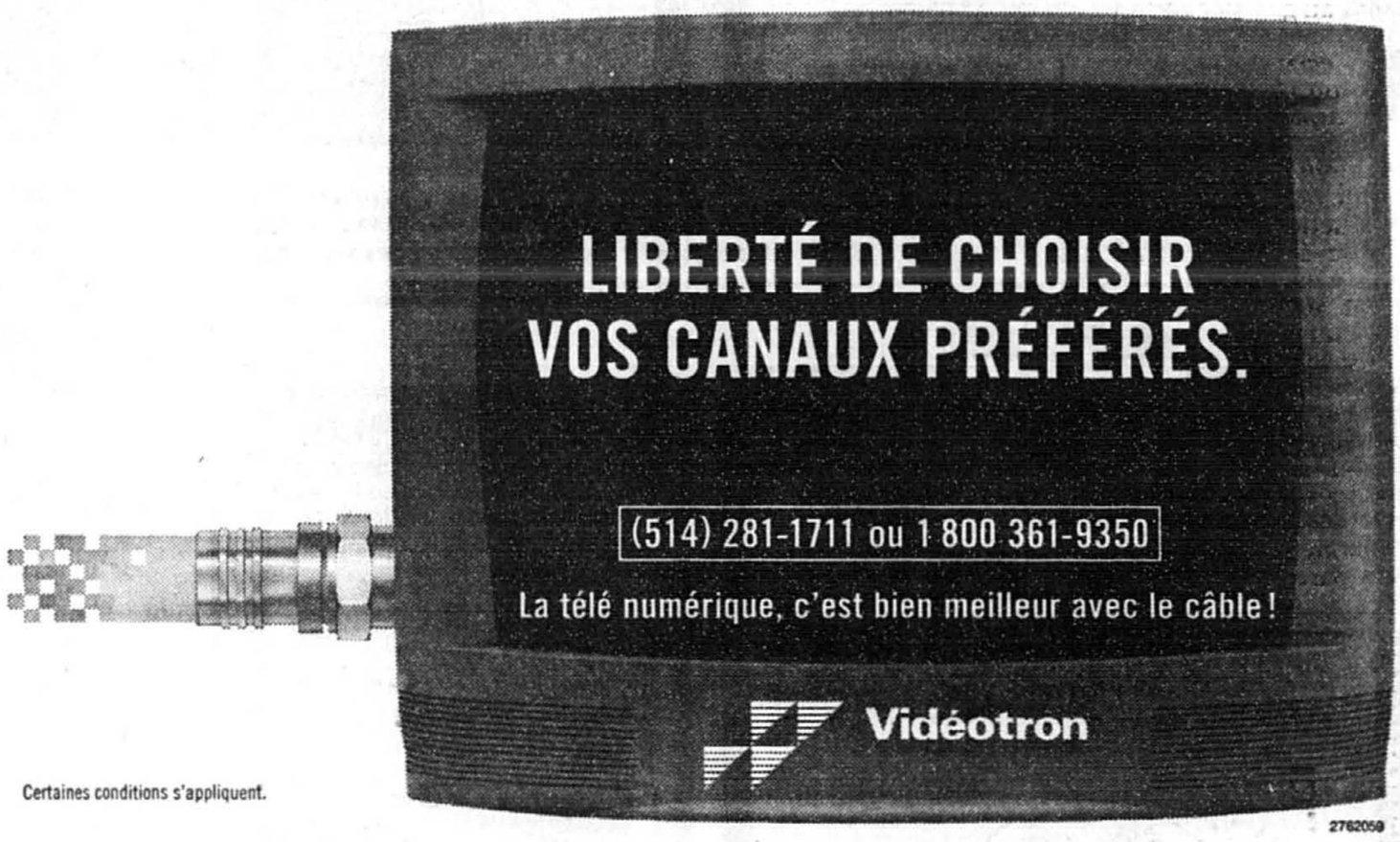
Merisier de France
100% Massif



La galerie Art Sélect inc.
100, avenue Laurier Ouest, Montréal QC H2T 2N7
Téléphone : (514) 273-7088

Fermé les dimanches et lundis

2759457



Certaines conditions s'appliquent.

2762059

Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu

AVIS AUX CONTRIBUABLES DU QUÉBEC



VOUS DÉMÉNAGEZ...

... et vous voulez que le crédit pour la TVQ auquel vous avez droit vous soit livré au bon endroit ?

PRÉVENEZ-NOUS

Si vous changez d'adresse, prévenez le ministère du Revenu du Québec le plus tôt possible, **par téléphone.** Ainsi, vous serez assuré de recevoir vos versements du crédit pour la TVQ à la bonne adresse, de même que toute correspondance provenant du Ministère.

Le montant de crédit pour la TVQ auquel vous avez droit vous sera transmis par la poste, en deux paiements : un premier le 31 août 1999, et un deuxième en décembre 1999.

POUR NOUS JOINDRE

Montréal : (514) 873-4692
Partout au Québec et dans le reste du Canada
(sans frais) 1 800 567-4692

Québec

2761598

DONNEZ-MOI LA VIE

Besoin urgent d'une greffe de moelle osseuse



Névine Zariffa, une Montréalaise de 33 ans, est atteinte de leucémie. **Son seul espoir de guérison:** une greffe de moelle osseuse compatible reçue à très brève échéance.

Nous cherchons un donneur
(1) originaire du **bassin méditerranéen***,
(2) **âgé entre 18 et 59 ans.**

Si vous répondez à ces critères, **SVP faites un don de vie.**

Présentez-vous dimanche le 13 juin 1999 au Centre communautaire Bois-de-Boulogne pour une prise de sang afin d'évaluer si vous êtes un donneur compatible. Par votre test sanguin, vous serez automatiquement inscrit au Registre national de donneurs non apparentés de moelle osseuse. Votre don pourrait servir à d'autres malades si vous étiez incompatible avec Névine.
Informations sur place avec les représentants d'**HÉMA-QUÉBEC.**

EMMENEZ AVEC VOUS AMIS ET MEMBRES DE LA FAMILLE QUI RÉPONDENT AUX DEUX CRITÈRES.

Vous êtes conviés le 13 juin de 10h00 à 16h00

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE BOIS-DE-BOULOGNE
10 025 boulevard de L'Acadie, Montréal (entre Sauvé et Henri-Bourassa)
(514) 332-5021

* Dans le cas de Névine, les donneurs originaires du bassin méditerranéen offrent les plus grandes chances de compatibilité.

MERCI pour votre geste d'amour

2760136

ENCANS

ENCAN PUBLIC **ENCAN PUBLIC** ENCAN PUBLIC

SAMEDI 19 JUIN 9 H
10300, boul. Pie-IX, Montréal-Nord

ENCAN PUBLIC — ENCAN PUBLIC

Véhicules saisis de la société d'assurance automobile du Québec, véhicules de la police de Montréal, plusieurs camionnettes ex-Bell Canada, pick-up, camionnettes 5 et 7 pass., Toyota, Volks, Pontiac, Hyundai, Honda, remorques pour véhicules, plusieurs véhicules pour pièces.

DIVERS: lots d'outils neufs, cloueuses, agraffeuses marteaux, tous à air. Chariot élévateur 4000 lb, outils de construction, télés, système de son, lots d'appareils électroniques, ainsi que plusieurs articles.

ACCEPTONS CONSIGNATION DE VOTRE VEHICULE JUSQU,AU VENDREDI 18 H.

VISITE VENDREDI de 13 h à 18 h
EXPORTATIONS ENCAN NATIONAL
ENCAN PUBLIC 514-326-9696 ENCAN PUBLIC

2760221

ENCAN pour le PUBLIC
TOUS LES SAMEDIS 10 h 30

Plus de 100 unités - 1991 à 1999
AUTOS / VANS / CAMIONS / MOTOS MOTONEIGES / MOTORISÉS
(Plusieurs avec balance de garantie du manufacturier)
Chaque véhicule soumis à un essai routier

Mandats: Banques - Caisses Pop - Inst. fin. - Syndics de faillite - Grossistes - Saisies légales et ventes sous contrôle de justice
(aucun véhicule de particulier)

INSPECTION ET VÉRIFICATION PAR LES ACHETEURS TOUS LES VENDREDIS de 12 h à 20 h.

Aut. Laval (440) ou Aut. 25 sortie 16

CONDITIONS: 10% à l'adjudication (min. 500 $).

2761060

Les Enchères Automobiles de Laval
2380, montée Masson, Laval H7E 4P2
Tél.: (450) 668-1254 Fax: (450) 668-8129
Sans frais: 1-888-668-1254

LIQUIDATION



Caterpillar 1994
D4C III GP
Tracteur à chenilles avec cabine ROPS fermée
Réduit à 74 500$



Caterpillar 1997
D3C III XL
Tracteur à chenilles avec cabine ROPS
Réduit à 92 500$

Réduit à 195 000$
Caterpillar 350L 1994
Excavattrice avec équipement standard, bras de 11'10"
2761561

Maynards (514) 495-2314 www.maynards.com

ENCAN PUBLIC

Suite à un jugement rendu le 6 mai 1999 dans le dossier de la Cour supérieure, chambre civile, du district de Montréal numéro 500-05-049679-994, nous avons été chargés de procéder à la vente sous contrôle de justice du bien ci-après désigné.

PAR VOIE DE VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE AUX ENCHÈRES

RECYCLAGE ÉCO-MOBILE INC.

Jeudi 17 juin 1999 à 13 heures

Au 1044, rue du Parc Industriel, St-Jean-Chrysostome (Québec)

Déchiqueteuse mobile EXTEC mod. 3600S, 1997, 400 HP, n/s: 3943, environ 589 heures d'opération, avec système hydraulique, convoyeur et marteau rotatif. La machine peut déchiqueter du bois, de la brique, de la pierre, du béton, du plastique, du caoutchouc, des pneus et des métaux légers.
MISE À PRIX: 185 000 $

POUR S'Y RENDRE: À 4 km. du pont Pierre Laporte (Québec), rive sud sortie St-Jean-Chrysostome.

INSPECTION : Sur rendez-vous et matin de l'encan.

CONDITIONS: 25% à l'adjudication, balance comptant, chèque visé ou lettre de confirmation bancaire.

À noter que le présent avis ne contient qu'une description du bien faisant l'objet de la vente sous contrôle de justice et que les autres conditions générales de la vente sont disponibles sur demande auprès de M. Patrick Desjardins. L'équipement à vendre est celui qui se trouve sur place et qui devra être vu et examiné. La vente est faite sans aucune garantie et la personne qui procédera à la vente est tenue d'accepter le plus haut prix.

info : **(514) 327-8558**

2761669

Inter-Action Ltée
ENCANTEURS ÉVALUATEURS
6844, Bombardier, Saint-Léonard, Québec H1P 3K5
Montréal (514) 327-8558 • Québec (418) 834-3800
E-mail: interact@cam.org Site: www.cam.org/~interact/

LIQUIDATION

En raison du déménagement de l'entrepôt principal de

RONA DISMAT,

nous vendons les équipements du centre de distribution de 500 000 pi car.

1500 sections d'étagères **READY RACK**, *drive-in*, porte à faux, étagères à gravité, **BABY RACK** - 17 chariots élévateurs et transpalettes électriques - 10 000 tablettes **METAL WARE** - 70 000 pi.ca. de mezzanine assortie - Carrousel **WHITE** 2000 sections - 2 compacteurs à déchets et carton - 25 000 pi.li. de gicleurs (3 200 têtes) - Mobilier de bureau - Plaque d'acier, etc.

Inspection: Sur rendez-vous seulement.

Pour une inspection des actifs, contacter Alain Blanchette au (450) 464-9899 ou Dany Roy au (514) 983-7039. Pour obtenir une liste détaillée: (450) 464-9899.

Une collaboration

LIQUITOM INC.
Liquidateurs
143, boul. Gagnon, Beloeil (Québec)
Tél.: 514-983-7039 Téléc.: 450-536-0230

BARIL, BLANCHETTE INC.
Commissaire-priseur
944-B, chemin Trudeau, Beloeil (Québec)
Tél.: 450-464-9899 Téléc. 450-464-9734

2761568

MESSCO • ENCAN • MESSCO

ENCAN PUBLIC
JEUDI 17 JUIN 10 H
AU 23, ROUTE 132, DELSON
À CÔTÉ DE LOCATION LOUTEC

5 HEURES D'ENCAN
400 LOTS DE DIFF. FAILLITTES

TELS QUE 7 CHARIOTS ÉLÉVATEURS • 1 HYSTER PNEU 5000 LB H50H PROP. • 1 MITSUBISHI FGC25 5000 LB TRIPLE MAT 1986 • 1 CLARK C40B 4000 LB TRIPLE 153. PROP. • 1 WHITE 4000 LB TRIPLE MAT 210 PROP. • 1 YALE 3000 LB 168, 1 KOMATSU 168. • 1 YALE 4000 L BATT. • 1 GÉNÉ. 40 KVA MOTEUR 471 DETROIT DIEZEL, • 1 GÉNÉ. 75 KVA PTO, • 1 GÉNÉ. 60 KVA PTO, • 3 GÉNÉ. 5000 WATTS, • 3 COMPRESSEURS, • 1 HOIST 7½ TON SAND BLAST, • 10 SECTIONS ÉTAGÈRE 12 PIEDS, • SOUDEUSE MILLER TIG, • SOUDEUSE AU MIG, SCIE MÉTAL SCIE À BÉTON, • BREAKER CIMENT, • TERRIERE GA2, • BENCH GRINDER, • CORROYEUR, • BANCS DE SCIE RACKING POUR MÉTAL, MESUREUR AU LAZER, • COFFRE DE MÉCANITIEN, • 4 SETS TORCHE 58 CAISSES STAPING NYLON, • 34 CS CLOUS VRILLÉS • 20 CLOUEUSES AIR NEUVE, HITACHI BOSTICH, OMER, • 120 OUTILS ÉLECTRIQUES NEUFS DEWALT, MAKITA, MILWAUKEE, • SCIES ONGLETS, IMPACTAIR 3/4 1/2 NEUVES • GRIMPER HYDR, • VISSEUSES À PLANCHER, SABLEUSE, 16 PERCEUSES À BATTERIE 9-6-12-14-18 VOLT DEWALT. • ENSEMBLE DEWALT PASSE PARTOUT, • SCIE 5 1/4, PERCEUSE 18 VOLTS, VARLOPE, • TRIMER SCIE 7 1/4 - 8 1/4 PASSE, PARTOUT, ETC.
REMORQUE 12 PIEDS FERMÉE, • REMORQUE 8 X 20 PIEDS TOPAZ 1990 117 KILO. • CAMION GMC 1980 • ROULEAU COMPRESSEUR • PLAQUE VIBRANTE HONDA.

INFO: SOIR **445-5035**, OU **445-2441**, 10% FRAIS, CHÈQUE CERTIFIÉ OU COMPTANT.

DIRIGÉ PAR ROBERT MESSIER INC.
P.S. OUTILLAGE GARANTI À 100%
ENCAN MESSCO

2761759

MESSCO • ENCAN • MESSCO

ENCAN ENCAN ENCAN

Biens en surplus de
BELOIT CORPORATION
375, rue Courcelette
Sherbrooke QC

Date de l'encan : le jeudi 17 juin 1999 à 10 h 30
Inspection : le mercredi 16 juin 1999 de 8 h à 16 h et le matin de l'encan

Téléphoner pour obtenir une brochure illustrée gratuite!

Tour : Tacchi 200 po x 748 po CNC (1993), Bertram 168 po x 578 po - **Aléseuse-fraiseuse** : Schiess 252 po (remise à neuf en 1989) - **Raboteuse** : Ingersoll 76 po x 468 po - **Tour à tourelle verticale** : **Bullard** <Dynatrol> 46 po **Foreuse et aléseuse** : Heller duplex mod. FU-80 - aléseuse verticale OKK mod. MH-4V - **Rectifieuses de tous genres** : TOS universelle 16 po x 59 po m Heald 273A et plusieurs autres - **Chalumeau au plasma** CNC : Linde mod. CM15017 - **Laminoir** : Bertram 16 pi x 1 po - **Positionneur de soudage** : Ingersoll Rand 15 tonnes **Machines variées** : presse hydraulique Dominion 400 tonnes - Pullmax P-6 - Grenailleuse Pangborn - Grande quantité de soudeuses - **Matériel roulant** : grue tout-terrain P&H 20 tonnes m Caterpillard 910B, chariots élévateurs variés - **Matériel sur rail** : locomotive GE diesel / électrique, wagons et autres - **(15) Ponts roulants** : jusqu'à 60 tonnes.- Des centaines d'accessoires d'inspection et équipement d'usine.

ENCAN EN DOLLARS US

Vente menée en collaboration avec
CAMPBELL INDUSTRIAL ASSETS MANAGEMENT, LLC
7040 Industrial Loop, Greendale WI 53129
Tél. : (414) 421-2034 - Fax : (414) 421-5159
Courriel : info@ciam.net - Internet : www.ciam.net

KOSTER INDUSTRIES, INC.
555 Broadhollow Road, Melville, LI, NY 11747
Tél. : (516) 454-1766 - Fax : (516) 454-1779
Internet : www.kosterindustries.com - Courriel : info@kosterindustries.com

2760907

AVIS PUBLIC
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES

THERMEX TECHNOLOGIES INC.
et
SOLUTION GLOBALE INFORMATIQUE
SERONT VENDUS PAR

ENCAN

LE : **MARDI 15 JUIN 1999 À 10 H 30**
AU : **6555, MÉTROPOLITAIN EST, SUITE 202 À MONTRÉAL (QUÉBEC)**
INSPECTION : **LE LUNDI 14 JUIN 1999 DE 9 H 30 À 16 H 30**

BUREAUX ET INFORMATIQUES

ORDINATEURS: (2) PENTIUM III 500, 4.3 GIG, 64 mRAM, FAX 56, ETC. • PENTIUM II 400 • PENTIUM PORTATIF • PENTIUM II 266, 96 mRAM • SERVEUR NOVEL 200 MMX • PENTIUM II 333, 64 mRAM, 4.3 GIG, CDROM CRÉATIF • PENTIUM PRO 200, 64 ram, 2.2 GIG • PENTIUM 120, 64 mRAM, 3.5 GIG • (2) PENTIUM 100 - 486 DX 2,66 mRAM • ETC.

INFORMATIQUES ET IMPRIMANTES: IMP. CANON LASER LBP 460 • CANON BUBBLE JET BJC 4100, BJC 4200 • IMP. APPLE LASER WRITER SELECT • LOGICIEL FORTUNE 1000, COMPTABILITÉ 2000, JEUX VARIÉS • D.D. VARIÉS • CDROM • CARTES MÈRES PENTIUM ET PENTIUM II • CPU VARIÉS • FAX MODEM • CARTES DE SON • CARTES VIDÉO • CARTES RÉSEAUX • IMP. H.P. LASER • EPSON • ÉCRANS COULEURS SVGA • MÉMOIRES VARIÉES, ETC.

BUREAUX: BUREAU PRÉSIDENTIEL AVEC CRÉDENCE ET CHAISE EN CUIR • TABLE RONDE ACAJOU • TABLE DE CONFÉRENCE OVALE, 8 CHAISES • BUREAU DE RÉCEPTION • CHAISES DE VISITEURS • CHAISES DE SECRÉTAIRES • FONTAINE À EAU • FRIGIDAIRE DANBY • SÉPARATEURS DE BUREAUX • CLASSEUR À PLANS • BUREAUX EN L • (20 TABLES POUR DESSINS S/ORDINATEUR SUMMA SKETCHE 111 • (2) CLASSEURS • BUREAU EN U • TÉLÉVISEUR À CASSETTE ACS50 • (2) CLASSEURS ANTI-FEU 3 ET 4 TIROIRS • FAX CANON FAX L 770 • PHOTOCOPIEUR XEROX 5018 • SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE, ETC.

TRACEUR TECH JET 720C 36" (CALCOMP)

CONDITIONS: *25% COMPTANT À L'ADJUDICATION SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHÈQUE VISÉ. FRAIS D'ACHETEUR 10%.*

2761579

ENCAN AUCTION IMPÉRIAL ENCAN
(514) 949-6677

ENCAN PUBLIC

ATELIER BOIS-MÉTAL
CAMION - CHARIOT ÉLÉVATEUR
OUTILLAGE

DISTRIBUTEUR D'ÉPICES VRAC/DÉTAIL

Le jeudi 17 juin 1999, à 10 h 30
au 944-b, chemin Trudeau, Beloeil
(sortie 109 de l'autoroute 20, côté sud du viaduc)

ÉQUIPEMENT BOIS: Dépoussiéreur **KING** m:KC-40-C - Scie radiale **DELTA** - Perceuse **DEWALT** DW974 - Banc de scie 10" **DELTA** - Compresseur RK 5 h.p. vertical - Compresseur **DEVILBISS** Airpro 3 h.p. 60 gal. - Scie à ruban **DELTA** m: 28-190, 12" - Scie à ruban **KUYNARAY** m: 631 - Scie à angle **DEWALT** 12" m: D705-04 - Scie à angle **DELTA** série: D9426 - Chariot à baril - Perceuses sans fil **DEWALT** m: DW974 - Perceuses sans fil **BLACK & DECKER** m: 2872T2 - Perceuse **MAKITA** 3/8 - Toupie **PORTECABLE** 6912 + base 69" - Scie circulaire 7 1/4 **BLACK & DECKER** - Robot **MAKITA** - Scie circulaire 7 1/4 - Sableuse **PORTERCABLE** - 3 escabeaux en aluminium - Armoire en métal sur roues (34" h.) - Lot de serres à tuyaux, niveau, clés, tournevis, boyau à air - zip gun pneumatique - 5 serres à métal - boulons - outils manuels - établi - 3 Casiers en métal, 6 portes chacun - 13 projecteurs jaunes - Bureau en métal gris - Machine à écrire **BROTHER** - Calculatrice **CASIO** - 2 Classeurs légaux, 2 tiroirs - 2 Chariots trois niveaux - plateforme en aluminium - 10 chariots 4 roues assortis.
ÉQUIPEMENT MÉTAL: Scie à métal horizontale **KING** m: KC712AC - Scie à métal **MAKITA** m: 2414B - Soudeuse **MILLER MILLERMATIC** 250 série: KG222673 - Tour **BIRMINGHAM** m: CT-1440G - Établi en acier 30"X 96", dessus en bois - Meule double **DELTA** 6" m: 23-681, série: P9Z2 - Perceuse à colonne **KING** m: KC-30-FC, 12 vitesses, 3/4 - Perceuse **DELTA** 16 1/2 m: 17-901 - Étau **RECORD** #4 - Chariot pour chalumeau - Casier en métal - Pompe à peinture - Fusil à peinture **BINK** m: no 86-7 Fuslis à peinture assortis
MATÉRIEL ROULANT: Camionnette **FORD RANGER XL** 1994, série: 1FTCR10A1RTB01996, 79 516 km, 4 cylindres + 5 vitesses manuelles, support de métal sur boîte, roues en alliage - Chariot élévateur électrique **CLARK** 3 roues, 36 volts, mat 2 sections 91"/131".

IMPORTANTE QUANTITÉ D'ÉPICES
MÉLANGEUR-DISTRIBUTEUR D'ÉPICES EN VRAC HAUSER MACHINERY
ÉQUIPEMENT D'ENTREPÔT, BUREAU ET INFORMATIQUE: 5 Montants 12' x 48" **REDIRACK** - 12 Poutres 3 1/2" x 8' **REDIRACK** - 1 Section (2 montants + 4 poutres) **BEAMLOCK** - 8 Montants simples + 12 poutres d'acier - Escalier mobile 6 marches AGF - Emboutelleuse **HAUSER MACHINERY LIMITED,** 1.5 h.p. - chariots - bureau 30" x 60" noyer - Imprimante **HP DESKJET** 692C - Classeur latéral beige **ALB** 2 tiroirs - Ordinateur **AST ADVANTAGE** 9405 Pentium, moniteur 15 po **VISION 5U**, 2 haut-parleurs (attachés), série: 137100522942 - Télécopieur **XEROX WORKCENTER 535 PRO** - Lot de tablettes de broche murales - Lot de boîtes de carton - Imprimante pour étiquettes **ZEBRA**, m: 105S (RW-10-06-97) - Poseur à étiquettes: **UNIVERSAL LABELING SYSTEM**, série: R-310-C-826 incluant compresseur **CAMPBELL HAUSFELD**, m: WL611000AJ 5 h.p./20 gal. - Four micro-ondes **KENMORE**.

Inspection: Mercredi 16 juin 1999, de 9 h à 17 h
Conditions: Frais d'encan 10%
Dépôt: 25% argent comptant ou chèque visé
Balance: Argent comptant ou chèque visé.

BARIL, BLANCHETTE INC.
Commissaire-priseur
944-B, Chemin Trudeau, Beloeil (Québec)
Tél.: (450) 464-9899 Téléc. (450) 464-9734

2761569

ENCAN PUBLIC

Selon les mandats d'institutions financières et SECURESPACE LIBRE-ENTREPOSAGE INC. afin de satisfaire les charges de location d'entreposage encourues par des locataires en défaut **seront vendus**

Le jeudi 17 juin 1999 à 10h30
Au: 2380, Montée Masson, Duvernay, Laval
(Aut. Laval Est (440) ou Aut. 25 ou Pie-IX, sortie 16 à gauche)

LISTE PARTIELLE: Appareils électroménagers ass. • Meubles et acc. de maison • Antiquités • 100 Chaises P.V.C. • Téléviseurs • Radios • Bibelots décoratifs • Cadres • Vaisselle • Ordinateurs **Pentiums** • Télécopieurs, photocopieurs • Syst. téléphoniques/pupitres • grandes quantités de sérigraphies et outils • **EFFETS DU CURATEUR** • Etc.

PLUS DE 30 000 $ DE MENUS ARTICLES MÉNAGERS TELS QUE:
Cafetières, friteuses, robot culinaire, grille-pain, machi. à pain, hachoir, mach. espresso, rasoirs, rouleaux chauffants, fers à repasser, luminaires/Etc.

VÉHICULES VENDUS À 13 H

Grand Am SE 1995 • **Cavalier** 1990 • **Bronco** II 1990 • **Mazda** 626 1989 • **Chrysler** New Yorker 1989 • Pick up **Ford** XLT. • **Jaguar** XJL 1988.

INSPECTION : Le mercredi 16 juin 1999 de 9 h à 17 h.
CONDITIONS : Dépôt 25%, bal. comptant ou chèque cert., sujet aux conditions affichées, 10% prime d'acheteur.

2761540

FOURNIER
(450) 666-1251
ENCANTEURS
2380 Mtée Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: (450) 666-0562
Sans frais: 1-888-666-1251

ENCAN PUBLIC

MAGAZINE PROTÉGEZ-VOUS INC.
Pour les marchandises ayant servi à des tests et analyses de qualité et de rendement, en collaboration avec:

L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DU QUÉBEC

•

SERONT VENDUS AU:
2947, BÉLANGER, MONTRÉAL
SAMEDI 19 JUIN À 10 h 30

•

VISITE: VENDREDI 18 JUIN de 10 h à 20 h

LISTE PARTIELLE:
25 chaînes en or 10K, 14K variées • 15 joncs « semi-éternité » en or 10K, 14K avec diamants, variés • 1 téléviseur RCA 32" • 6 télécopieurs à fonctions multiples • 18 barbecues au propane • 10 fours micro-ondes • 56 grille-pain • 43 fers à repasser • 15 robots culinaires • 11 robots boulangers • 19 agendas électroniques • 16 balances de cuisine • 2 stimulateurs électroniques • 40 purificateurs d'air • 3 alcootests • Rôtisserie verticale • Jouet motorisé • Caméra • Recyclair • Disques compacts • Systèmes antivol • Détecteurs de monoxyde • Jouets en PVC pour bébé • Plus de 350 articles variés qu'il serait trop long d'énumérer • Ameublement et articles divers ajoutés selon consignation.

CONDITIONS:
Dépôt d'inscription 20 $ remboursable • Dépôt 25 % comptant sur adjudication • Balance par chèque certifié ou comptant avant prise de possession dans les deux (2) jours suivant la vente et selon les conditions annoncées et affichées lors de la vente • 10 % frais d'achat.

CLAUDE DUBOIS
ENCANTEUR - LIQUIDATEUR - ÉVALUATEUR
INFO: TÉL.: (514) 990-1070

2761545

AVIS D'ENCAN — Les Encanteurs Continental Auctioneers — **AVIS D'ENCAN**

ENCAN PUBLIC — ENCAN PUBLIC

CANADIAN CHILDREN WEAR LTD (EN FAILLITE)
PRICEWATERHOUSECOOPERS, SYNDIC ET AUTRES INTÉRÊTS

MANUFACTURIER DE VÊTEMENTS D'ENFANT

SERONT VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

EN LOTS DÉTAILLÉS SANS RÉSERVE

LE MARDI 15 JUIN 1999 À 10 h 30

SUR LES LIEUX

5155, IBERVILLE, MONTRÉAL (QUÉBEC)

TÉLÉPHONE SUR LES LIEUX (514) 527-9351

INSPECTION: LE LUNDI 14 JUIN 1999 DE 9 H À 17 H

DÉPARTEMENT DE COUTURE

MITSUBISHI LS2-190, MOD: CB 620 (2) BOUTON, MOD: DV-105 • MOD: 066-11-07, 228-10-04 **RIMOLDI** • (6) MOD: 463, (2) 780/01, MOD: 332 R À BOUTON **PFAFF** • MOD: S2-TRF (2), 2S **REECE** • (9) MOD: DB2-B735-3, (15) MOD: DB2 B755-5, (2) MOD: DB2-B755-150, EF4-B956, DB2-B705-503 **BROTHER** • (9) **DURKOPP** PLAIN • MOD: 210 B (10), MOD: 217 R, (2) 291 RATCW **CONSEW** • BOUTON 200-1 **LEWIS** • MOD: 60 Q **MERROW** SURJETEUSE • (2) **BABY REECE** • (4) SURJETEUSES, (5) MOD: 410-2, (18) 4 FILS SURJETEUSES, 52800 BU, 39500 FA **UNION SPECIAL** • **PRAZAK** 5200 SM • MOD: 430-2 (5) **COLUMBIA** • MOD: D300AA (7), (3) MOD: 291V1, 781, **SINGER** • (2) COUPE-BANDE **TRIMCO** • (5) PRESSES • (4) ASS. EYELIT POINÇONS • (4) PAK-TYERS **FELIN** • QTÉ CHAISES D'OPÉRATEUR • QTÉ TÊTES DE MACHINE À COUDRE ASS. • **FEEDRAIL** • MOD: AD830 MACH. À BRODER. **TOYOTA** 9 AIGUILLES • MOD: TME 612 **TAJIMA** 12 TÊTES MACH. À BRODER, ETC.

TISSU À LA VERGE, QTÉ DE RUBANS, ACCESSOIRES, FERMETURES ÉCLAIR, BOUTONS, ETC.

DÉPARTEMENT DE COUPE ET SYSTÈME LECTRA

TABLE DE COUPE À SUCTION 8 ET 12 PANNEAUX - 72" • TABLE DE COPIE 72" • TABLE DE COUPE 18 ET 17 PANNEAUX - 72" • TABLE DE COUPE (2), 14 ET (2) 19 PANNEAUX - 66" • (22) COUTEAUX, **COMET, BEAVER, WOLF,** ETC. • (3) TABLES TOURNANTES • 72" ÉTENDEUR • MOD. PROSP A-5 (2) CHAUDIÈRES **METROMEC** • MOD: 204-MO **PROSPERITY** PRESSE • MOD: FFCD (2) MANNEQUINS **CISSELL** • MOD: R-100 ET R-70 CHAUDIÈRES **REIMERS** • MOD: ES-60-72 CHAUDIÈRES **HOT SHOT** • PRESSE **NEW YORKER NU MATIC** • AM 52-0 PRESSE **GOLDMAN** • VACUUM VERTICAL **REMA** • MOD: DXC05 PRESSE **HOFFMAN** • (3) **NEW YORKER** PRESSES A/FER • **MANNEQUINS** • ETC. • **MOD: 34480 SYSTÈME (LECTRA POUR DESIGN DE PATRONS ET GRANDEURS) A/TABLE DE DESIGN • (3) HEWLETT PACKARD PENTIUM 166 17" MONITEURS, VECTRA ORDINATEUR A/15" MONITEUR, PENTIUM 166 A/14" MONITEUR TOUCH PENTIUM • L.Q. 570 IMPRIMANTE EPSON • IOMEGA JAZ BACKUP • MOD: WY-85 (2) 11" MONITEURS • LECTRA SYS. PLOTTER. • MCH. À FUSIONS RELIANT. ETC.**

BUREAUX ET SYSTÈMES D'ORDINATEUR — SERONT VENDUS À 13 H

QTÉ **PENTIUM** ORDINATEURS ET MONITEURS • IMPRIMANTES LASER ET MATRICIELLE • BUREAUX EXÉC. ET FAUTEUILS EN CUIR • MOBILIER SALLE DE MONTRE • MOD: 3000L **RICHOH** TÉLÉCOPIEUR • MOD: OKIFAX 2600 **OKIDATA** LASER TÉLÉCOPIEUR • MOD: 23181 PHOTOCOPIEUSE **GESTETNER** • SYS. DE VIDÉO SÉCURITÉ A/2 MONITEURS ET 8 CAMÉRAS **FRISCO BAY** • CLASSEURS, LAT., HORIZ., STAT. • CALCULATRICES •

MATÉRIEL ROULANT — SERA VENDU À 13 H

1997 JEEP CHEROKEE • 1996 FORD EXPLORER XLT «EDDY BAUER EDITION»

APRÈS 13 H, LA VENTE PROCÉDERA À DEUX ENCANTEURS SIMULTANÉMENT

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL

QTÉ SYSTÈMES DE RAILS • ÉTAGÈRES COMMERCIALES • EXTINCTEURS • BALANCE DE PLANCHER • SUPPORTS MOBILES • RÉFRIGÉRATEURS • CHARIOTS • TABLES À PATRON • RÉCEPTACLE DE MÉTAL • PRESSE SÉRIGRAPHIE 6 TÊTES A/ FLASH CURE • MOD: SC824 SÉCHOIR **A&M** • 24" HORLOGE-POINÇON **AMANO** • SUPPORTS À CARTES • ASS. MOTEURS • PERCEUSE À COLONNE • COMPRESSEURS À AIR 15 ET 5 H.P. **WEBSTER** • ASSÉCHEUR D'AIR **A&H** • SUPPORTS ASS. • MACH. À SANGLER D'AIR **STRAPEX** • POMPE À CHALEUR À EAU **CARRIER**.

2760384

CONDITIONS DE VENTE: 25% DÉPÔT COMPTANT. SOLDE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ SELON LES CONDITIONS AFFICHÉES SUR LES LIEUX. 10% DE PRIME D'ACHETEUR APPLICABLE À TOUT ACHAT.

Les Encanteurs Continental Auctioneers
TÉL.: (514) 875-6661
FAX: (514) 875-6662
SANS FRAIS CANADA ET ÉTATS-UNIS: 1-800-246-7254
478, RUE McGILL, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2H2
www.continentalauctioneers.com

LIQUIDATION G.E.B.
ENCAN PUBLIC

MANUFACTURIER DE PORTES D'ARMOIRE

Dans l'affaire de la faillite de **ENTREPRISE MODERNE DAVELUYVILLE,** nous vendrons pour notre compte par **ENCAN PUBLIC** sur les lieux au:

110, 6e Avenue
DAVELUYVILLE (Québec)
ENCAN: Le mardi 15 juin 1999 à 10 h
VISITE: Le lundi 14 juin 1999 de 9 h à 17 h

BUREAU: • Bureaux, fauteuils, chaises, calculatrices, classeurs lat. 3, 4, 5 tir., photocopieur et autres.
DÉBITAGE: • 1 Strait-O-Planeur «LACASSE» 2 faces avec couteaux hélicoïdaux 24" • 1 Table ciseau hyd. 5000 lb approx. 4' x 6' • 1 Déligneuse multiple «OGAM» PO220, 30 hp • 5 Ébouteuses «GALT et DOUCET» pneum. gauche, droite, 12", 14" et 16" • 1 Table tournante 8' dia. • 1 Scie radiale «DEWALT» 7.5 hp x 36" de course • 1 Déligneuse «DIEHL» SL52, joint de colle laser . 1 Déligneuse simple «LACASSE» • 1 Refendeuse «BAKER» • 1 Strat-O-Planeur «PORTER» et autres.
MACHINAGE: • 1 Convoyeur de retour «DOUCET» • 1 Mouluriére «SPANAVELLO» 7 têtes • 1 Moulière «WEINIG» 7 têtes x 7" • 2 Goujonneuses «HAWKER» mod. 1000 et 1500 • 1 Aiguiseur pour couteaux à goujonneuse • 1 Rouleau encolleur 2 faces 50" «BLACK BROTHER» • 1 Toupie double «UNIK» 1¼" • 1 Toupie simple «WADKIN» 1¼" • 1 Serre à panneaux «DOUCET» 8', 40 sect. Hydr., pied presseur • 1 Serre à panneaux «TAYLOR» 10', 60 sect. + fusil hyd. + pied presseur • 1 Serre à panneaux H.M. 11 sect. • 3 Convoyeurs à colle motor • 1 Toupie simple «C.K.M»1¼" • 1 Scie à ruban «KING» 14' • 1 Scie à ruban «POITRAS» 22" • 1 Défonceuse pneumatique «SCMR-9» • 1 Toupie simple «DELTA» mod. RS15 x 1¼" • 1 Toupie simple «POITRAS» 1¼" • 1 Tenonneuse double «WADKIN» 8 têtes, chac. côté une scie • 1 Tenonneuse haut. bas ouverture 8' avec laser • 1 Tenonneuse double «JENKIN» mod. 144, 8 têtes, pré-scie, scie, façonneuse centrale, sableuse de champ à la sortie 72" à laser • 1 défonceuse CNC «SCM» mod. RTR. 1 tête, table vacuum 3' x 7' • 1 Scie à panneaux «GIBEN» 15' de coupe • 2 Scies à ruban 36" et «FAY et KOWAN» 40" + dévidoir • 1 Toupie simple «SAC» 1¼" • Perceuse à pentures pneum. «UNIQUIK» • 1 Tenonneuse simple H.M. • 1 Banc de scie «SCM» table coulissante 4' • 1 Scie radiale 14" «DEWALT» 5 hp • 1 Perceuse horiz. «BLUM» • 1 Perceuse pour cadres à angles doubles horiz. • 1 Scie double «BREVETTI» coups de pied • 1 Perceuse vert. «SICOTTE» 4 moteurs, 8 mandrins table pneum. • 1 Banc de scie «BAOURLE» table coulis. 14" • 1 Toupie «GENERAL INT'L» 7.5 hp centre inclinable, table coulis. • 6 entraîneurs 3 et 4 rouleaux • 1 Broyeur à marteaux «LACASSE» 75 hp • Env. 3 000' convoyeurs à rouleaux 24" L, 1½" dia. 4" c.c. • Env. 200' conv. Motor. Env. 15" et autres.
SABLAGE: • 1 Sableuse oscillante à edge «LACASSE» • 1 ensemble de sableuses à tapis 36" «TIMESAVER» 1" dessous / Bottom 2 courroies mod. 337-2B mot. 20, 30 hp. 2 dessus / Top 3 courroies rouleaux, rouleaux, patin, mot. 30-30 et 40 hp., mod 337, 3 hd, entre les 2 machines • 1 convoyeur motor • 1 Sableuse «STROKE» 8' • 1 Sableuse «VAUNAGOT» simple • 1 Planeur abrasif «TIMESAVER» 40" L, mod. Top 140, mot. 75 hp • 1 Sableuse «ALFARO» et autres.
PEINTURE: • 3 chambres à peinture • 2 Pompes «AIRLESS» • Lot de pompes pneumatiques, fusils • 19 étagères sur roues pneum. et autres.
ASSEMBLAGE: 5 presses à cadres «DOUCET» pneum. pour assembler portes • 8 unités de chauffage propane • 6 humidificateurs avec thermostat pour usine • 1 dépoussiéreur «MOLDO» approx. 250 hp + 5 ventillateurs, 300 sacs • 1 Edge Hander «HOLZER» mod. 1420 • 4 «AIR MAKUP» et autres.
AIGUISAGE: 1 Profileur/Aiguiseur «UNITED» • 1 Aiguiseur droit «WADKIN» • Gros lot de meules, couteaux, scies, soudeuses, coffre d'outils, boulons, écrous, fer et autres • 1 Scie à ruban horiz. • 1 Compresseur «ATLAS COPSO» 75 hp, 14 000 h • 2 «EAGLE» 5 hP • 1 Assécheur d'air 237 TG 400 • Lot d'outils à air et électriques et autres.
ROULANT: • Chariot élévateur «TOW MOTOR» 6 000 lb prop. • 1 chariot élév. «CAT» gaz 26 000 lb, roues doubles • 1 Char. Élév. «HYSTER» 12 000 lb pneum. • 1 Char. élév. «CLARK» prop., 4 000 lb • 1 Transpalette élect. 5 000 lb • 1 Tracteur «FORD 555» avec pépine diesel et autres.

2760975

FRAIS D'ENCAN: 10 %
CONDITIONS: 25% en argent comptant à l'adjudication, balance en argent ou chèque visé lors de la prise de possession.

Cet encan sera dirigé par GEORGES E. BOUCHER, 38, rue Girouard, VICTORIAVILLE (Québec) et TREMZACTION MACHINERIE INC., 681, Route 143, ST-BONAVENTURE (Québec).

GEORGES E. BOUCHER
TÉL.: (819) 357-2004 FAX: (819) 357-1777
CELL.:357-0403
GHISLAIN OU STEVEN TREMBLAY
Tél.: (819) 396-2504 FAX: (819) 396-0449

LIQUIDATION G.E.B. INC. en autant qu'il soit concerné croit que les descriptions sont bonnes mais ne donne aucune garantie comme telle.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Hydro Québec — **Avis public**

Projet de construction d'un nouvel aménagement hydroélectrique au site de Grand-Mère

Avis est donné au public qu'il peut consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impacts sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., Q-2).

Hydro-Québec projette de construire un nouvel aménagement hydroélectrique qui sera situé au même endroit que l'aménagement existant, soit sur le Saint-Maurice, à la hauteur de Grand-Mère, à 48 km au nord de Trois-Rivières.

Le nouvel aménagement remplacera l'aménagement existant, qui approche de la fin de sa vie utile. Le projet comprend plusieurs ouvrages neufs, établis en rive gauche du Saint-Maurice, soit une centrale en surface de 220 mégawatts, trois ouvrages d'évacuation d'une capacité totale de 8 225 m^3/s et un nouveau poste de départ à 120 kilovolts, exploité initialement à 69 kilovolts. L'évacuateur de crue et le déversoir existants seront arasés. La centrale existante sera désaffectée et deviendra un ouvrage de retenue.

L'étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 31 mai 1999 et l'a mise

SACHEZ RECONNAÎTRE LES SIGNES **AVANT-COUREURS** DE L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

✓ **TROUBLES VISUELS**
Perte soudaine de la vision, particulièrement à un œil, ou vision double.

✓ **MAUX DE TÊTE**
Maux de tête soudains, intenses et inhabituels.

✓ **FAIBLESSE**
Faiblesse soudaine, engourdissement et/ou picotement au visage, dans un bras ou une jambe.

✓ **TROUBLES D'ÉLOCUTION**
Difficulté temporaire soudaine à parler ou à comprendre ce qui est dit.

✓ **PERTES D'ÉQUILIBRE**
Manque de stabilité ou chutes soudaines, surtout si accompagnés d'un des signes ci-dessus.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC

Si vous éprouvez l'un des symptômes ci-dessus, consultez immédiatement un médecin.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal

SÉANCE PUBLIQUE

DATE : Le jeudi 17 juin 1999

HEURE : 19 h 30

LIEU : Salle du Conseil
Hôtel de ville de Kirkland
17200, Boul. Hymus
Kirkland

RENSEIGNEMENTS : 728-1414

SUJETS PRÉVUS :

Affaires administratives; Plan d'action québécois; Rapports d'étape collecte des RDD et collecte des textiles; Projet de compostage de feuilles; Projet pilote « Info-Box »; Autres

Une période de questions est prévue au cours de cette réunion. Pour poser une question, les intervenants doivent s'inscrire entre 19 h et 19 h 30.

2762291

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

NO: 700-11-000152-951
COUR SUPÉRIEURE

SERGE VACHON ET ALS.
Requérants
c.
LO-RON INC., SPEQ M.P.I. INC. et 9017-2560 QUÉBEC INC.
A/S : Gérald Robitaille & Ass. Ltée
Intimées conjointes et solidaires
et
GÉRALD ROBITAILLE & ASSOCIÉS LTÉE.
Ès-qualité de syndic à la faillite de 9017-2560 Québec Inc.
Mise en cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LO-RON INC. ET SPEQ M.P.I. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 400, Laviolette, Sainte-Jérôme, le 28 octobre 1999 à 9 h 00 de l'avant-midi en salle RC-35 à la Cour Supérieure, division des faillites, du district de Terrebonne, suite à la publication dans le journal LA PRESSE.

Une copie du présent RECOURS EN NULLITE, ANNEXE A, AVIS À LA PARTIE INTIMÉE AVIS DE DÉNONCIATION DES PIÈCES DES REQUÉRANTS ET AFFIRMATION SOLENNELLE à été remise au greffe à l'attention de LO-RON INC. ET SPEQ M.P.I. INC.

Lieu : Montréal
Date : 10 juin 1999

MERCIER LEDUC, s.e.n.c.

2762228

Raymond Chabot inc.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND, CHABOT INC., ès qualités de syndic aux actifs de :

9007-1473 Québec Inc.
« Recyclage Orford »
et
QUECELL CANADA LTÉE

requiert, à l'égard des biens ci-après décrits, des offres d'achat ou des offres de les vendre pour le compte des actifs (les soumissions).

	DESCRIPTION		ÉVALUÉ À
LOT 1	**Papier rebut en ballots, pièces, équipements, machinerie, outillage, mobilier...**	**Valeur marchande**	**151,350 $**
LOT 2	**Remorque fermée « Ram » 1975, mobilier et autres**	**Valeur marchande**	**2,310 $**
LOT 3	**Remorque fermée « Ram » 1974, guillotine « Pivano », bacs, composantes et autres...**	**Valeur marchande**	**7,700 $**
LOT 4	**Équipements roulant comprenant : chargeur « Case », boîtes « Roll-off », remorques...**	**Valeur marchande**	**45,500 $**
LOT 5	**Camion « Freightliner » 1993**	**Valeur marchande**	**19,000 $**
LOT 6	**Camion « Freightliner » 1985**	**Valeur marchande**	**12,000 $**
LOT 7	**Terrain et bâtisse situés au 1100, rue Talbot, Sherbrooke (Qc), Lot 1134157 du cadastre de la province de Québec (sujet à problèmes environnementaux)**	**Évaluation municipale**	**548,600 $**
LOT 8	**Terrain et bâtisse situés au 416, rue St-Luc, Magog (Qc), Lot originaire 1185 de la paroisse de Magog (sujet à problèmes environnementaux)**	**Évaluation municipale**	**331,800 $**
LOT 9	**Terrains et bâtisses situés au 800 et 840, rue Dennison Ouest, Granby (Qc), (sujet à problèmes environnementaux)**	**Évaluation municipale**	**193,500 $**
LOT 10	**Terrain situé rue Pitt, Montréal (Qc) cadastre 3409, subdivision 35-1 (sujet à problèmes environnementaux)**	**Évaluation municipale**	**428,900 $**
LOT 11	**Ligne d'ensachage comprenant : convoyeurs, déchiqueteuses, ensacheuse...**	**Valeur marchande**	**100,000 $**
LOT 12	**Bassin d'accumulation, aspirateur à cellulose, machine à cellulose avec accessoires**	**Valeur marchande**	**2,000 $**

1. Le lot 1 ainsi que les lots 4 à 7 et le lot 11 pourront être examinés mercredi, le 16 juin 1999 de 9 h 30 à 17 h au 1100, rue Talbot, Sherbrooke.
   Les lots 2 et 3 ainsi que les lots 8 à 10 et le lot 12 pourront être examinés sur rendez-vous seulement
2. Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement le montant offert pour chaque lot. La description des biens et leur classification est fournie pour fin d'information seulement. La liste d'inventaire finale et le groupement par lot seront remis aux soumissionnaires lors de la visite des actifs.
3. Les offres d'achat doivent être accompagnées :
   i) d'un dépôt constitué du produit d'un chèque certifié payable à l'ordre du syndic, d'un montant représentant pas moins de 15 % du montant offert pour les biens meubles (le « Dépôt »);
   ii) d'un dépôt constitué du produit d'un chèque certifié payable à l'ordre du syndic, d'un montant représentant pas moins de 5 % du montant offert pour les immeubles (le « Dépôt »)
   iii) du document intitulé « Modalités et Conditions de vente » signé par l'offrant.
4. Le syndic se réserve le droit de renoncer au respect de l'une ou plusieurs des conditions énoncées à la demande de soumissions ou au document intitulé « Modalités et Conditions de vente ».
5. Le syndic n'est pas tenu d'accepter la plus élevée ni quelconque soumission que ce soit, se réservant le droit de disposer des biens de toute autre manière prévue à la Loi.
6. Les soumissions doivent parvenir au syndic, à ses bureaux, avant mardi, le 29 juin 1999, à 14 h 30, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir; le syndic prendra connaissance des soumissions en la présence des soumissionnaires qui sont conviés à cette fin au bureau du syndic à Sherbrooke, le 29 juin 1999, à 14 h 30.
7. Les soumissions ne seront acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit, le mot « soumission » de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées.
8. Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez communiquer avec monsieur André Hébert de SIS Services inc. au (450) 646-1888.

SHERBROOKE, le 3 juin 1999.

Raymond, Chabot Inc.,
Ès qualités de syndic aux actifs de
9007-1473 Québec Inc. et
Quecell Canada Ltée
Pierre Guay, M.B.A., CIP
Responsable de l'actif

455, rue King Ouest, bureau 650
SHERBROOKE (Québec) J1H 6E9
Téléphone : (819) 563-2166
Télécopieur : (819) 562-1355
http://www.appels.doffres.com/

2761413

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES OUMISSIONS

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Projet numéro PUB-9071, SYS

Entretien d'équipements d'informatique, de bureautique et de réseautage

Des soumissions sous pli cacheté, adressées au:

Bureau du Greffe de la
Ville de Saint-Laurent
Hôtel de Ville
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec)
H4M 2M7

et portant l'inscription «Entretien d'équipements d'informatique, de bureautique et de réseautage» seront reçues jusqu'au mercredi 23 juin 1999, au bureau du Greffier, et seront ouvertes pubiquement à 11 h le même jour, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec).

Les documents de soumission, le devis et cahier des charges - Entretien d'équipements d'informatique, de bureautique et de réseautage pourront être obtenus au bureau du Service systèmes, Division direction, à l'hôtel de ville de Saint-Laurent, à compter du lundi 14 juin 1999, moyennant un dépôt non remboursable de 25 $ (21,93 $, la TPS 1,54 $ et la TVQ 1,53 $) en argent ou chèque visé payable à la Ville de Saint-Laurent.

Les firmes soumissionnaires sont des concepteurs ou des distributeurs et représentants officiels autorisés des équipements proposés et doivent disposer d'un bureau de vente dans la région de Montréal.

Le Ville de Saint-Laurent n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par conséquent, si le Conseil juge qu'il est dans les meilleurs intérêts de la Ville de rejeter toutes les soumissions, il pourra le faire sans encourir de réclamation pour dommages ou perte de qui que ce soit.

Le directeur général,
Pierre Lebeau, c.g.a.

Saint-Laurent
Le 12 juin 1999

Saint-Laurent

2761648

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

APPEL DE PROPOSITIONS N° 1P-026
APPEL DE PROPOSITIONS POUR AMÉNAGER ET EXPLOITER LES BOUTIQUES SAISONNIÈRES

Projet: Centre interactif des sciences de Montréal (iSci)

La Société lance un appel de propositions pour l'aménagement et l'exploitation de boutiques saisonnières sur le site du Centre interactif des sciences de Montréal (iSci) situé au quai King-Edward du Vieux-Port de Montréal. Les proposants peuvent présenter des propositions pour l'une, plusieurs ou l'ensemble de ces concessions.

FERMETURE À 16 H, LE 13 AOÛT 1999

Les propositions cachetées en quatre (4) exemplaires (un original et trois (3) copies lisibles), doivent être reçues à l'adresse suivante, au plus tard à 16 h, heure affichée à l'horodateur situé à l'adresse indiquée ci-dessous, le vendredi 13 août 1999:

Service des approvisionnements
La Société du Vieux-Port de Montréal inc.
333, rue de la Commune Ouest
Montréal (Québec) H2Y 2E2

Les documents d'appel de propositions sont disponibles à l'adresse précitée du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 16 h, à compter du mardi 15 juin 1999.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations qui ont obtenu le document d'appel de propositions directement de la Société du Vieux-Port de Montréal inc. sont autorisées à présenter une proposition.

La Société ne s'engage à accepter ni une ni aucune des propositions reçues.

Le proposant doit présenter, avec sa proposition et pour chaque concession, une garantie de proposition d'une valeur de trois mille dollars (3 000 $), à l'ordre de La Société du Vieux-Port de Montréal inc., sous forme de chèque visé ou de lettre de crédit irrévocable valide pour une durée d'au moins sept (7) mois, émise par une institution financière reconnue.

Toute demande de renseignements doit être adressée par écrit à:

La Société du Vieux-Port de Montréal inc.
333, rue de la Commune Ouest
Montréal (Québec) H2Y 2E2
Attention: Joanne Giguère
Chef approvisionnements
Télécopieur: (514) 283-8423
Adresse électronique:
giguere@vieuxportdemontreal.com

Canada

iSci Centre interactif des sciences de Montréal

2762046

AVIS AUX CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné que le 3e jour de juin 1999, la débitrice **POUDRIER THERRIEN INC.**, ayant sa place d'affaires au 8241, Ave de l'Industrie, Anjou (Québec) a fait cession de ses biens et que la première assemblée des créanciers aura lieu le **29 juin 1999, à 10 h 00**, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, Montréal (Québec).

WSBG — *Wasserman Stotland Bratt Grossbaum & Pinsky Inc.*

1155, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2010
Montréal (Québec) H3B 2J8
Tél. : (514) 861-5724 • Téléc. : (514) 861-9446

2761516

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de MURRAY & COMPANY INC.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **Murray & Company Inc.**, ayant son siège social et son principal établissement commercial au 1200, rue Peel, Montréal (Québec) H3B 2T6, est survenue le 4e jour de juin 1999, et que la première assemblée des créanciers sera tenue **le 23e jour de juin 1999 à 11 h**, au bureau du Séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, Montréal (Québec).

RICHTER & ASSOCIÉS INC.

2, Place Alexis Nihon, 22e étage
Montréal (Québec) H3Z 3C2 Téléphone: (514) 934-3497

2761784

AVIS DE QUALITÉ Conformément aux dispositions de l'article 209.18 du Code de la sécurité routière, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des véhicules délaissés par les personnes ci-dessous mentionnées:

Les véhicules routiers confiés par la Société de l'assurance automobile du Québec:

Nom	Marque/Modèle	No d'identification
ADCOCK, John	Chevrolet Celebrity 1984	2G1AW35X2E1122816
Alberon Ltd	Gmc S15 1988	1GTBS14EXJ2527290
ANGLEHART, Albini	Chevrolet Nova 1987	1Y1SK5147HZ252316
BAKER, Bernice	Suzuki Forsa 1988	JS2AA43S9J5115373
BEAUDOIN, Dominick	Honda Civic 1997	2HGEJ6334VH006609
BELAND, Stephanie	Ford Escort 1985	1FABP0447FW265687
BERARDI, Luigi	Pontiac Tempest 1990	1G7LT51T9LY708634
BOCKUS, Donald C	Ford Thunderbird 1985	1FABP4633FH221203
BOUCHARD, Marlaine	Chevrolet Sprint 1987	JG1MR6151HK723577
CANATONQUIN, Marie	Ford Bronco 1993	1FMEU15N3PLA73341
CHAMBERLAND, Nathalie	Pontiac Acadian 1984	1G7AB68C4EY708078
CORTELLAZZI, Andrea	Pontiac Phoenix 1984	1G2AY68X7ET213801
COTE, Patrick	Chevrolet Corsica 1988	1G1LT51W5JY201652
DESAULNIERS, Nathalie	Chevrolet Cavalier 1988	1G1JC5119J7231853
DI SENSI, Francesco	Honda Civic 1988	JHMED3645JS806183
DOIRON, Stephane	Honda Prelude 1984	JHMAB7224EC801962
DUBE, Sebastien	Pontiac 6000 1983	2G2AF27X5D1252438
DUPLESSIS, Michel	Mazda 626 1986	JM1GC2419G1801485
ERMOLAEV, Boris	Mercury Marquis 1985	2MEBP95F9FX640870
GAGNON, Serge	Pontiac Grand 1986	1G2NV69U4GC695158
GEMME, Veronique	Dodge Colt 1989	MN3BA34K7KG910346
HADDAD, Michel	Renault Alliance 1984	1XMDW9534EK198189
HAMEL, Tom	Buick Skyhawk 1986	1G4JS27P7GK444564
HARTON, Robin	Honda Cx500 1979	PC012005681
LAJOIE, Lise	Ford Mustang 1985	1FABP2639FF103964
LALANNE, Dave Kenneth	Honda Prelude 1987	JHMBA6226HC803573
LAMARRE, Yohan	Honda Prelude 1984	JHMAB5222EC806808
LAQUERRE, Nicolas	Nissan Sentra 1987	JN1PB2116HU539466
LAROSE, Daniel	Ford Aerostar 1986	1FTCA15U7GZA81807
LARUE, Gino	Kawas Ke175 1977	KE175B021581
LECLERC, Daniel	Renault Alliance 1986	1XMAW9539GK130752
LIZOTTE, Rejean	Pontiac Grand 1986	2G2GP37H9G2293532
MALOUIN, Marc	Honda Accord 1984	JHMAC5329EC803495
MARTEL, Guy	Toyota Camry 1985	JT2SV16E9F0364292
MASSE, Christian	Mercury Marquis 1984	1MEBP9032EG654935
MCLEAN, Bryan	Ford Aerostar 1990	1FMCA11U6LZA62435
MCLEOD, Ivor Wilbert	Linco Mark8 1993	1LNLM91V8PY674453
NAPOLEON, Normil	Ford Tempo 1990	1FABP35X3LK144572
NEWTON, Mark	Pontiac Sunbird 1987	1G2JD11K5H7556682
PEPIN, Patrick	Hyundai Pony 1986	KMHPA31K6GU248684
POTVIN, Eric	Ford Bronco 1985	1FMDU15N1FLA79889
POULIN, Normand	Oldsmobile Cutlass 1984	1G3AM19X4EG363057
RACINE, Steve	Buick Century 1984	1G4AH19X3E6549484
RAUZON, Serge	Mercury Topaz 1988	1MEBM35XXJK638474
RAYMOND, Regis	Dodge Colt 1988	JB3BA24K7JU046157
Relais Toyota Inc.	Chevrolet Nova 1986	1Y1SK1940GZ254422
REYNOLDS, Alfred	Ford Ranger 1987	1FTCR14T2HPA92910
ROBERT, Daniel	Ford Ranger 1983	1FTBR10A4DUA59760
ROBILLARD, Mathieu	Pontiac Acadian 1981	1G7AJ0896BY512577
ROY, Mathieu	Volkswagen Fox 1988	9BWGA0300JP058194
SAVARD, Claude	Ford Mustang 1987	1FABP41A9HF166485
SAVARD, Serge	Suzuki Forsa 1987	JS2AB43S4H5101887
ST-GERMAIN, Luc	Puch Magnu 1978	1501844
Stone Carolyn Doig Frank En Copro	Chevrolet Blazer 1987	1GNCT18R1H0134113
SYNNOTT, Lina	Chevrolet Corsica 1989	1G1LT511XKY214628
THIVIERGE, Isabelle	Ford Mustang 1988	1FABP40A4JF252892
VAZQUEZ, Maria M	Ford Taurus 1986	1FABP29U4GG177762
WHITEHOUSE, Ronald	Ford Taurus 1988	1FABP51D5JG131118

Les propriétaires des véhicules identifiés au présent avis peuvent en reprendre possession sur paiement des honoraires du Curateur public et déboursés engagés par celui-ci. À défaut, le Curateur public sera autorisé à vendre les véhicules à compter du onzième jour suivant la date de cette publication.

Le Curateur public remettra les produits de vente, déduction faite de ses honoraires et de ses déboursés, aux propriétaires qui se manifesteront dans les dix ans ans après le début de son administration.

Le Curateur public du Québec
Service des biens non réclamés
600 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 4W9
Tél.: 1-514-873-4074
1-800-363-9020

Le Curateur public du Québec

2761416

Agence canadienne d'évaluation environnementale — Canadian Environmental Assessment Agency

Avis public

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
Rapport d'étude approfondie
Nouvel aménagement hydroélectrique de Grand-Mère

Hydro-Québec projette de construire un nouvel aménagement hydroélectrique au site de Grand-Mère, sur le Saint-Maurice. Ce nouvel aménagement remplacera l'aménagement existant, qui approche de la fin de sa vie utile. Il comprendra plusieurs ouvrages neufs, établis en rive gauche, soit : une centrale de 220 mégawatts, trois ouvrages d'évacuation et un poste de départ. L'évacuateur de crue et le déversoir existants seront arasés et la centrale existante sera désaffectée et deviendra un ouvrage de retenue.

En vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, l'autorité responsable, Pêches et Océans Canada, a effectué une étude approfondie du projet et a remis une copie de son rapport à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Conformément à la Loi, l'Agence invite le public à commenter les conclusions, les recommandations et tout autre aspect du rapport d'étude approfondie.

Veuillez faire parvenir vos commentaires avant le 15 juillet 1999 à :

Marie-France Therrien, Analyste principale
Agence canadienne d'évaluation environnementale
200, boulevard Sacré-Coeur, Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-2537 • Téléc. : (819) 997-4931
Courriel : marie-france.therrien@ceaa.gc.ca

NOTE : Tous les commentaires reçus concernant le rapport seront versés au registre public de ce projet.

Vous pouvez consulter des copies du rapport aux endroits suivants :

GRAND-MÈRE

Bibliothèque H.B. Beauséjour,
650, 8e rue, Grand-Mère (Québec) G9T 6K1
Tél. : (819) 538-5555
Heures d'ouverture : le lundi, de 13 h 30 à 17 h, les mardi, mercredi et jeudi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 13 h 30 à 20 h, les samedi et dimanche, de 13 h à 16 h.
Du 14 juin au 6 septembre : le lundi, de 13 h 30 à 20 h, les mardi, mercredi et jeudi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi, de 13 h 30 à 20 h, les samedi et dimanche, fermés.

MONTRÉAL

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque centrale, Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, Local A-2100
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél. : (514) 987-3000, poste 4312

Heures d'ouverture :
Les lundi, jeudi et vendredi, de 9 h à 20 h
Les mardi et mercredi, de 9 h à 22 h
Le samedi, de 12 h à 17 h
À partir du 28 juin, du lundi au jeudi, de 9 h à 18 h

TROIS-RIVIÈRES

Université du Québec à Trois-Rivières
Service de la bibliothèque, 2351, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec) • Tél. : (819) 376-5005

Heures d'ouverture :
En juin, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 21 h 15, le vendredi, de 8 h30 à 16 h 45
En juillet, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 45, le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15

Pour obtenir une copie du rapport de l'étude approfondie, veuillez communiquer avec :

Pêches et Océans Canada
Jean-Guy Jacques
Institut Maurice Lamontagne
850, route de la Mer
Case postale 100
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4
Tél. : (418) 775-0698
Téléc. : (418) 775-0658
Courriel : jacquesjg@dfo-mpo.gc.ca

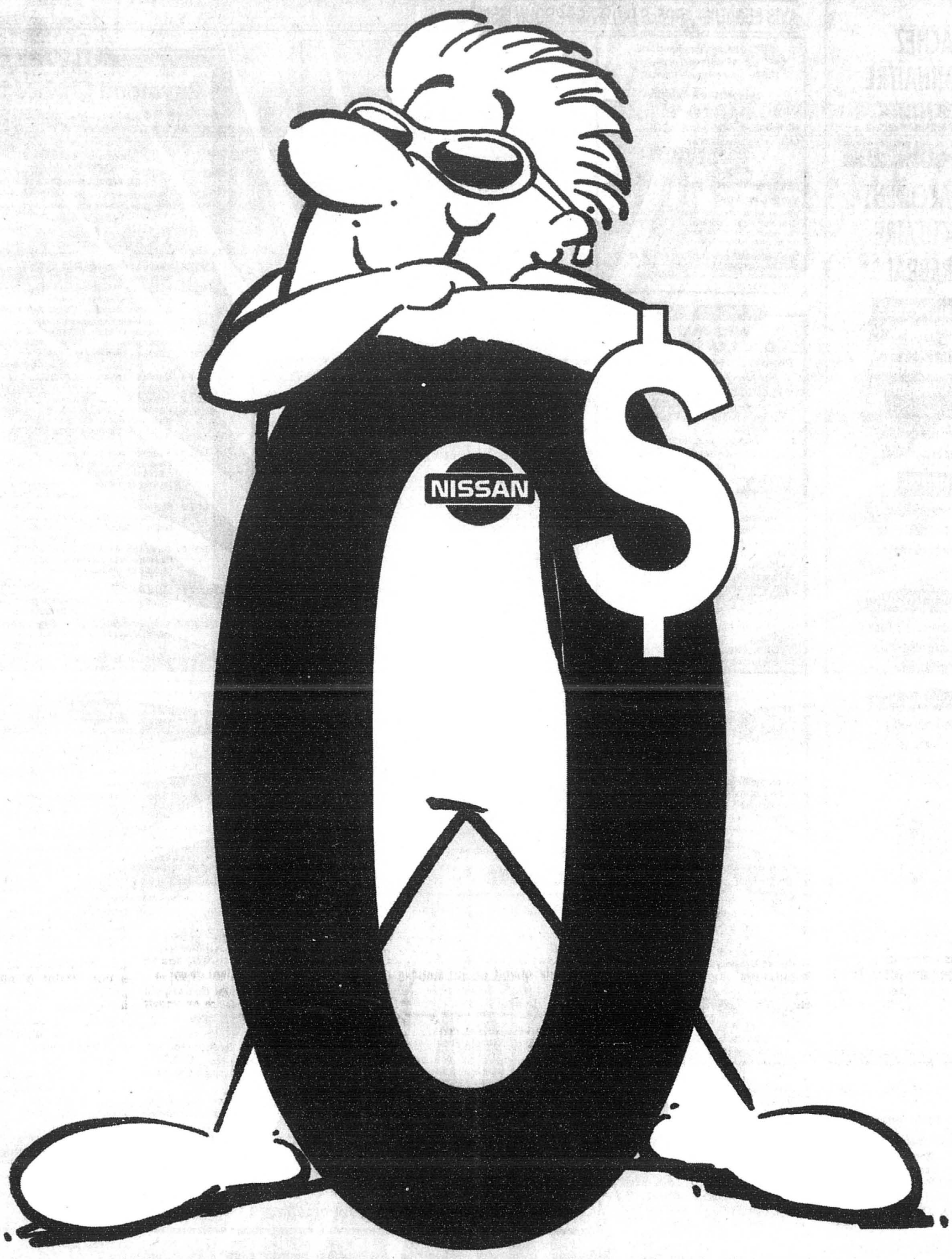
Pour plus d'information sur le projet, veuillez communiquer avec :

Hydro-Québec
Josée Pépin
505, rue des Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 6H1
Tél. : (819) 378-4581 poste 3630
Téléc. : (819) 694-3991
Courriel : pepin.josee@hydro.qc.ca

L'évaluation environnementale d'abord ... la décision ensuite

Canada

2761879



L'événement «l'offre vedette» de Nissan

N'apportez pas trop d'argent

0$ comptant

Pendant 3 jours seulement

chez votre très sympathique concessionnaire Nissan

Lundi 14 juin Mardi 15 juin Mercredi 16 juin

Pour tous les détails, passez voir votre très sympathique concessionnaire Nissan. www.nissancanada.com 1 800 387-0122

AUTO GOUVERNEUR
LAVAL
(450) 668-1650

BELVÉDÈRE NISSAN
LAFONTAINE
(450) 436-2112

BLAINVILLE NISSAN
BLAINVILLE
(450) 430-4120

BROSSARD NISSAN
BROSSARD
(450) 445-9811

CARREFOUR NISSAN
HULL
(819) 776-0100

CHOMEDEY NISSAN
LAVAL
(450) 682-4400

CITÉ NISSAN
MONTRÉAL
(514) 739-3175

COUPAL & BRASSARD AUTO
IBERVILLE
(450) 347-5593

DRUMMONDVILLE NISSAN
DRUMMONDVILLE
(819) 474-3930

DUMOULIN NISSAN
SAINT-FRANÇOIS-DE-LAVAL
(450) 665-7459

GARAGE A.-L. POIRIER
ROUYN-NORANDA
(819) 762-4311

HAMEL NISSAN
SAINT-EUSTACHE
(450) 472-8664

HOULE & FRÈRES NISSAN
TERREBONNE
(450) 477-1444

ÎLE-PERROT NISSAN
ÎLE-PERROT
(514) 425-2255

JOLIETTE NISSAN
JOLIETTE
(450) 756-4686

LATREILLE NISSAN
VALLEYFIELD
(450) 371-0322

LAURENTIDES NISSAN
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
(819) 326-5433

LES GALERIES NISSAN
SAINT-HYACINTHE
(450) 774-1679

LONGUEUIL NISSAN
LONGUEUIL
(450) 442-2000

MANOIR NISSAN
REPENTIGNY
(450) 585-5824

MERCIER NISSAN
CHÂTEAUGUAY
(450) 692-1887

MÉTRO NISSAN
DORVAL
(514) 631-0001

MÉTRO NISSAN LASALLE
VILLE LASALLE
(514) 366-8931

NISSAN GABRIEL
VILLE D'ANJOU
(514) 324-7777

SAINT-BRUNO NISSAN
SAINT-BASILE
(450) 653-2485

SAINT-LÉONARD NISSAN
SAINT-LÉONARD
(514) 374-4421

SOREL-TRACY NISSAN
TRACY
(450) 743-9418

SPINELLI NISSAN
POINTE-CLAIRE
(514) 697-9141

TROIS-RIVIÈRES NISSAN
TROIS-RIVIÈRES
(819) 379-2611

VAL D'OR PERFORMANCE
VAL D'OR
(819) 825-2525

VICTORIAVILLE NISSAN
VICTORIAVILLE
(819) 758-0524

NISSAN®

TOUJOURS PLUS LOIN.